Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

71e ANNEE — Pronostics: Nuageux, cet après-midi, suivi d'averses, ce soir. Plus doux. (Détails p. 2) — MONTREAL, MARDI 8 NOVEMBRE 1949 — Le soleil s'est levé à 6 h. 49 et se couchera à 4 h. 38 — No 215

AUX PHILIPPINES

ELECTIONS SANGLANTES:

17 MORTS
12 BLESSÉS

(Lire en page 23)

Une histoire d'enlèvement qui tourne au tragique





2



La disparition de Stephen Komorek, bébé de six semaines, dont les parents demeurent à Clayville, Etat de New-York, a mis une bonne partie de la police sur pied. Le mystère fut percé peu après. Ci-dessus (1) le bébé, poings fermés contre sa bouche, semble dormir. Il dort en effet mais du sommeil éternel. La couverture cache une plaie béante au cuir chevelu. C'est ainsi que les agents l'ont trouvé (3) sans vie près d'un ruisseau à quelques pas du domicile paternel. Madame Komorek (2) qui avait alerté le service d'ordre en disant que son enfant avait été enlevé par des inconnus explique à sa famille les circonstances de l'enlèvement au moyen d'une poupée représentant son enfant mort. Mais, plus tard, pressée de questions par la police elle avouait que son récit était monté de toutes pièces. Elle a raconté que son bébé s'est fracturé le crâne en tombant de son berceau alors qu'elle était à le nourrir. Le tribunal l'a exonérée de tout blâme en jugeant que l'enfant était tombé par accident.

La Cour d'assises ouverte à Québec

QUEBEC, 8 — (BUP) — La session d'automne de la Cour du Banc du roi s'est ouverte, hier, dans la vieille capitale. Au moins douze crimes passionnels sont inscrits au rôle. Des accusations de meurtre ont été portées, entre autres, contre un vétéran, accusé du meurtre de son épouse de guerre, une jeune Anglaise, et contre le bijoutier J.-A. Guay.

Le vétéran, Lionel Huard aurait noyé sa jeune épouse en mai 1948, à Ste-Thérèse-de-Colombier.

Le bijoutier Guay sera traduit en Cour le 9 janvier sous l'accusation d'avoir tué sa femme en faisant déposer une bombe dans l'avion qui fit explosion au Saut-aux-Cochons, le 9 septembre dernier.

Demain, la femme Pitre, qui serait étroitement mêlée aux agissements du bijoutier, sera amenée de nouveau en Cour et le juge, décidera s'il lui permet d'opter pour un procès sommaire, s'il la libérera ou l'enverra subir son procès à la Cour du Banc du Roi.

La femme Pitre aurait tenté de se suicider en apprenant, il y a plus d'un mois, qu'elle était recherchée par la police. Sous une accusation de suicide, elle a déjà commencé à subir son enquête préliminaire, qui a été suspendue à la demande de son avocat.

PROMOTIONS AU C.N.R.

M. N.-J. MacMillan, vice-président et avocat général du Canadien National, annonce la promotion de M. Lionel Côté, C.R., au poste d'avocat général adjoint du réseau, et celle de M. A.-K. Dysart, au poste d'avocat près la Commission des Transports. M. Côté cumulera dans son nouveau poste les fonctions d'avocat pour la province de Québec.



H. LIONEL COTE

M. Lionel Côté, C.R., est né à Cap Chat, Gaspé. Il est entré au service du Canadien National à Toronto en 1931 et a permuté au contencieux l'année suivante avec le titre d'avocat adjoint. Nommé avocat en 1937 il fut promu en 1943 avocat pour la province de Québec. M. Côté est un diplômé de l'Université Laval de Québec.



M. A.-K. DYSART

M. Andrew K. Dysart est entré au service du Canadien National en 1939 comme avocat adjoint. Il a été nommé avocat en 1941. En 1942 il a été promu avocat adjoint près la Commission des Transport et l'année suivante avocat général adjoint. Né à Winnipeg, il est un diplômé de l'université du Manitoba. Membre du Barreau du Manitoba, M. Dysart est le fils du juge A. K. Dysart de la Cour du Banc du Roi du Manitoba.

PRONOSTICS



Les cieux étaient nuageux, ce matin, dans tout le Québec et il neigeait ou il pleuvait dans les régions du nord et de l'est. Des courants d'air beaucoup plus chaud ont fait leur apparition dans l'ouest de notre province et le mercure est monté au cours de la nuit. Cette vague de temps doux sera, cependant, de courte durée. Des courants d'air plus froid s'avancent à travers le nord de l'Ontario et devraient atteindre le Québec ce soir. Des averses accompagneront l'arrivée de cet air froid.

Régions de Montréal et des Cantons de l'Est: Nuageux, cet après-midi, suivi d'averses, ce soir. Beaucoup plus doux, aujourd'hui, mais devenant plus froid, ce soir. Maximum, à Montréal, 58°; à Sherbrooke, 56°.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides; Nuageux avec averses, cet après-midi et ce soir. Plus doux devenant plus froid. Maximum à Ottawa, 54°; à Ste-Agathe, 52°.

L'Armée reçoit le feld-maréchal Wavell



LA PATRIE

Lord Wavell qui, en qualité de colonel des Black Watch, est à accomplir une tournée au Canada, fut reçu hier soir par les autorités militaires des quartiers généraux de Montréal. Sur la photo prise à cette réception, nous reconnaissons, de gauche à droite, le capitaine Maurice Cardinal, le lieutenant-colonel L.-P.-P. Payon, le feld-maréchal Lord Wavell, le major général R.-O. Morton, commandant du district militaire, le colonel Maurice De Rome et le lieutenant-colonel A.-H. Lowe.

* * *

Rôle capital de l'Inde durant la 2e Grande guerre

(Lord Wavell)

Le feld-maréchal lord Wavell qui a fait ses premières armes aux Indes, il y a quarante ans, en a été par la suite vice-roi puis le commandant en chef durant la deuxième grande guerre. De sorte qu'il a pu raconter avec fidélité et admiration le rôle considérable que l'armée des Indes a joué durant le dernier conflit.

* S'adressant aux membres du Canadian Club réunis en l'hôtel Windsor, Lord Wavell a dit que cette armée composée de 2 millions et demi de soldats aguerris a participé à toutes les campagnes sauf celles de France et d'Allemagne. La quatrième division s'est surtout signalée par son esprit combattif en prenant part à neuf campagnes, en parcourant 5.000 milles, en ayant eu 25,000 tués et blessés, en faisant 150.000 prisonniers. L'armée du Moyen Orient composée de 70 pour cent d'Indiens a repris l'Iraq et elle a empêché la Syrie de passer à l'ennemi. Ses actions d'éclat lui ont valu 31 Croix Victoria.

Il faut tenir compte, dit-il, qu'en 1939, il n'a avait que 200,000 militaires aux Indes et que le recrutement sur une base uniquement volontaire a porté ce chiffre à 2 millions et demi. En outre, 40 millions d'Indiens ont travaillé dans les usines de guerre. L'Inde était alors unie. Aujourd'hui, elle est divisée en deux Etats—l'Inde proprement dite et le Pakistan—où Hindous et Musulmans entretiennent des sentiments peu cordiaux.

Lord Wavell exprime l'espoir que les deux peuples finiront par s'entendre et combattre côte à côte pour la défense de leur vaste territoire contre un ennemi commun.

Accident ferroviaire

MADRID, 8. (P. A.) — Deux trains électriques sont entrés en collision, près de Madrid, hier soir. Quatorze personnes ont été tuées et au moins trente ont été blessées. L'accident est arrivé entre Las Matas et Las Rozas, à 14 milles au nord de Madrid.

Vingt-trois blessés dans une manifestation rouge

SANTIAGO, Chili, 8. — (P. A.) — Des manifestations entre la foule et les policiers à l'occasion du 32ième anniversaire de la révolution russe ont fait 23 blessés à Santiago.

Les manifestants ont ouvert le feu sur les agents de police et ceux-ci ont riposté de même façon.

Le parti communiste est hors la loi au Chili.

Réunion de la Eastern Association of Car Service

La question de la distribution et de l'approvisionnement des wagons de chemins de fer sur les lignes du Canada et des Etats-Unis sera discutée jeudi lorsque les hauts fonctionnaires de la Eastern Association of Car Service se réuniront en notre ville sous la présidence de M. H. Rochester, comptable général du service des wagons du Canadien National.

Cette réunion est la première à être tenue par l'Association depuis 58 ans. M. E. W. Coughlin, de Washington, D.C., gérant des relations ferroviaires, Association des Chemins de fer américains, adressera la parole au cours de la réunion.

Fondée en 1891 et l'une des plus vieilles associations sur le continent, la Eastern Association recrute ses membres parmi les hauts fonctionnaires du service des wagons et du service de la comptabilité des lignes de l'est du Canada et des Etats-Unis. Elle tint sa première réunion au Canada dans la ville de Québec en 1895.

Le feld-maréchal Wavell au Canadian Club



LA PATRIE

L'ancien vice-roi des Indes entrevoit un rapprochement entre Hindous et Mahométans bien qu'ils vivent en deux Etats distincts, l'Inde et le Pakistan. "Nous devons", a-t-il dit, au déjeuner hebdomadaire du Canadien Club en l'hôtel Windsor, "donner toute l'aide possible à ces deux dominions". (A gauche), le président du club, M. Deane NESBITT.

Deux morts et 3 survivants dans l'accident d'avion près d'Amos

ROUYN, 8. (P.C.) — La tragédie aérienne d'Amos a fait deux morts. C'est ce qu'un parachutiste du C.A.R.C. a communiqué, hier après-midi, par radio, peu de temps après que les débris de l'appareil eurent été aperçus dans la forêt.

Alors qu'on conduisait par avion trois survivants de la tragédie dans un hôpital de Rouyn, hier, la Sûreté provinciale s'est dirigée vers le théâtre de l'accident, où les corps du pilote et d'un prospecteur sont demeurés jusqu'à l'arrivée de la police.

LES SURVIVANTS

Quant aux survivants, le mécanicien de l'appareil, Elzéar Potvin, qui souffre de fractures des deux jambes, le prospecteur Gaston Lavallée, d'Amos, qui s'est infligé une blessure à un bras, et M. William J. Wiltsey, de Noranda, président de l'Association des prospecteurs du nord-ouest du Québec qui s'en est tiré avec un choc nerveux, ils furent conduits à l'hôpital.

L'avion Norseman, propriété de la Gold Belt Air Service d'Amos, a été localisé hier entre le lac Bachelor et la ville d'Amos, par un avion Dakota du C.A.R.C.

Le pilote du Dakota aperçut deux personnes qui transportaient un panneau sur lequel étaient écrites les lettres "BSG". Aussitôt,

(Suite à la page 23)

Mme Pitre comparaît en Cour du Banc du Roi, aujourd'hui

QUEBEC, 8 — (BUP) —La Cour du Banc du Roi, siégeant à Québec, décidera, aujourd'hui, d'une requête de Mme Pitre qui désire obtenir un procès sommaire, en marge de l'accusation de tentative de suicide qui pèse contre elle.

Mme Marguerite Pitre, incidemment, est le principal témoin de la Couronne dans la cause de J. Albert Guay, 31 ans, accusé du meurtre de son épouse, à la suite de la chute d'un avion qui a causé la mort de 23 personnes.

L'avocat de Mme Pitre, Me Irénée Simard, est d'avis qu'il y a trois jugements possibles dans la cause de sa cliente. Le juge Alphonse Caron peut décréter que la Couronne n'a pas fourni une preuve suffisante à l'enquête préliminaire; il peut accéder à la demande de l'accusée et lui accorder un procès sommaire; ou il peut envoyer l'accusée à son procès devant jury. L'avocat de Mme Pitre a déclaré que sa cliente plaiderait encore non coupable.

A l'enquête préliminaire de Guay, Mme Pitre déclara que l'accusé vint chez elle, lui apprit que la police recherchait la femme qui avait mis un colis à bord de l'avion peu avant sa chute, et lui conseilla de se suicider.

Mme Pitre a admis avoir porté un colis mystérieux à l'aéroport afin qu'il soit placé à bord de l'avion qui s'écrasa contre le cap Tourmente, près de St-Joachim, le 9 septembre. Elle ajouta qu'elle avait livré le colis à la demande de J. Albert Guay.

S. E. Mgr Courchesne prêche l'économie

RIMOUSKI, Qué., 8. (C.P.) — S. E. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, a demandé instamment aux travailleurs de tenter de réduire le coût de la vie en contribuant à augmenter la production et à former des caisses d'économie domestique.

Mgr Courchesne, qui présidait à l'inauguration d'un nouveau local des syndicats ouvriers catholiques dans cette ville.

"Dans le domaine économique, le peuple doit faire sa part pour consolider la situation actuelle. Il me semble que les travailleurs pourraient contribuer à la baisse des prix en s'efforçant d'augmenter la production.

SYNDICAT D'ECONOMIE DOMESTIQUE

"Nous devons également appuyer toutes les entreprises auxquelles participent les épouses des travailleurs pour diminuer le coût de la vie. A cet égard, il me semble qu'une nouvelle formule de syndicats d'économie domestique serait à encoprager.

"Les économies réalisées par les membres de la famille permettraient aux travailleurs de posséder leur propre maison.

"Par la pratique de l'économie, de la coopération et des activités syndicales", a dit Mgr Courchesne, puisse les travailleurs unir leurs efforts pour réduire le coût de la vie, et une fois qu'ils auront fait tout ce qui est possible à cette fin, alors ils seront justifiables de demander des augmentations de salaires si leurs revenus sont encore insuffisants pour faire face au coût de la vie".

Conférencier au Club Richelieu



M. Alexandre BOUDREAU, commissaire du Service Civil Canadien, prononcera la prochaine conférence au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, à l'hôtel Queen's, le jeudi midi, 10 novembre, sous la présidence de M. Lucien Bélair. M. Louis Trottier, gérant-général-adjoint de la Banque Provinciale du Canada et ancien président de la Commission d'Assurance-Chômage, fera la présentation. Me Paul-Emile Côté, secrétaire parlementaire du ministre du travail fédéral, s'acquittera des remerciements. M. Boudreau a choisi pour titre de conférence: "Le Service Civil". M. Adelme Dumontier, de Maisonneuve Shoe Supply et gérant de la Caisse Populaire de Maisonneuve, prononcera la conférence publicitaire. Parmi les dignitaires, on compte sur la présence de M. Patrice-Thomas Boudreau, frère du conférencier, de M. Joseph Jean, juge de la Cour Supérieure, de M. Gabriel Beaudry, représentant régional de la Commission du Service Civil, de M. Léo Boissonneault, représentant régional de la Commission de Contrôle du Change, de M. J.-R. Crochetière, maître de poste du district de Montréal, et de M. Marcel Guay, surintendant régional de l'Assurance-chômage.

Un jeune "Don Juan" tire son ancienne amie à bout portant

Alors que son ancienne amie est confinée sur un lit d'hôpital, souffrant d'une blessure à la région du coeur causée par une arme à feu, un jeune homme de 17 ans est détenu dans les cellules de la Sûreté provinciale sous une accusation de tentative de meurtre.

Vers neuf heures, hier soir, alors que Mlle Rita Amos, âgée de 17 ans, demeurant à 9550, boulevard

(Suite à la page 23)

La loterie de hockey "My Favorite" saisie par la moralité provinciale

Plus de 10,000 billets de loterie de hockey ont été saisis, hier après-midi, par l'escouade de la moralité provinciale. La police a, de plus, effectué deux arrestations en rapport avec cette affaire. Léon Dupont, 50 ans, de l'île Bourbon, à Repentigny, et Louis-Joseph Bergeron, dont l'atelier est sis à 5555, rue Clarke, à Montréal, comparaîtront dès aujourd'hui en Correctionnelle.

La police a déclaré que Dupont devra répondre à l'accusation d'avoir organisé une loterie, alors que Bergeron sera accusé d'avoir imprimé des billets.

Hier après-midi, trois voitures de l'escouade de la moralité provinciale se rendirent à la demeure de Dupont, à l'Ile Bourbon, où on effectua la saisie de plus de 10,000 billets de loterie, ainsi que de plusieurs plaques d'imprimerie, de deux adressographes et de quelques autres effets qui auraient servi à l'exploitation du "petit commerce".

DEUXIEME RAID

La police se rendit ensuite à l'atelier de la rue Clark, où la saisie de plusieurs plaques d'imprimerie et de presses fut opérée. Les deux détenus furent alors conduits dans les cellules de la Sûreté provinciale, où, peu après, ils étaient libérés provisoirement sous des cautionnements de $1,500 dans le cas de Bergeron et de $1,000 dans le cas de Dupont.

"Cette loterie est l'une des plus considérables que nous ayons encore mises à découvert", déclarait hier soir le lieutenant-détective Léopold Trottier, chef de l'escouade de la moralité provinciale.

La loterie saisie hier est "My Favorite". Selon la police, ces billets se vendaient 25 sous chacun. Les prix des gagnants étaient de $1,200, $600, $500 et $400.

Maison cadenassée pour trois mois

Le recorder E.-J. McManamy a, hier, ordonné que le cadenas soit placé pour une période de trois mois sur la porte de la maison portant le numéro 592 de la rue Congrégation, parce que, depuis douze mois, elle a figuré à deux reprises dans des causes de jeu.

La maison fut déclaré maison de pari le 25 mai dernier par le recorder Damase Côté, et, de nouveau, le 11 juillet dernier, par le recorder en chef Roland Paquette. Le propriétaire de la maison est M. Albert Riel.

La fermeture de la maison a été ordonnée par le recorder McManamy à la demande du directeur de la police. Me Myer Gross, procureur de la défense, a déclaré, hier, que la maison était maintenant vide et pourrait servir de résidence quand le cadenas serait enlevé.

Nouvelle paroisse à Shawinigan

SHAWINIGAN, 8 — (P.C.) —On vient de fonder une nouvelle paroisse à Shawinigan, pour les catholiques de langue anglaise. La nouvelle paroisse portera le nom de Saint-Patrice. M. l'abbé J. Ciélak en est le curé fondateur. La paroisse desservira Almaville, Shawinigan Falls, Shawinigan Bay et Shawinigan-Sud.

Elle commence déjà à orner sa bibliothèque



A l'occasion de la Semaine du livre pour la jeunesse canadienne, Son Honneur le maire Camillien Houde présente un abonnement de la Bibliothèque Municipale et un volume à la petit Andrée St-Denis, montrant ainsi l'intérêt qu'il porte à la diffusion du livre, dans notre ville. La semaine du livre pour la jeunesse se poursuivra du 12 au 19 novembre. Sur la photo, avec le maire et la petite Saint-Denis, on remarque, Mlle H. L. Mussels, de la Junior League of Montreal; M. Paul Péladeau, président de la Société des éditeurs canadiens du livre français; Mme Grace Crooks, du Comité national canadien de la Semaine du livre; Mme Paul Goyette, présidente de la Bibliothèque des enfants; Mlle Jeanne St-Pierre, bibliothécaire pour enfants de la ville de Montréal. (Photo la "Patrie, par R. Janelle).

AUX COMMUNES

L'opposition accuse le gouvernement d'avoir caché le rapport McGregor sur les combines des minoteries

OTTAWA, 8 (D.N.C.) — "Parce qu'un ministre occupe un poste qui comporte des pouvoirs sans précédent dans notre système, cela n'est pas une excuse pour ce ministre de se placer lui-même, de placer le gouvernement ou le cabinet au-dessus des responsabilités que le parlement a inscrites dans les lois du pays."

C'est ce que M. John Diefenbaker, conservateur de Lake-Center, a déclaré hier aux Communes a l'adresse du ministre du Commerce C.-D. Howe en accusant le gouvernement d'avoir "caché" le rapport McGregor sur les combines des grandes meuneries. Le gouvernement a subi, hier, dans cette affaire la plus dure offensive qu'il ait connue depuis le début de la session de la part de tous les groupes oppositionnistes qui ont conjugué leurs efforts.

Le débat sur le rapport McGregor s'est terminé hier soir, mais son retentissement et ses conséquences dans la politique canadienne se prolongeront encore longtemps.

LE MINISTRE HOWE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce déclare que le tort que pourra produire la publication du rapport sur la coalition des meuneries ne pourrait pas être effacé même si les cours de justice jugeaient que les meuneries ne sont pas responsables de la coalition.

M. Howe dit qu'il s'objecte à la partie du rapport qui étudie la période des contrôles, c'est-à-dire lorsque l'industrie était sur le contrôle d'un administrateur de la Commission des prix en temps de guerre et la période immédiatement après. Il dit qu'il ne fera pas de commentaires sur la partie du rapport qui traite des affaires des meuneries avant la période des contrôles et celle qui suit immédiatement parce que dans ce cas-là, il n'est pas au courant des faits.

POLITIQUE UNIFORME

Il rappelle que le contrôle de l'industrie de la farine relevait du ministère des Finances. Le ministre Howe dit qu'il y a quelques mois M. Garson, ministre de la justice, lui a demandé d'examiner le rapport et qu'il a été étonné de voir qu'on condamnait les meuneries parce qu'elles avaient adopté une politique qui lui était dictée par la Commission des prix en temps de guerre. C'était une politique, dit-il, qui s'appliquait en somme à toutes les industries soumises aux contrôles.

Le ministre du Commerce ajoute que la meunerie est l'une des plus importantes industries d'exportation au Canada. Elle vend à plus de cinquante pays et elle offre un important débouché pour le blé canadien. Il me semble, ajoute M. Howe, que ce serait une calamité pour le Canada si cette industrie devait subir des dommages non mérités par suite de la politique d'une agence du gouvernement durant la guerre et qu'elles ont accepté le contrôle des prix qui fut plus onéreux pour elles que tout autre contrôle appliqué sur les autres industries.

Le ministre du Commerce explique que lorsque le gouvernement demandait à une industrie de s'unir en temps de guerre en vue de maintenir à un bas niveau les prix sur le marché domestique, on donnait à cette industrie l'assurance qu'on n'invoquerait pas contre elle la loi sur les coalitions pour la politique qu'elle suivrait durant la période des contrôles. "Il est évident, précise-t-il, que le rapport actuellement à l'étude représente une violation d'un engagement de la part du gouvernement."

DEUX ROLES

M. Howe signale que M. McGregor était membre de la Commission des Prix en temps de guerre et que l'exécution de la politique des contrôles relevait aussi de M. McGregor. "De ces deux rôles, ajoute le ministre, il me semble qu'il aurait été de son devoir de mettre ses collègues de la Commission au courant de certaines pratiques administratives qui allaient à l'encontre de la loi des combines. J'ai été surpris de voir, ajoute-t-il, qu'après avoir omis de s'opposer à la situation à ce moment-là, il condamne subséquemment l'industrie pour sa politique durant la période des contrôles."

M. Howe dit que le gouvernement n'a pas publié le rapport McGregor aussitôt qu'il l'a reçu parce que certains ministres exprimaient des doutes quant à "la validité de certaines conclusions de l'enquête". "Si le rapport cause du tort aux meuneries, dit-il, l'industrie peut au moins savoir que ceux, comme moi-même, qui ont partagé la responsabilité de diriger ses affaires durant la période de contrôles, ne partagent certes pas l'opinion du commissaire." Le ministre ajoute qu'il ne faut pas conclure de là qu'il est opposé à la loi sur les coalitions. "Au contraire, dit-il, je crois que cette loi est une partie essentielle de la machine gouvernementale." Il ajoute que cette loi sera modifiée durant la présente session de façon à la rendre plus rigide.

RAPPORT CACHE

M. John Diefenbaker, conservateur de Lake Center, s'étonne de la procédure suivie par M. Howe pour introduire ce débat. Puis, il bâse toute son argumentation sur le fait que la loi instituant la commission d'enquête sur les combines prévoit que tous les rapports de la commission doivent être publiés par le gouvernement dans les quinze jours.

Le gouvernement, poursuit-il, n'a aucunement justifié le fait qu'il a dissimulé le rapport depuis plus de 10 mois. Cet acte constitue une violation flagrante par le cabinet d'une loi adoptée par le parlement. La seule raison que nous pouvons voir dans le fait que le rapport n'a pas été publié en janvier est qu'il y avait une élection en vue.

M. Diefenbaker dit que certains ministres veulent se mettre au-dessus de la loi et au-dessus du parlement. Il termine en disant que le respect du principe que tous les citoyens sont égaux devant la loi est la garantie de notre liberté. Le député soutient qu'en mettant de côté les dispositions spécifiques d'une loi du parlement, le cabinet s'est placé au-dessus de la loi elle-même.

"Parce qu'un ministre, déclare M. Diefenbaker, occupe un poste qui comporte des pouvoirs sans aucun précédent dans notre système, cela n'est pas une excuse pour ce ministre de se placer lui-même, de placer le gouvernement ou le cabinet au-dessus des responsabilités que le parlement dans sa sagesse et à la demande du gouvernement dont il fait partie, a inscrites dans les lois du pays."

M. JAMES COLDWELL

Le leader C.C.F. approuve l'orateur précédent et déclare qu'aucun ministre et aucun gouvernement n'a le droit de mettre de côté arbitrairement une loi adoptée par le parlement. Il déclare qu'il voudrait soumettre un vote de censure contre le gouvernement "parce qu'il a caché à la Chambre et au peuple du Canada pendant dix mois un rapport qu'il était obligé par la loi de déposer aux Communes", mais la procédure suivie par M. Howe l'en empêche.

LE MONOPOLE

M. Coldwell soutient que le rapport illustre, en se servant des documents des compagnies elles-mêmes, que ces meuneries longtemps avant la guerre se livraient à ces pratiques.

"J'ai également raison de croire, dit-il, que durant la guerre elles avaient également l'appui des intérêts des minoteries d'outre-mer dans leurs tentatives pour empêcher le développement de meuneries concurrentes dans notre pays. Je sais que les fermiers de l'Ouest canadien qui avaient établi une petite meunerie coopérative avant la guerre ont eu toutes les difficultés à maintenir leurs opérations durant la guerre parce qu'ils ne pouvaient avoir de commandes d'outre-mer pendant les deux ou trois premières années de la guerre.

Ils ne pouvaient vendre un seul baril de farine au ministère britannique des Vivres et ce n'est que lorsque la chose a été soulevée par des membres du parlement de Londres intéressés dans le développement des coopératives que la situation a été corrigée et que les moulins coopératifs de la Saskatchewan ont commencé à recevoir des commandes d'outre-mer.

M. SOLON LOW

Le leader créditiste Solon Low dit que "sur la base des faits tels que nous les connaissons, la seule conclusion que nous pouvons tirer est que le gouvernement avait quelque chose à cacher".

M. Angus McInnis, C.C.F., de Vancouver, critique le gouvernement avec une voix sifflante de colère. "La conduite du gouvernement depuis décembre 1948, s'écrie-t-il, est pour moi la preuve absolue qu'il a travaillé afin d'obtenir la démission de M. McGregor". Il affirme que le ministre Howe est mal venu de parler de "valeur morale" en mentionnant M. McGregor, alors que lui-même "a aidé à violer la loi".

LE MINISTRE GARSON

Dans le début de sa réplique, le ministre de la Justice Garson répond à M. Diefenbaker qui a laissé entendre que les poursuites en vertu de la loi des combines n'ont pas réussi parce que les avocats n'ont pas pressé leurs causes avec tout le soin qu'il fallait.

Il énumère une longue liste des poursuites entreprises après les enquêtes McGregor et il mentionne onze cas dans lesquels les défendeurs ont été obligés de payer l'amende. Ces amendes allaient parfois jusqu'à $200,000 et $156,500.

Puis, le ministre dit qu'il a reçu le rapport sur les meuneries alors qu'il ne connaissait rien de cette cause et qu'il devait subir une élection pour occuper un siège aux Communes. Il a été obligé alors de prendre l'avis de ses collègues dans le cabinet et il laisse entendre alors que le ministre Howe s'objectait au rapport et il mentionne ce fait en disant qu'il veut discuter l'affaire sans révéler le secret du cabinet. "A cette époque, poursuit-il, il y avait une différence d'opinion, qui était assez sincère de la part de l'une des parties pour la forcer à démissionner et qui était tout aussi sincère de la part de ceux qui soutenaient une opinion opposée.

"J'étais non seulement confronté avec l'obligation de remplir mon devoir comme ministre de la Justice avec cette différence basique dans les opinions sur quelques-uns des faits les plus importants du rapport, mais j'étais aussi dans une grande incertitude en ce qui concerne la loi qui devait s'appliquer à ces faits."

M. Garson étudie ensuite le cas de la poursuite sur la combine des produits dentaires qui fut entendue le 18 mars 1948 et le juge a trouvé que la preuve n'était pas suffisante. La cause en appel dura jusqu'en octobre 1948 et ce n'est qu'à la fin de février 1949 que le jugement fut rendu.

Le ministre expose ensuite que la faillite de cette cause portait un coup mortel à la loi sur les combines. Il expose que le gouvernement s'est immédiatement appliqué à rechercher les amendements à la loi pour parer aux déficiences qui avaient provoqué l'échec de la poursuite. Cela ne fut pas prêt avant le 7 avril 1949 et le parlement allait être dissous sans qu'on ait eu le temps d'adopter ces amendements. M. Garson soutient que le bill ne contient pas d'autre chose que les suggestions présentées par M. McGregor lui-même, qui a refusé les suggestions du gouvernement lui-même.

Il revient ensuite sur les ententes du temps de guerre, soulignant qu'il n'y a pas de preuve pour ce qui s'est passé après 1947. Il dit que si les minoteries avaient vendu en bas du prix maximum, c'est le gouvernement qui aurait payé la différence parce qu'il maintenait le prix de la farine avec des subsides.

LE PREMIER MINISTRE

M. St-Laurent intervient lui-même dans le débat. "Je crois, dit-il, qu'il est simplement juste pour le ministre de la Justice que j'aille un peu plus loin qu'il est allé. Il a vaillamment accepté les responsabilités pour ce qui a été fait en cette affaire".

Le premier ministre expose que M. Garson a discuté souvent avec lui toute la question, en particulier le fait que les accusations les plus sérieuses remontaient avant la guerre. M. St-Laurent rappelle sa propre expérience dans les poursuites en vertu de la loi sur les combines. Il explique ensuite que la preuve des documents ne peut se faire en vertu de la loi, à moins qu'il y ait eu "continuité des actes qui sont vieux de plus de deux ans"...

Il expose que le fait que les meuneries ont été soumises au contrôle du gouvernement pendant la guerre fait disparaître cette continuité.

"Pour cette raison, dit-il, je partage les vues à l'effet que nous ne devons pas tenter de poursuites pour des choses qui datent de plus de deux ans, si nous ne sommes pas prêts à poursuivre pour ce qui est arrivé durant la période pendant laquelle ces industries ont été sous la constante direction de ces contrôleurs. A moins qu'il n'y ait eu des faits subséquents à l'existence des contrôles, il ne serait pas de l'intérêt public d'instituer ces procédures".

M. St-Laurent dit qu'il n'y avait pas de preuve que durant les contrôles les meuneries n'ont pas agi suivant les volontés des contrôleurs du gouvernement.

"J'ai cru, conclut-il, qu'il n'était que juste pour le ministre de la Justice que j'informe la Chambre qu'il a discuté ces choses avec moi et que j'ai endossé la ligne de conduite qu'il a adoptée.

"Je dois porter en conséquence une partie de la responsabilité, s'il y a une responsabilité, pour tenter de remplir les assurances formelles ou implicites qui ont été données aux industries canadiennes à l'effet que si elles faisaient de leur mieux pour aider à gagner la guerre, elles ne seraient pas clouées sur un pilori ensuite en vertu de la loi sur les combines".

Ce fut tout pour la journée et la séance s'est ajournée à onze heures.

A la recherche d'un disparu



Survolant une mer démontée, un hélicoptère recherche l'étudiant Claude-R. Smith, de l'université de Californie, qui fut balayé par une vague alors qu'il était à pêcher sur le rivage. Un autre étudiant, Thomas Heffernan, fut rescapé par un conducteur de camion qui passait près de là.

LES SECRETS DU SUCCÈS



par Elmer Wheeler

Jesse Williams, a fait connaitre récemment dans une petite brochure intitulée "The Right Hand" publiée par Williams Printing Company, Atlanta, certaines règles à suivre pour réussir dans la vie et je crois qu'il est utile de vous les faire connaitre.

"La vie des gens heureux en affaires, dit-il, nous offre de bons exemples dans la façon dont il faut procéder. Peu importe da profession, commerce, éducation, ou croyances. Les gens possèdent tous en commun certaines qualités qui prédominent sur toutes les autres. Nous possédons tous ces qualités ou nous pouvons les acquérir".

Les gens heureux en affaires sont ceux qui :

"Font leur travail rapidement sans tambour ni trompette.

"Se rendent à l'heure à leur travail et ne surveillent pas toujours l'horloge.

"Ecoutent attentivement les instructions qu'on leur donne et les exécutent bien.

"Ne s'excusent pas inutilement pour les erreurs commises.

"Croient qu'il faut travailler pour vivre.

"S'habillent proprement.

"Sont toujours polis envers tout le monde.

"Ont l'ambition de faire quelque chose dans la vie.

"En suivant ces conseils il n'y a rien que vous ne pouviez accomplir dans la vie. L'âge et le manque d'expérience ne comptent pas, cela vient avec le temps. Ce qui est important c'est d'avoir de l'ambition et une certaine habileté."

Onze minoteries sont accusées d'avoir formé une "coalition"

OTTAWA, 8. (D.N.C.)—Onze minoteries, qui contrôlent à elles seules 77 pour cent de toute la farine canadienne, 74 pour cent des moutures et 95 pour cent de l'avoine roulée, sont formellement accusées d'avoir constitué une "coalition" pour fixer les prix et éliminer la concurrence *au moins depuis 1936*. De plus, ces grandes minoteries contrôlent dans tout le pays les boulangeries qui ont fourni, en 1946, "plus de 44 pour cent de tout le pain consommé au Canada".

Tels sont les faits principaux qui ressortent du rapport de M. F.-A. McGregor, président de la commission d'enquête sur les monopoles. On sait que le gouvernement n'a pas voulu accepter ce rapport à son compte, estimant que le gouvernement lui-même, par les officiers de la Commission des prix, est à l'origine de l'entente qui a établi les prix des meuneries en 1947. A cette époque, les officiers de la commission des prix ont encouragé les meuneries à établir un prix afin de ne pas provoquer une hausse trop élevée quand les contrôles sont disparus.

Le rapport signale qu'en septembre, le prix de la farine a augmenté de $4.05 le baril et les moutures ont augmenté de $10 la tonne. Le commissaire McGregor soutient que la Commission des Prix ne faisait qu'établir un prix maximum qui ne devait pas être dépassé et que cela ne détruisait pas la concurrence en imposant un prix uniforme comme celui que les grandes meuneries ont décrété.

En présentant le rapport McGregor aux Communes, le ministre de la Justice Carson a déclaré que le gouvernement dépose le rapport du commissaire qui a démissionné, sans le modifier. Mais cela ne signifie pas qu'il accepte tout ce qu'il contient.

LA COALITION

"Le présent rapport, dit M. McGregor, fait suite à un autre sur un sujet connexe, c'est-à-dire une prétendue coalition de l'industrie boulangère dans l'ouest du Canada. Les deux rapports révèlent une situation presque identique, c'est-à-dire une concentration de la meunerie entre les mains de quelques sociétés puissantes et les efforts de la part de groupes dominants en vue de maîtriser la concurrence.

"Ces rapports décrivent les moyens auxquels ont recouru les minoteries pour s'emparer de la direction financière de quelques-unes des boulangeries à succursales, ainsi que les effets sur la meunerie de la restriction de la concurrence dans les ventes aux boulangeries.

"Chaque groupe, dans sa sphère respective, a tenté à sa manière d'éliminer le jeu normal de la concurrence en tant que facteur du commerce. Le présent rapport a trait aux mesures prises par les principales minoteries qui font partie de l'association de la meunerie canadienne et de la division de l'ouest de la même association".

PETIT MEUNERIES

Le rapport veut démontrer que les grandes minoteries, "au moins depuis 1936" ont voulu contrôler les prix et la concurrence.

Les constatations les plus intéressantes se rapportent aux efforts du "big eleven" pour faire pression sur les petites meuneries indépendantes qui "coupaient" les prix. La concurrence des petits meuniers a souvent obligé les "gros" à réduire leurs prix en certaines régions.

Parmi les moyens prix par les gros contre les petits, le rapport mentionne la baisse des prix dans les régions en cause, des "avances adroites" aux représentants des petites meuneries en vue de les inciter à maintenir des prix aussi conformes que possible à ceux des grandes entreprises; des "représailles contre ceux qui refusaient d'emboîter le pas".

De plus, il est arrivé que les grandes meuneries, par exemple à Vancouver, ont acheté pour la démolir une petite meunerie dont la "concurrence créait des embarras".

Le rapport illustre comment cette pression élimine graduellement les petites meuneries. Il y en avait 412 en 1934 et il n'en reste que 155 en 1947. — "Il est à souhaiter, dit le rapport, que ces sources d'approvisionnement continuent à exister et qu'elles échappent à tout engagement liant leurs prix à ceux de leurs riches concurrents. Il importe également qu'on les protège contre toute contrainte de nature à les forcer à suivre l'exemple des grandes minoteries."

Le rapport affirme que le régime du "big eleven" s'est pratiqué en Ontario, dans Québec, dans les maritimes comme dans l'ouest.

"Calamité d'une course aux armes atomiques"

(L'hon. Pearson)

LAKE-SUCCESS, N.-Y., 8 — (PC) — Le ministre canadien aux Affaires extérieures a déclaré aux Nations Unies qu'à moins que la Russie et les Etats-Unis adoptent un plan pour contrôler les armements atomiques, il se produira une course aux armes atomiques "qui ne connaîtra pas de vainqueur".

M. L. B. Pearson a engagé l'Est et l'Ouest à s'entendre et il a exhorté ses collègues à faciliter un rapprochement des thèses contraires au sujet du contrôle de l'énergie nucléaire.

Des observateurs ont déclaré que M. Pearson a prononcé l'un des plus importants discours en-



M. PEARSON

tendus jusqu'ici dans l'enceinte de l'organisation mondiale.

"La récente explosion atomique en Union soviétique, a dit M. Pearson, indique d'une façon dramatique la valeur de la thèse que la sécurité ne peut être trouvée que dans un contrôle international effectif." Les petites puissances s'inquiètent de plus en plus du manque d'entente entre l'Est et l'Ouest sur ce point.

Dès le début du débat, que certains délégués considèrent comme le plus important de la présente assemblée, le Canada et la France ont soumis une résolution conjointe qui comprend un appel à tous les pays de faire "tout ce qui est en leur pouvoir pour rendre possible, par l'acceptation d'un contrôle international effectif, la prohibition et l'élimination des armements atomiques."

La résolution a obtenu l'appui de l'Angleterre et des Etats-Unis Les Nations Unies devraient être prêtes à étudier toutes les idées soumises, a ajouté M. Pearson, "mais il n'en est pas moins important de ne pas être trompé par des solutions partiales ou temporaires, qui pourraient sembler d'abord séduisantes".

M. Pearson examinait d'un oeil critique le détail de l'attitude russe sur ce problème. "Les propositions russes n'admettent que des inspections périodiques. Voire même, ces inspections ne toucheraient que les points que les gouvernements pourraient choisir de déclarer à l'autorité internationale."

Le ministre a exprimé l'espoir que le développement de l'énergie atomique en Russie hâtera la conclusion d'un accord en permettant aux chefs de l'Etat soviétique d'acquérir les notions scientifiques voulues sur des procédés dont doit tenir compte tout système de contrôle adéquat.

"La récente explosion atomique survenue en URSS prouve que la sécurité exige un contrôle international efficace."

Chez les étudiants en droit de Laval

QUEBEC, 8. (D.N.C.)—L'une des plus belles figures du monde juridique canadien, l'hon. Gérald Fauteux, de la Cour du Banc du Roi, sera l'hôte d'honneur au dîner-gala annuel des étudiants de la faculté de droit de l'Université Laval. L'hon. Fauteux, qui est également doyen de la faculté de Droit de l'Université McGill, prononcera la traditionnelle conférence à ce dîner, qui réunira les représentants des autorités religieuses, civiles et universitaires.

Le dîner, qui sera sous la présidence active de M. Jacques Barsalou, président des étudiants en Droit, aura lieu au Quebec Winter Club, vendredi, le 25 novembre prochain, à 7 heures 15.

Des millions d'Américains iront aux urnes aujourd'hui

NEW-YORK, 8, (PC) — Le programme du président Truman subira l'épreuve populaire, aujourd'hui, alors que quelque 5,500,000 électeurs iront aux urnes, dans l'état de New-York, pour se choisir un nouveau sénateur. Deux candidats, le sénateur John Foster Dulles, spécialiste du parti républicain dans le domaine des affaires internationales, et l'ex-gouverneur démocrate Herbert-H. Lehman, s'y disputeront la faveur populaire.

Les deux hommes ont fait campagne pour succéder à M. Robert-F. Wagner, sénateur démocrate, qui a donné sa démission, en juillet, pour raisons de santé. Le gouverneur républicain Thomas E. Dewey avait nommé M. Dulles pour lui succéder jusqu'à la tenue de l'élection.

Cette élections, par son importance, rejette dans l'ombre les autres élections qui se tiennent aujourd'hui aux Etats-Unis pour différents postes vacants. Le candidat Lehman préconise la politique du président Truman, et a fait campagne pour un meilleur programme de sécurité sociale pour les vieillards, un plan national d'assurance-santé, des subsides plus forts pour l'éducation, et autres mesures sociales. Il a reçu l'appui du président Truman et des chefs démocrates.

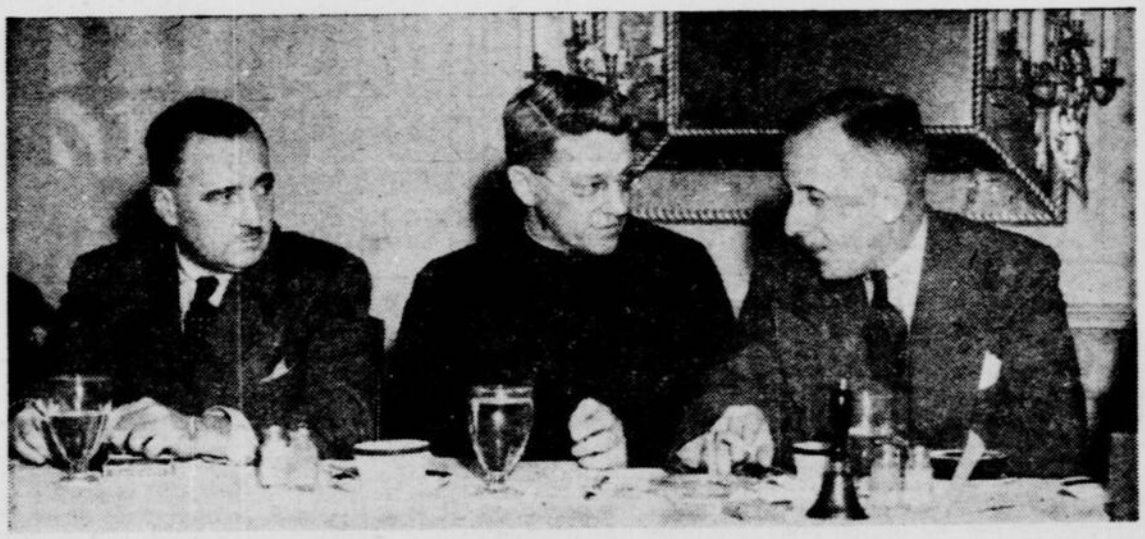
Son adversaire, M. Dulles, a attaqué le programme domestique de M. Truman qui, à son avis, menace la liberté de l'individu et conduit à la création d'un gouvernement central tout puissant. Il a reçu l'appui du gouverneur Dewey, l'adversaire du président Truman aux élections présidentielles.

Dans la ville même de New-York, le maire William O'Dwyer, candidat démocrate appuyé par M. Truman, doit faire face à M. Newbold Morris, qui représente la coalition républicaine-libérale, et au représentant Vito Marcantonio, candidat du parti travailliste américain. Plusieurs autres villes se choisissent un maire.

L'état du New-Jersey vote pour se choisir un gouverneur, de même que l'état de Virginie. Républicains et démocrates se font la lutte dans les deux états. Quant à l'état de Californie il doit se choisir un nouveau représentant, dans San-Francisco.

La peste noire en Birmanie

RANGOON, 8. (Reuters). —Une épidémie de fièvre bubonique fait rage dans la ville de Taunggyi, capitale de l'Etat méridional du Shan, Birmanie. La presse birmane dit que la population fuit vers l'intérieur du pays pour échapper au fléau.



Au diner-causerie hebdomadaire des Anciens de Sainte-Marie, le R. P. Emile Bouvier, S.J., a prononcé une intéressante conférence sur la doctrine de l'Eglise concernant les relations du capital et du travail. La photo nous fait voir Me Roger BROSSARD qui présenta le conférencier; le R. P. Emile BOUVIER, S.J., et le colonel Maurice FORGET, président de l'Association des Anciens de Sainte-Marie. (Photo J.-P. Laliberté, la "Patrie")

Régulier Comme Une Horloge Sans Laxatifs!



"La constipation fut mon cauchemar durant des années et les laxatifs violents empiraient mon état. Depuis que je mange KELLOGG'S ALL-BRAN je suis régulier comme une horloge et plus vif au travail. Publiez cette lettre afin que d'autres bénéficient de mon expérience" nous écrit *spontanément* A. McC, Little, 114 sixième rue, Midland, Ont. Peut-être n'êtes-vous pas régulier à cause d'un manque de consistance dans votre régime alimentaire? ALL-BRAN peut remédier à ce malaise. Prenez une once de savoureux et croustillant ALL-BRAN tous les jours et buvez beaucoup d'eau. Si le résultat n'est pas satisfaisant, envoyez la boîte vide à Kellogg's, London, Ontario. Vous recevrez *le double* de votre argent.



Comme bien d'autres, gagnez de l'argent (30%) facilement en vendant pendant votre temps libre nos superbes cartes Noël et Bonne Année. Elles sont si belles et l'assortiment si varié que vous n'avez qu'à les montrer à vos parents et amis pour les vendre. Vente facile. Aucune expérience nécessaire.

RIEN A DEBOURSER

N'envoyez pas d'argent. Ecrivez pour nous demander un assortiment de $7.90 de cartes à 3 pour 10c, 05c et 10c. Vous nous les payez seulement après les avoir vendues, et vous gardez votre commission. Incluez cette annonce. Adressez à:

PRIMES DE LUXE ENR.
Dépt. P., Neuville, P.Qué.

Carillons dans les parcs et les places publiques

CARILLONS DE 72 CLOCHES À NEW-YORK.— UNE CLOCHE DE 200 TONNES À MOSCOU

(par Lucien GODIN)

Aarle-Rixtel est un humble village enclos dans la province de Brabant et le facteur ne s'étonne jamais d'y distribuer des lettres estampillées d'Honolulu, d'Islande, de l'Afrique du Sud, des Philippines ou du Canada.

C'est que depuis bientôt trois siècles la fonderie Petit & Fritsen carillonne sa renommée à tous les vents. Cette maison fondée en 1660 jouit d'une réputation mondiale comme "le petit village des grosses cloches".

Affaire de famille, note M. Auguste Fritsen, jeune homme d'à peine trente ans qui en est à son premier voyage en Amérique du Nord et, partant à Montréal, où il a reçu les journalistes en l'hôtel Mont-Royal.

Ces trois dernières semaines on a installé des cloches de cette fonderie hollandaise dans deux villes canadiennes, dimanche dernier, à Kingston, en Ontario, et le 16 octobre à St-Jacques-de-Leeds, comté de Mégantic.

Il y a presque autant de carillons en Hollande que dans toute l'Amérique o l'on en compte que 70 comparativement à 60 au pays des tulipes. Cela lui a valu, durant la dernière guerre d'être dépouillée de 5,000 cloches par les Allemands — soit près de la moitié de toutee celles de l'Europe et dont le bronze devait être moulé en engins de mort et de destruction. L'un des clochers dépouillés portait une inscription fatidique: "Celui qui m'emportera la guerre perdra". Les Allemands n'ont pas eu le temps de les fondre et, à la libération, l'Europe les a retrouvées près de Hambourg, presque toutes en morceaux. 800 seulement étaient intactes. Les quelque dix mille autres ont dû être refondues.

LA PLUS LOURDE A MOSCOU

La plus petite cloche sortie des ateliers Petit & Fritsen pèse 20 livres et la plus lourde 6 tonnes. Elles ont été fondues en hommage au père de notre interlocuteur à l'occasion de son 50ième anniversaire comme fondeur de cloches. Le Vatican tint à mettre en relief cette longue carrière en lui remettant la décoration "pro ecclesia et pontifice".

Puisque nous sommes au chapitre des comparaisons, ce sont évidemment les Américains qui possèdent le plus complet carillon, soit 72 cloches, dans la tour de Riverside Church. Ce sont cependant les Russes qui ont la plus grosse cloche. Elle est si grosse — 200 tonnes — qu'il n'y a jamais eu de clocher ou de charpente capable de la supporter, de sorte qu'elle git tout simplement sur le sol.

L'objet immédiat de la visite de M. Auguste Fritsen aux Etats-Unis et au Canada est d'intéresser les villes, petites et grandes au carillon suspendu non pas dans un clocher ou dans un édifice mais sur une structure d'acier d'une hauteur de 50 pieds. C'est une innovation de la fonderie trois fois séculaire. Un pareil carillon peut contenir jusqu'à 47 cloches et leur multiplication ferait revivre l'art ancien du carillon et constituerait une grande attraction en même temps qu'une source de délectation musicale.

Les touristes qui visitent la Hollande sont enchantés de la musique chaude et mélodieuse qui tombe du haut des clochers se dressant dans presque toutes les villes.

—Est-il difficile de jouer du carillon?

—La mécanique moderne qui actionne la transmission du clavier aux cloches répond-il, fonctionne de façon tellement impeccable que ceux qui jouent du piano ou de l'orgue peuvent apprendre à maîtriser le carillon avec facilité.

En Hollande et aux Flandres, l'art du carillonneur a été exercé sans interruption depuis des siècles, et c'est là qu'il est parvenu à une perfection rarement atteinte ailleurs.

La fonte d'un carillon parfait exige une grande habilité professionnelle. Les cloches ne doivent pas seulement être sonores et individuellement pures, elles doivent être aussi parfaitement accordées, depuis la grosse cloche-basse jusqu'à la plus petite aux tons cristallins de soprano, le tout formant un seul grand instrument harmonique.

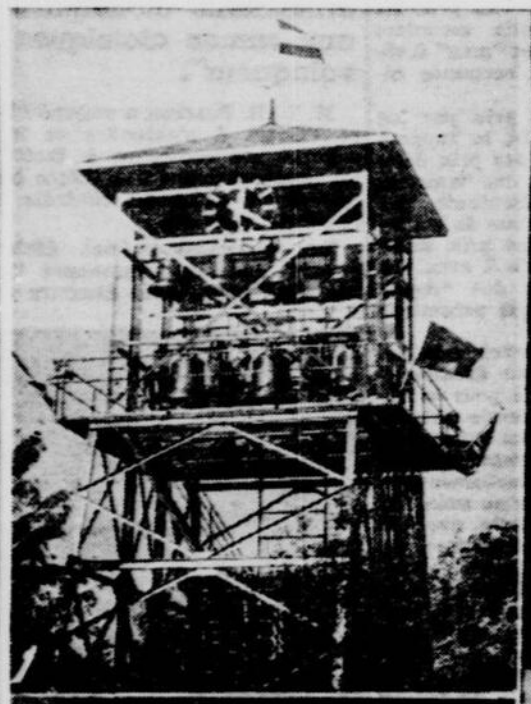
La famille Petit qui est à l'origine de la maison Petit & Fritsen était déjà célèbre en France au 15ième siècle. En 1660, elle s'installait dans les Pays-Bas et s'alliait aux Fritsen par le mariage.

Cloches, cloches éternelles!

Leur âme vibre dans les légendes, la poésie, la musique. Elle roule comme un écho infini de collines en collines; elle s'abîme dans l'océan sans se perdre où Debussy l'harmonise à la rumeur des vagues.

Elle est présente en toutes choses et même lorsque le clocher est absent Millet, sous le soleil de midi, fait courber les paysans en rendant sa toile sonore.

Carillonnez à tous les vents!





2



3



4

Dans les parterres de tulipes de Hollande qui fleurissent les parcs canadiens s'élèveront peut-être des carillons de sorte que des harmonies sembleront monter du calice des fleurs. La maison Petit & Fritsen, de Hollande, trois fois séculaire, caresse un pareil projet. Elle a délégué son plus jeune directeur, Auguste Fritsen, âgé de 24 ans, en Amérique du Nord à cette fin. On trouve des cloches et des carillons de cette maison dans presque toutes les villes du monde. (1) La structure d'acier pouvant supporter un carillon de 47 cloches. Cette sorte de construction est une innovation. (2) Voici quatre cloches qui viennent d'être installées dans deux villes canadiennes, la première à gauche, l'a été dimanche dernier à Kingston, en Ontario; et les trois autres dans le clocher de l'église de Saint-Jacques-de-Leeds, comté de Mégantic. (3) M. Henri comté de Mégantic. (3) M. Henri Fritsen, qui a commémoreré récemment le 300ième anniversaire de la fondeur de cloches. Il a reçu à cette occasion une décoration du Souverain Pontife. (4) de g. à d.: MM. J.-A. Krygsman, représentant de la Chambre de Commerce canado-hollandaise; M. Auguste Fritsen et John-D. Pinder, directeur de relations extérieures.

(Photo Ace Lefebvre).

Le meurtre d'Yvonne Lévesque éclairci

DETROIT, 8 (P.C.) — Le sergent-détective B. McCanneile, de Calgary, est en route vers Détroit en possession de mandats d'arrestation contre M. et Mme William-L. Wallace, qu'on soupçonne être les auteurs du meurtre d'Yvonne Lévesque, âgée de 23 ans, survenu à Calgary à la fin du mois d'août.

Le détective John Morin, de l'escouade des homicides de Détroit, a déclaré, hier soir, que Wallace, âgé de 42 ans et originaire d'Oxbow, Saskatchewan, a fait une déclaration dans laquelle il avoue avoir frappé Mlle Lévesque à la tête avec une bouteille de bière pendant que son épouse la maintenait.

Mme Wallace, âgée de 32 ans, a déclaré, pour sa part, qu'elle n'avait aucunement participé au meurtre et qu'elle ne connaissait rien de l'affaire. Wallace a révélé qu'une quatrième personne se trouvait dans le camp d'automobilistes le soir tragique. Il s'agirait de Donald-W. Henderson, 33 ans, de Clive, Alberta.

Mlle Lévesque était une serveuse de tables. Elle mourut à la suite de blessures reçues à coups de bouteille. Dès l'arrivée sur les lieux, les policiers aperçurent un homme, Henderson, penché sur la victime qui baignait dans son sang. Tandis qu'ils essayaient de la ranimer, les policiers oubliaient Henderson qui, profitant de la situation, se défila à l'anglaise.

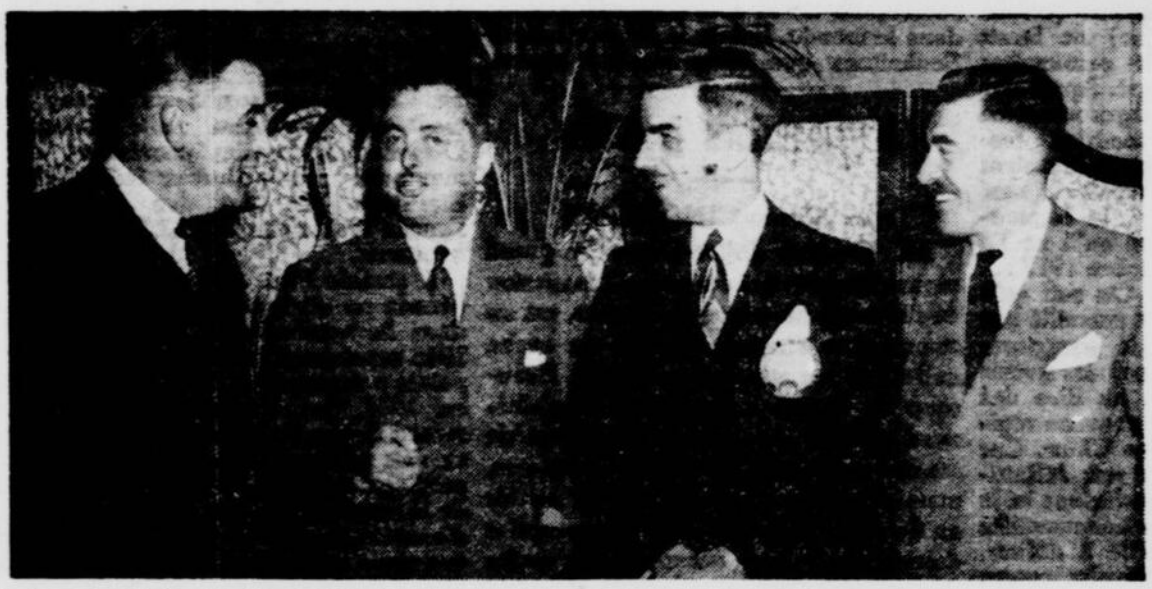
A Calgary, le chef de police Patterson n'émit aucun commentaire sur le retrait possible du mandat d'arrestation pour meurtre porté contre Henderson. Patterson a déclaré par contre que depuis longtemps déjà, dès le début même, ses détectives savaient que Wallace et sa femme s'étaient arrêtés au campement où avait eu lieu l'assassinat. Ils savaient aussi que le couple Wallace avait fêté à la bière avec Henderson et Yvonne Lévesque.

Les Anglaises mariées auront la libre jouissance de leurs biens

LONDRES, 8. — (P.C.) — La Chambre des Communes anglaise a approuvé en deuxième lecture un bill visant à libérer de toutes restrictions les héritages des femmes mariées. Ce projet de loi libérera les femmes mariées de toutes restrictions testamentaires imposées sur les biens hérités.

Ce projet de loi voté en 1935 ne permettait pas aux femmes mariées et héritières avant cette année de jouir librement des biens reçus. Le nouveau bill fait disparaître cette anomalie.

L'hon. Sauvé chez les Optimistes



A l'occasion de la Semaine de l'Optimiste, l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, était le conférencier, hier midi, à un déjeuner-causerie des clubs Optimistes de la région de Montréal en l'hôtel Windsor. De gauche à droite: l'optimiste Harold Tansey, qui a remercié le conférencier; l'hon. Sauvé; le président J.-Gérard Fortin, président du club Optimiste-Laurentien, et l'optimiste Fernand Picard, qui a présenté le conférencier.
(Photo la "Patrie" par Laliberté).

* * *

L'attitude des autorités:

Prévenir la délinquence au lieu de punir les délinquants (Hon. Paul Sauvé)

La Semaine de l'Optimiste

Il vaut mieux dépenser de l'argent pour prévenir la délinquence juvénile que pour punir les délinquants, déclarait hier midi, l'hon Paul Sauvé, ministre provincial du Bien-être et de la Jeunesse, qui ajoutait que la délinquence juvénile dans le district de Montréal a diminué de près de 50 pour cent depuis deux ans par suite de la collaboration qui a existé entre la police de Montréal et le ministère de la Jeunesse.

L'hon. Sauvé parlait devant les membres des clubs Optimistes de la région de Montréal réunis à la salle Prince de Galles en l'hôtel Windsor. Son Honneur le maire Camillien Houde, qui a proclamé cette semaine celle de l'Optimiste, était à la table d'honneur. Le déjeuner était présidé par M. J.-Gérard Fortin, président du club Optimiste-Laurentien. Le ministre a été présenté par l'optimiste Fernand Picard, trésorier de l'Optimiste-Laurentien, et remercié par l'optimiste Harold Tansey, C.R., membre de l'Optimiste-Montréal.

L'hon. Sauvé a souligné plusieurs réalisations intéressantes de son ministère depuis sa création il y a trois ans. Il a dit que le but principal du ministère de la Jeunesse était d'abord celui d'aider les jeunes gens non fortunés "parce que les autres peuvent se passer de nos activités".

Aujourd'hui, cependant, les facilités de s'instruire ou de se perfectionner dans les arts et métiers de toutes sortes sont ouvertes à tous. Il y a six écoles techniques et 40 écoles d'arts et métiers dans la province de Québec.

NOS TALENTS

M. Sauvé a vanté les talents de chez nous. "Nous avons chez nous, dit-il, immensément de talents. Malheureusement, les fortunes des parents ne sont pas toujours en proportion avec les talents de leurs enfants et c'est pourquoi le gouvernement provincial doit leur venir en aide". M. Sauvé a dit qu'actuellement, 4,000 jeunes gens de cette province ont reçu des bourses du gouvernement et font des études spécialisées aux dépens de l'Etat. Sans le gouvernement, ces jeunes gens ne pourraient aller aux études.

"Nous accordons des bourses sous deux conditions", explique le ministre Sauvé. "Il faut que le boursier montre de l'aptitude et ensuite il faut qu'il manque réellement d'argent pour poursuivre ses études". M. Sauvé ajoute que de cette façon l'argent du peuple sert à des fins utiles et humanitaires.

Les électriciens vont à la droite

PITTSBURGH, 8. — (P.A.) — L'Union des électriciens, expulsée du C.I.O., la semaine dernière, à cause de ses tendances vers la gauche, est déjà menacée de perdre 107,000 membres.

D'après une enquête faite, il semble que la plupart des employés désirent se ranger avec l'aile droite des électriciens.

Les chefs du C.I.O., qui ont jeté les bases d'une nouvelle union, pour remplacer celle qui a été expulsée, ont déjà eu raison de l'union rivale, en obtenant la signature d'une entente de travail à Yonkers, N.-Y.

Pour ce qui est de l'enquête, elle s'est poursuivie dans douze Etats, où l'Union des électriciens comptait 107,000 membres, et il semble que partout, les électriciens sont en majorité en faveur d'abandonner leur syndicat pour se rallier à la nouvelle filiale du C.I.O.

Roman-feuilleton de la PATRIE

LE LIEN D'AMOUR

Etude psychologique par Jacques Quagebeur

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

La plupart des divorces surviennent dans les premières années de mariage. Après la lune de miel les jeunes époux se retrouvent eux-mêmes, et certaines influences aggravent souvent cette crise d'adaptation. C'est ainsi que tant de foyers s'effondrent avant que le « temps » ait pu en sceller les pierres.

Dans « Le lien d'amour », l'auteur analyse un de ces cas lamentables. Ses héros connaissent à nouveau le bonheur qu'ils croyaient avoir perdu parce que le lien qui les unissait était assez fort pour résister à l'épreuve.

Ce « lien d'amour » est double : la Foi vient au secours de l'Enfant. Roman à thèse ? Nullement. Une émouvante tranche de vie avec une conclusion contraire au pessimisme destructeur qui s'installe dans nos mœurs comme une fatalité.

Telle est l'œuvre de ce talentueux auteur qu'est Jacques Quagebeur. Elle présente une bonne mise au point sur l'indissolubilité du mariage chrétien, et toutes les femmes — les mamans comme les jeunes filles — le liront avec profit. Nous commencerons la publication de cet excellent roman dans la *Patrie* quotidienne du samedi 12 novembre prochain. Qu'on se le dise.

Léger incendie à la prison de Kingston

KINGSTON, 8. (P. C.) — L'incendie qui a duré cinq heures dans l'un des pavillons du pénitencier de Kingston n'a donné lieu à aucune manifestation de la part des détenus.

Les prisonniers ont été transférés dans une autre aile. L'incendie a ravagé seulement la toiture et les dégâts ne sont pas considérables. On l'attribue à un court-circuit.

M. Pépin, architecte, décédé sur un train

TROIS-RIVIERES, Québec, 8. — (P.C.)—M. René Pépin, architecte de Montréal, âgé de 56 ans est décédé soudainement à bord du train qui se dirigeait de Montréal aux Trois-Rivières.

Un des fils de M. Pépin l'accompagnait au cours de ce voyage. M. Pépin s'était plaint de malaise aux environs de Yamachiche. Un prêtre, également à bord du train, fut appelé immédiatement.

Le coroner du district des Trois-Rivières, le Dr Jean-Louis Rochefort, a fait enquête et déclaré que la mort provient d'une cause naturelle.

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus; les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de *trop* engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10; 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai *seulement* 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Au dîner-causerie des Kinsmen-Alouettes



M. René GUENETTE, secrétaire adjoint de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et rédacteur en chef de la revue l'"Ecole canadienne", était le conférencier, hier soir, au Club Canadien, au dîner-causerie du club Kinsmen-Alouette, le plus récent des clubs Kinsmen de la région de Montréal. De gauche à droite: Madame Frank McIntyre, épouse du gouverneur de district, qui était aussi présent; M. Guénette et le président du club Marcel Gareau. (Photo La Patrie—J.-P. Laliberté)



La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée; O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an . 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois 3.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an $5.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre, 301, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone: ELgin 1016.

Etats-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 8 NOVEMBRE 1949

La loi sur l'habitation

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le texte du Bill 142, *Loi modifiant la Loi nationale de* 1944 *sur l'habitation*, a été distribué ces jours derniers aux députés, qui en connaissaient déjà l'objet et les grandes lignes, par deux déclarations faites antérieurement par le ministre de la Reconstruction, M. Winters.

Cette législation apporte des changements importants à la loi de 1944. Cette loi est modifiée, en premier lieu « de façon à permettre qu'un prêt conjoint de base représentant 80 pour 100 de la valeur d'emprunt de la maison soit consenti au propriétaire éventuel de sa propre demeure, qui la construit ou la fait construire, ou à un constructeur qui bâtit en vue de la vente à des acquéreurs de leur propre demeure ». La loi autorise en plus un prêt supplémentaire équivalant au sixième du prêt de base accordé au propriétaire ou à l'acquéreur de sa propre demeure, si le coût ou le prix d'achat de la maison sont jugés justes et raisonnables.

Dans le cas d'une maison de $5,000, le prêt de base serait donc de $4,000 et le prêt supplémentaire, de $666, formant un total de $4,666 et laissant un versement initial en argent de $334 à effectuer par l'acquéreur. Ce prêt supplémentaire a pour effet de faciliter l'accès à la propriété à ceux qui n'ont à leur disposition qu'un faible montant d'argent comptant. Le ministre de la Reconstruction a dit à ce sujet : « Bien que ce prêt plus élevé en vertu de la loi nationale sur l'habitation soit accordé en deux avances, la première au constructeur et la seconde, à l'acheteur, l'acte de prêt original en vertu duquel les avances sont faites au constructeur stipulera des montants suffisamment élevés, pour éviter un enregistrement et des frais légaux supplémentaires, si un second prêt est accordé à l'acheteur. Les mêmes principes seraient applicables aux personnes qui feraient construire leur maison au lieu de l'acheter des constructeurs. Ces personnes pourront jouir de prêts plus élevés à la condition que le coût de la construction de cette maison soit juste et raisonnable ».

Dans tous les cas le prêt ne pourra avoir une durée de plus de trente ans. Le prêt additionnel est garanti par la même hypothèque que le prêt de base, il est remboursable pendant la même période et porte le même taux d'intérêt.

Trente-deux ans après

par Henri DUFRESNE

L'Union Soviétique a célébré avec l'éclat qu'on imagine le 32e anniversaire de la révolution d'Octobre. Trente-deux années se sont déjà écoulées, en effet, depuis que les bolchévistes se sont emparés du pouvoir, mettant fin à l'autocratie des Tsars. Une année environ après que le comité militaire de Trotsky eut renversé le gouvernement provisoire de Kerensky, en prenant d'assaut le Palais d'Hiver à Saint-Pétersbourg (Leningrad), le tsar Nicolas II et sa famille (sauf un ou deux membres) étaient assassinés, malgré la forte pression des chancelleries européennes. On avait prédit que le bolchévisme (on dit aujourd'hui le communisme) ne ferait pas long règne. Il faut reconnaître qu'on s'est rudement trompé. Après des années difficiles et des purges massives au cours desquelles sont tombées presque toutes les têtes qui entouraient Lénine (Staline est aujourd'hui, sauf erreur, le seul survivant), le communisme semble plus puissant qu'il ne l'a jamais été depuis le 26 octobre 1917... à l'intérieur de la Russie. On sait qu'à l'extérieur il est gravement travaillé par le *titoïsme* qui menace de *gangrener* (pour parler comme Staline) les autres Etats satellites et même, au dire des observateurs politiques, le nouveau régime communiste implanté en Chine. Car il semble bien que la lutte soit définitivement engagée entre le *stalinisme* et le *titoïsme*. Le titoïsme est un communisme mitigé encore assez difficile à définir, né d'un mouvement de révolte contre l'*asservissement* à Moscou et qui semble disposé à chercher l'aide des pays capitalistes. Communisme quand même, mais susceptible, peut-être, d'évoluer vers un socialisme démocrate.

Il peut paraître étonnant qu'un régime tyrannique qui a fait tant de victimes, même chez le petit peuple, — et qui a dû se donner à maintes reprises des *transfusions de sang* au moyen de purges, — qui n'a encore rien tenu de ses promesses de haut standard de vie, de parfaite égalité et de bonheur pour le prolétariat, et où on voit chez les puissants du régime les mêmes abus qu'ils dénoncent chez les capitaines d'industrie du capitalisme, il peut paraître étonnant, disons-nous, qu'un tel régime soit en pleine force après plus de trente ans. C'est qu'on oublie que le peuple russe était déjà sous une tyrannie, qu'il n'avait jamais été à l'école de la démocratie. Il est passé d'une tyrannie à une autre, encore plus odieuse parce qu'elle ne respecte pas les sentiments religieux d'un peuple *naturellement chrétien*. Il ne faut pas oublier non plus que le régime se maintient par la terreur et que la délation y est pratiquée comme une vertu ou comme le seul moyen de *conservation*. Selon les observateurs les plus modérés, la Russie garde en ses bagnes ou camps de travaux forcés de 7 à 12 millions de prisonniers politiques ; d'autres disent 20 millions. Elle a ressuscité l'esclavage du temps des Pharaons : au lieu de construire des pyramides, elle emploie ses millions d'esclaves à des travaux de voirie ou de canaux. Main-d'œuvre qui ne coûte rien. Il faut reconnaître aussi que l'invasion allemande de la deuxième Grande Guerre, en stimulant le patriotisme *terrien* du moujik, a réalisé, un moment du moins, l'unité autour de Staline et que les brillantes victoires remportées par les armées russes n'ont pas peu contribué à renforcer le régime. Il est vrai aussi que le communisme a évolué et qu'il s'est écarté sur plusieurs points de la pure doctrine marxiste. Et on continue aujourd'hui d'exploiter le sentiment national du peuple russe en lui représentant la démocratie comme une ogresse prête à le dévorer.

Bien imprudent qui oserait prédire le terme du régime communiste en Russie. C'est là un secret qui n'appartient pas à l'homme. Au jour marqué par le destin, quand la mesure sera jugée comble, Dieu n'aura même pas à lever un doigt pour que la tyrannie moscoutaire s'écroule comme s'est écroulée une autre tyrannie qui faisait trembler les peuples asservis : le nazisme. Rien n'est solide que ce qui s'appuie sur le Décalogue. Ne hâtons pas le jugement de Dieu, qui veut plutôt la conversion du pécheur que sa mort. En attendant l'heure du destin, prenons bonne note des protestations de paix formulées par Malenkov, le brillant orateur communiste, à l'occasion du 32e anniversaire de la révolution d'Octobre. Malenkov a affirmé que la Russie non seulement ne veut pas la guerre, mais qu'elle fera *tout ce qu'elle pourra pour la prévenir*. A en juger, toutefois, par le ton menaçant qu'il a pris, dans ce même discours, à l'endroit des grandes puissances démocratiques, c'est à condition, sans doute, que celles-ci, à commencer par les Etats-Unis, reconnaissent la suprématie de la dictature communiste dans le monde. Est-ce là *la paix russe* ? Souhaitons que nous fassions erreur.

Appréhensions justifiées

par Alonzo CINQ-MARS

M. Frédéric Joliot-Curie, le grand savant français qui dirige la Commission de l'Energie atomique de France, est un communiste reconnu et qui ne cache nullement ses attaches politiques. Beaucoup de Français s'étonnent et s'alarment de voir un communiste chargé de fonctions aussi délicates et importantes, mais personne n'a osé jusqu'ici mettre en doute la loyauté de cet homme qui a donné en plusieurs occasions des gages de son patriotisme. C'est ainsi qu'en janvier dernier, lors de l'inauguration de la première pile atomique construite en France, il a déclaré qu'un communiste français ou tout citoyen français qui vient en possession d'un secret pendant qu'il est à l'emploi de l'Etat n'a pas le droit de le révéler à une puissance étrangère, ajoutant que, quant à lui, il quitterait les rangs du parti communiste si jamais ce dernier lui ordonnait de faire une telle révélation.

Ces propos valurent à M. Joliot-Curie d'être dénoncé par plusieurs journaux communistes de France et firent taire les appréhensions des anticommunistes français. Il aurait bien dû s'en tenir là. Voici qu'il donne aujourd'hui passablement raison aux patriotes français qui blâment leur gouvernement de le maintenir à un tel poste, car il quitte un peu trop souvent son laboratoire pour s'occuper activement de politique. Il est président du congrès mondial des amis de la paix, organisation lancée et entretenue par Moscou et dont fait partie le fameux « dean » rouge Johnson, de Cantorbéry. C'est à ce titre que, de passage à Rome où il était allé présider une réunion de ce congrès, il vient d'attaquer violemment le gouvernement des Etats-Unis, lui reprochant de pratiquer une politique étrangère d'agression, de se préparer à la guerre contre la Russie et de permettre à la presse américaine de préconiser cette guerre.

En dépit de ses protestations antérieures de patriotisme, M. Joliot-Curie reste donc un politicien communiste qui se permet de faire devant une institution d'inspiration communiste des déclarations absolument opposées à la politique du gouvernement de son pays. Il ne parle pas autrement que le font les représentants du bloc soviétique aux assemblées des Nations Unies. Ses premières protestations sur la discrétion à observer au sujet des secrets atomiques ont pu rassurer ses compatriotes quant à la droiture de ses intentions, mais les propos qu'il vient de tenir à Rome portent un rude coup à la confiance dont il a été honoré jusqu'ici.

Le gouvernement français fait certes preuve d'une grande magnanimité en laissant M. Joliot-Curie diriger les recherches atomiques en France. La conduite que ce grand savant tient depuis quelque temps en dehors de son laboratoire est toutefois loin de satisfaire l'immense majorité des Français.

Un homme qui occupe un poste aussi important doit être au-dessus de tout soupçon, comme la femme de César. M. Joliot-Curie est un bon Français, nous voulons le croire, mais c'est un piètre politicien. Son devoir est de s'acquitter des fonctions importantes qui lui ont été confiées et de ne pas s'occuper de politique comme il le fait. Dans les autres pays du bloc occidental, on a destitué, à cause de leurs tendances communistes, des fonctionnaires qui occupaient des postes beaucoup moins importants que celui que détient en France le communiste Joliot-Curie.

La tuberculose au Canada

Pour la première fois dans l'histoire, le taux de la mortalité par tuberculose au Canada est tombé au niveau des trentaines par cent mille habitants. D'après les données provisoires communiquées par le Bureau fédéral de la Statistique, le taux des décès pour l'année 1948 s'établit à 37.1 par 100,000 habitants.

Il semble bien qu'à chaque nouvelle décade on ait à se féliciter d'un déclin dans le nombre des décès. Celui de 1948 représente un fléchissement de 6.3 points par rapport à celui de 43.4 réalisé en 1947, lequel constituait alors un record de modicité. Le taux diminué est en fait tellement remarquable que l'on peut se demander s'il nous sera possible de le maintenir. C'est donc avec un peu d'anxiété, non moins que d'optimisme, que nous attendrons l'annonce du taux pour l'année courante.

Le fait est que le taux de la mortalité a diminué dans toutes les provinces, mais surtout dans l'Ile du Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Dans l'Ile du Prince-Edouard, le taux a diminué de 27.2 points — de 67.0 qu'il était en 1947, il est tombé à 39.8 en 1948 — mais, comme il s'applique à une population peu nombreuse, il ne représente effectivement qu'une diminution de 26 décès. En Nouvelle-Ecosse, le taux est tombé de 49.8 en 1947 à 38.9 en 1948 ; et en Colombie-Britannique, de 51.3 à 40.8. Il reste que ces diminutions sont appréciables et reflètent une tendance bien encourageante.

A cet égard, le progrès dans la province de Québec mérite une mention spéciale. Le taux des décès, qui y était de 72.2 en 1946 et de 65.6 en 1947, a été de 58.4 en 1948. Qu'il ait diminué de près de 14 points en deux ans, voilà qui mérite d'être signalé, car c'est une preuve de l'efficacité du programme plus intense d'enrayement présentement appliqué en cette province.

Les taux dans les diverses provinces sont les suivants : Ontario, 19.2 ; Saskatchewan, 26.8 ; Alberta, 30.6 ; Manitoba, 38.0; Nouvelle-Ecosse, 38.9; Ile du Prince-Edouard, 39.8 ; Colombie-Britannique, 40.8; Nouveau-Brunswick, 45.7 et Québec 58.4. On remarquera que c'est encore dans l'Ontario, ensuite en Saskatchewan, que le taux est le moins élevé. L'Ontario est en effet la première des provinces où le taux soit tombé à moins de 20 par 100,000.

Le total des décès par tuberculose au Canada en 1948 a été de 4,771, dont 2,145 femmes et 2,626 hommes. Parmi les femmes, la mortalité se produit dans le groupe d'âges 20 à 29 ans ; tandis que chez les hommes, c'est dans le groupe d'âges 50 à 59 ans, où le taux a été de 59 par 100,000.

Les loyers seraient haussés de 20 à 25 pour cent. La joute entre la ligue des locataires et la ligue des propriétaires semble inégale.

Si la hausse arrive le 15 décembre, ce sera un beau cadeau de Noël pour le locataire.

Les mots qui vivent

—Comme la douceur exige la force, elle confère la puissance. Par elle, d'abord, la volonté possède et gouverne toutes les puissances de l'homme; par elle un homme subjugue aussi, en les gagnant, les volontés étrangères. La douceur est une vertu; elle est donc intime, pratique et permanente. Son domicile est le coeur, son domaine est tout l'homme; elle s'acquiert en s'exerçant, et elle subsiste si bien indépendante des circonstances, qu'elle éclate surtout dans les contrariétés. Si vous analysez cette vertu, spéciale bien que composée, vous trouverez comme ses éléments: l'humilité, la force et la charité. Voulez-vous être doux? Soyez fort, il le faut. Si vous êtes remplis et revêtus de douceur, c'est que vous serez debout, élevés au-dessus de vous-mêmes dans le calme de la force, donnant la main à l'humilité et à la charité.—*Père de Ponlevoy, S.J.*

En marge de l'actualité

Le bon exemple

(par Paul de MARTIGNY)



Jamais deux sans trois, dit le proverbe. Deux guerres ont appris à l'Angleterre ce qu'elle peut attendre de la troisième. Le fait que Staline a des bombes atomiques dans sa glacière a mis sur ses gardes notre belle-mère.

Le recrutement pour la défense passive du territoire anglais se poursuit depuis le premier novembre. Les recrues suivront un enseignement sur les mesures à prendre à la suite d'une déflagration atomique. On leur apprendra à se servir des instruments qui révèlent la présence de radiations dangereuses. Déjà les techniciens du ministère de l'Intérieur ont fait fonctionner ces instruments sous leurs yeux, ont commencé à leur en apprendre le maniement.

Que faisons-nous dans ce domaine? Rien! Que nous ont appris les deux guerres? Pas grand'chose sinon que nous serons placés entre l'enclume et le marteau lors de la prochaine. A peine savons-nous que pendant la deuxième guerre, un sous-marin allemand est monté par deux fois à la surface dans le golfe et par trois fois a descendu des hommes à terre. Par trois fois ils ont circulé dans le village. Chaque fois ils allèrent prendre un verre à l'auberge. On dit même qu'ils firent danser les filles des marins et des pêcheurs. Il reste à dire des hommes de Hitler qu'ils furent très corrects. Ils ne détruisirent rien, ils ne tuèrent personne. Ils poussèrent même la correction jusqu'à payer les consommations qu'ils prirent à l'auberge. On peut ajouter qu'ils parlaient notre langue en sorte qu'on les prit pour ceux qu'ils n'étaient pas et qu'on leur témoigna la sympathie à laquelle, chez nous, ont droit nos cousins de France.

Tout ceci pour en venir à la question de savoir si les Russes se conduiront aussi bien lorsque se lèvera le jour inévitable.

Avant la guerre, la civilisation allemande était comparable à la nôtre. A quoi est comparable celle des Russes, sinon à la civilisation de demi sauvages?

Que ferions-nous, advenant qu'une bombe atomique explose sur Montréal?. Nous ne ferions rien, pour la raison que nous ne saurions que faire. Nous prenons des mesures pour défendre le Grand Nord. Pourquoi n'en prenons-nous pas pour nous défendre nous-mêmes? Pourquoi ne créons-nous pas un corps de défense passive? Pourquoi ne suivons-nous pas le bon exemple qu'une fois de plus nous donne l'Angleterre?

Il y a toujours des privilégiés

Quelque 3,400 locataires qui louent de la Société Centrale de Prêts et d'Hypothèques, une compagnie de la Couronne, peuvent respirer un peu plus facilement que la plupart des autres locataires de Montréal.

Un porte-parole officiel de cette société a laissé entendre hier que les augmentations de 20 à 25 p.c. ne prendraient pas effet avant que les autorités concernées ne soient tombées d'accord sur une décision.

Si, à cette époque, on envisageait une augmentation elle n'atteindrait probablement que 2, 3, 4 ou 5 p.c. seulement, selon le logis des locataires.

Impôt sur le revenu

On ne peut déduire les cotisations syndicales

OTTAWA, 8 — (DNC) — Une motion CCF visant à permettre aux salariés de déduire de leur impôt sur le revenu les cotisations qu'ils donnent aux syndicats, ou à l'association à laquelle ils appartiennent, a été rejetée, hier, aux Communes, par un vote de 108 voix contre 48.

Avant la mise aux voix de cette motion, le ministre des Finances, Douglas Abbott, a déclaré que le gouvernement a déjà considéré une telle suggestion, mais que son adoption ne serait pas dans l'intérêt général des contribuables. "Nous croyons", a-t-il dit, "qu'il n'est pas dans l'intérêt de la majorité des contribuables de permettre aux salariés une déduction générale sur leur traitement."

M. Abbott admet que le salarié est souvent obligé de faire partie d'une union ou d'un syndicat et paye nécessairement sa contribution à l'association à laquelle il appartient. Il signale que les médecins et les avocats, ceux-ci ont droit de déduire les sommes qu'ils donnent annuellement à leur société respective, se trouvent dans l'obligation d'appartenir à certaines sociétés légales ou médicales. Il considère le revenu du salarié comme un revenu net, tandis que les avocats ou médecins qui ne sont pas à salaires appartiennent à la catégorie de revenus bruts pour fins d'impôts. Il ajoute que notre système d'impôt sur le revenu au Canada est basé sur celui de la Grande-Bretagne. M. Abbott soutient que si le revenu du salarié était considéré comme brut, il serait pratiquement impossible d'administrer la loi de l'impôt sur le revenu, étant donné toutes les déductions qu'on pourrait y inclure: les frais de transport, dépenses pour les repas, le coût des uniformes, des outils, etc.

Le ministre des Finances explique qu'aux Etats-Unis, on alloue une déduction générale de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu des salariés pour couvrir les frais d'union, les dons de charité et les dépenses médicales.

Il est d'avis que cette mesure serait plus acceptable parce qu'elle serait facile à contrôler. Toutefois, compte tenu de tous les avantages et inconvénients, il déclare que ce système n'est pas particulièrement désirable au Canada, et qu'on est encore mieux avec le vieux système. Le principe est que les salaires ou traitements devraient être suffisants pour permettre à l'employé de s'acquitter de ses obligations provenant du fait qu'il appartient à une association quelconque. Le ministre rappelle qu'il y a seulement deux exceptions à la loi de l'impôt: le cas des employés de chemins de fer, et celui des religieux. M. Abbott dit en terminant que le gouvernement pourrait dans l'avenir considérer de nouveau la question de permettre aux salariés de déduire les cotisations qu'ils donnent à leurs syndicats, mais que la motion CCF semble plutôt être une mesure de non confiance.

MM. Angus MacInnis, CCF de Vancouver-Est, A. Byrne, libéral de Kootenay-Est, R. Knight, CCF de Saskatoon, P. Higgins, conservateur de St-Jean-Est, Clarence Gillis, CCF du Cap-Breton, C. Johnston, créditiste de Bow-River, et Howard Green, conservateur de Vancouver-Quadra, ont parlé en faveur de la motion CCF.

40,000 métallurgistes retournent au travail

WASHINGTON, 8. (P. A.) — Un règlement du conflit qui provoquait la grève chez les employés de l'aciérie Jones & Laughlin Steel Corporation, inspire confiance à ceux qui s'efforcent de régler les grèves des aciéries et des charbonnages, aux Etats-Unis.

Les officiers du gouvernement américain, qui travaillent actuellement avec acharnement au règlement de la grève des charbonnages, ont été des plus heureux d'apprendre que la grève avait été réglée dans la quatrième des aciéries américaines, en importance, les dirigeants de cette firme s'étant entendus avec les chefs des Métallurgistes unis d'Amérique, sur les termes du règlement du conflit.

RETOUR AU TRAVAIL

Le règlement de la grève à la firme Jones & Laughlin a été annoncé hier soir, à Pittsburgh Philip Murray, président des métallurgistes et du C.I.O., a déclaré qu'il avait personnellement donné ordre aux employés de retourner au travail.

Cette compagnie emploie 40,000 hommes, dont 25,000 sont membres de l'union. L'entente s'est conclue sur la même base qu'à la Bethlehem Steel Corporation, les patrons consentent à assumer le coût entier du fonds de pension. Les vieux employés de 65 ans, après 25 ans de service, auront droit à une pension de $110 par mois. On estime à neuf cents de l'heure ce que coûtera la contribution de la compagnie à la constitution de ce fonds.

PROGRES

On croit aussi que la Republic Steel Corporation, la troisième des aciéries, en importance, est sur le point d'en venir à une entente avec les syndiqués. Les conseillers juridiques des deux parties doivent conférer ensemble, demain.

A la Great Lakes Steel Corporation, on semble aussi sur le point de s'entendre.

L'union a permis à 200 employés préposés à l'entretien des immeubles, d'aller préparer l'usine à la reprise des opérations, ce qui laisse entendre qu'on est sur le point de conclure une entente à cet endroit aussi.

Le conciliateur du gouvernement américain, Cyrus Ching, a rapporté qu'il ne progressait aucunement dans la voie d'un règlement, dans la grève des charbonnages.

Pour ce qui est de John Lewis, on a rapporté à Chicago, qu'il demande pour ses hommes, la journée de travail de sept heures, une augmentation de salaire de 95 cents par jour, ainsi qu'une augmentation de la royauté de 20 cents la tonne destinée à constituer un fonds de retraite pour les vieux mineurs. L'entente contenant ces clauses est expirée le 30 juin dernier.

Suicide d'un chef de police

DENVER, 8 — (P. A.) — On a trouvé hier, dans une petite salle de bain, le cadavre du chef de police John-F. O'Donnell, atteint d'une balle de son propre revolver. On croit qu'il s'agit d'un suicide.

Nouvelle carabine examinée par les chefs de la Défense



Les chefs américains de la Défense examinent durant des manoeuvres officielles de l'infanterie une nouvelle carabine de calibre 30. De g. à d.: le général Omar BRADLEY, chef d'état-major; M. W. Stuart SYMINGTON, secrétaire à l'Aéronautique; l'amiral Forrest-P. SHERMAN, le nouveau chef des opérations navales; le général Hoyt VANDERBERG, chef d'état-major à l'Aéronautique, et M. Francis-P. MATTHEWS, secrétaire de la Marine. Les manoeuvres se sont déroulées à Fort Benning.

Ville Saint-Laurent se choisit un maire

Les 2,500 électeurs de Ville St-Laurent ont de 9 h. à 5 h. aujourd'hui pour se rendre aux 11 polls répartis à travers la ville et choisir le candidat qui remplacera le maire Edouard Gohier, qui a démissionné pour cause de santé.

Les aspirants au poste sont: le Dr J. H. Authier, qui a fait la lutte à l'ex-maire Gohier aux élections municipales de janvier dernier, et qui n'a perdu que par 87 voix; Me Maurice Sauvé, avocat.

Le résultat du vote devrait être connu aux environs de 6 h., sinon officiellement, du moins par les rapports qui parviendront aux comités centraux des deux candidats.

Le décompte officiel n'a lieu que demain matin, à 10 h., aux bureaux de l'hôtel de ville, avenue de l'Eglise. Ce décompte sera fait publiquement par le président d'élection, M. Lucien Toupin, qui est aussi gérant de la ville.

Les deux candidats n'ont tenu qu'une assemblée chacun, en la salle de l'école Beaudet, boul. Décarie, qui sert de salle municipale en attendant que les édiles de St-Laurent se construisent un hôtel de ville.

Le Dr Authier, au cours de sa campagne, a pressé l'élément anglophone de s'occuper plus activement des affaires municipales. Il propose la construction d'un hôtel de ville, d'école et d'église, d'une piscine de natation, d'un nouveau poste de police et de pompiers.

Me Sauvé veut continuer la politique administrative de l'ex-maire Gohier. Il propose plusieurs améliorations dans la ville sans augmenter les taxes, et veut encourager la construction d'habitations familiales.

La réponse est à l'électeur.

MESSE DE REQUIEM

Aux infirmières de l'hôpital de la Miséricorde, la messe pour les infirmières décédées, pour les parents défunts, aura lieu en la chapelle de la Miséricorde, samedi, le 12 courant, à 7 h. 30 du matin. Les infirmières sont priées d'y assister. Le déjeuner leur sera servi au cafétéria de l'hôpital.

BREVETS d'INVENTION
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL



1410 SUR VOTRE CADRAN ... CHLP

C·H·L·P

présente ...

AUJOURD'HUI

2 h. 30—L'HEURE SYMPHONIQUE, programme classique présenté le mardi, le jeudi et le samedi après-midi pour les mélomanes, fidèles auditeurs de CHLP. C'est une réalisation JACQUES BERTRAND.

3 h. 30—FANTAISIE SWING, une heure de sélections musicales américaines par ANDRE CHABOT avec le concours des meilleurs orchestres américains.

4 h. 30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, un programme que les amateurs de la Chanson de Paris ne manquent jamais d'écouter puisqu'il leur apporte les voix des vedettes de la Ville-Lumière qui sont aujourd'hui: Fernandel, Michel Roger, Lily Fayol, André Dassary, Rudy Hirigoyen, Georges Ulmer.

5 h. 00—COQUETEL MUSICAL qui vous parvient du Café Top Hat et met en vedette Denis Drouin, chanteur fantaisiste, et le maitre de cérémonies, Jacques Bertrand.

6 h.00—LA REVUE DES NOUVELLES avec notre reporter de l'air JACQUES AUGER qui vous revient du lundi au vendredi à 1 h. et à 6 h.

6 h. 10—SPORT-ECLAIR, en quelques minutes, la revue des nouvelles sportives avec Roland Giguère.

7 h. 45—NOS VEDETTES CANADIENNES où vous applaudirez ce soir à la voix charmeuse de la charmante Lise Roy, une étoile de la radiophonie canadienne.

8 h. 00—ALOHA HAWAI qui vous apporte un peu de brise de là-bas, avec Lani McIntire et ses Aloha Islanders.

8 h. 30—XAVIER CUGAT et son orchestre de danse.

9 h. 00—PLACE PIGALLE avec le dynamique disc-jockey ANDRE TREICH et Luc Barney, Lily Fayol, Yvon Jeanclaude, Jacqueline François, Jean Patart, Lys Gauty.

10 h. 00—MONTREAL LA NUIT, allant d'une boite de nuit à l'autre dans le Montréal-Nocturne en compagnie du guide ROLAND GIGUERE. Egalement à 11 h.

10 h. 30—PHIL BRITO qui ce soir, de 10 h. 30 à 10 h. 50, se fera entendre dans un programme de populaires chansons de charme américaines.

DEMAIN

11 h 30—AU CABARET DANSANT où vous êtes conviés pour applaudir l'orchestre de Larry Green et la chanteuse Sarah Vaughn.

9 h. 00—MADAME, BONJOUR viendra vous dire une fois de plus demain matin, notre amie à tous et à toutes, GISELE conseillère en soins de beauté. Une émission que la ménagère ne doit pas manquer.

L'Heure Classique

c'est-à-dire pour les mélomanes

L'HEURE SYMPHONIQUE

cet après-midi de 2 h. 30 à 3 h. 30



une réalisation de
JACQUES BERTRAND

Les oeuvres au programme:

1.—Ouverture: "Roméo et Juliette" de Tschaikowsky avec l'orchestre symphonique de la NBC sous A. Toscanini.

2.—Concerto No 2 pour piano et orchestre de Chopin
Alfred Cortot, au piano
Orchestre dirigé par John Barbirolli

En primeur quotidienne

tous les soirs de 10 h. 50 à 11 h.

"LE SPORT CE SOIR"

apporte aux sportifs les plus récentes informations, les dernières nouvelles du domaine sportif avec



JERRY TRUDEL

Notre commentateur vous y présente les renseignements du hockey, de la lutte, de la boxe et ses commentaires

Du lundi au vendredi

les garçons et fillettes sont invités à écouter
tous les soirs de 6 h. 35 à 6 h. 40

LE MESSAGE DU PÈRE NOËL

sur les ondes du poste C.H.L.P.

SUIVEZ LE DEPART DU POLE NORD, LES AVENTURES DU GRAND VOYAGE VERS MONTREAL, GRACE AUX ONDES DU POSTE C.H.L.P.

L'heure féminine ...

DE MIDI A 2 HRES DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT

avec les Etoiles de la Chanson de Paris

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

MARDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6 00	Revue et sport	Elle et lui	Yvan Fmtr.	Star Club	Variétés	Nouv. et	Par. de la char
15	Carr. de la ch.	Dites-moi	Nouv. de sport	"	Nouv.	ballroom	"
30	"	Sport	Revue	Nouvelles	Divertimento	"	"
45	"	Nouvelles	En dinant	Instrumentally	"	"	Sport (6.55)
7 00	Autour de la t.	Jacq. Catudal	Un homme	Beulah	Bernie Broden	Nouvelles	Par. de la chan
15	Heure familiale	Moulin des rêves	Métropole	Jack Smith	Gisèle	Dow Award en.	"
30	Blanc & noir	Rue des pignons	Fred Barry	Club 15	Reportage	Decca features	Nouv. (7.55)
45	Vedettes canad.	Faubourg à m'.	Chansons	Make mine mus.	Points de vue	Sport	
8 00	Alloha, Hawaii	Juliette Béliveau	Idées en marche	Al Ballington	Quizz	Share the wealth	Chansons popu-
15	"	"	"	"	"	"	laires
30	Xavier Cugat	Mine d'or	Concert symp.	Symphonie	Cavalcade	Fun parade	Etoiles de dem
45	Nouv. (8.55)	Ch. du tpe 8.55	"	"	"	"	Nouvelles (8.55)
9 00	Place Pigalle	Dans le vivoir	"	"	Bob Hope	Fun parade	Swing la
15	"	"	"	"	"	"	baquaise
30	"	Rall. du rire	Ecole des	Dr Lambert	Fibber & McGee	The Chicagoans	"
45	Nouvelles	à Paris	parents	Le parlement	"	Reflections	Nouvelles (9.55
10 00	Montréal la nuit	Moment musica	Nouvelles	Critiques	Revue	Cavalcade	Paris swing
15	"	"	Conférence	"	"	$50 question	"
30	Phil Brito	J'ai dit ça	Amérique latine	Family close-up	Liecester Sq.	Nouvelles	Paris-swing
45	Sport (10.50)	Les nouvelles	Musique	"	"	Rendez-vous	Sport (10.55)
11 00	Montréal la nuit	Sports	Adagio	Nouv.-D. Smith	Alberta Ranch	Sport	Here come
15	"	Chanteur genre	"	Sérénades	"	Music in the	the bands
30	Cabaret	Orch. de danse	Pour vous	"	Orch. danse	night	Nouv. (11.55)
45	"	"	"	"	"	"	
MINUIT	Nouv. et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin	Nouvelles et fin	Nouvelles	Musique

MERCREDI

A.M.							
6 00		Nouvelles		Nouvelles et	Nouv. et mus.	Nouv. et Ferm.	Aux fermiers
15		(6.05) Eveil		Merry-go-round	"	"	Prière
20		Eveil agricole		"	"	Debout Mont.	Aux fermiers
45	(6.50) Ouvert.	"		"	"	Sacré-Coeur	Nouv. (6.55)
7 00	Carrousel	Actualités			Nouvelles	Nouvelles	Avec Marcel
15	"	Michel Noël	Opéra de 4 sous	Nouvelles	Dévotions	Mus. Clock	Baulu
30	"	"	"	Merry-go-round	Fanfares	Nouv. et mus.	"
45	Nouv. & sport	½ h. Oratoire	"	"	"	"	Nouv. (7.55)
8 00	Of. au S.-Coeu	Nouv. du jour	Radio-journal		Nouv. et mus.	Nouvelles	Messieurs-dames
15	Impromptu	Michel Noël	Elévations	Nouv.-Merry-go-	"	Musical clock	"
30	En déjeûnant	"	Rythmes	round	After breakfast	"	"
45	Nouv. (8.55)	"	"	"	"	"	(8.55) News
9 00	Madame bonjour	Actualités et	Nouvelles et	Nouv.-Mus.	Nouv.	News	Roger Baulu
15	"	Michel Noël	chansonnettes	Breakfast club	Musique	Time was	"
30	Tohama	Bl. & notres	Petit train	"	"	"	"
45	Nouv. (9.55)	Fl. & chardons	"	"	Educatif	"	(9.55 News)
10 00	Au pas musette	Act. et	Sur nos ondes		"	Nouvelles	Nos artistes
15	Canzone	Fern. Robidoux	M'Amie d'Amour	Rosemary	Kindergarten	Ballroom	Catelli
30	CHLP-1-4-1-6	"	Mme est servie	Brighter day	Grand & Brett	"	Ch. populaires
45	"	"	Ce qui ne va...	Kate Aitken	Song shop	"	(10.55) News
11 00	Buffet de gaîté	Actualités	F. Louvain	Remember	Road of life	Nouvelles et	Par. de la char
15	"	(11.05) Panier	Mét. Rancourt	Romance	Grande soeur	Kate Aitken	"
30	"	Club du disque	Troubadours	"	Your beef	"	"
45	"	"	"	Pour Madame	Laura	Record shop	(11.55) News
P.M.							
12 00	Heure fém.		Jeunesse dorée		Nouv.	Nouvelles	Parade de la
15	"	Nouv. &	Rue Princ.	Nouv. et today's	Tante Lucie	News Quiz	chansonnette
30	"	bon appétit	Rév. Rural	the day	Emis. rurale	Nouv. et Sports	"
45	"	Coin du disque	"	"	"	Anne Richard	"
1 00	Radio-journal et	Nouv. & Buenos	Quelles nouv.		Nouv.	Nouvelles et	Nouv. et Par.
15	Heure fém.	"	Radio-journal	Nouv.-Rendez-vs	Happy gang	Pops concert	de la chanso
30	"	Culture & Mus.	Vers le Soleil	"	"	"	(1.55) Nouv.
45	"	"	Fins gourmets	"	Rita Martin	"	
2 00		Actualités		Breakfast in	Voyage	Nouvelles	The band
15	"	Musique	Grande Soeur	Hollywood	Commentaires	Easy aces	"
30	Votre goût	Un peu de tout	Maman Jeanne	Strollin' tom	Musically yours	Paula Stone	Nouv. (2.55)
45	"	Réverie	Voyage	Nancy Craig	"	Gospel singer	
3 00	"	Act. et avec	Lettre à une C..	Mélodies	Life can be	Nouvelles et	For the askin
15	"	Denise	"	"	Ma Perkins	Garry Moore	"
30	Fantaisie swing	"	Chefs-d'oeuvre	Musique	Pepper Young	"	Nouv. (3.55)
45	Nouv. (3.55)	"	"	"	Right to	"	
4 00	Fantaisie swing	Act. et évé.	"	Aunt Mary	Jack Berch	N. et Club 800	Art. canadiens
15	"	sociaux	Pour les malad.	Guiding light	Chansons	"	Oncle Troy
30	Carr. de la ch.	Thé dansant	"	Dr Malone	Claire Wallace	"	Par. de la ch.
45	Nouv. (4.55)	"	Radio-collège	Valse	Musique	"	Nouv. (4.55)
5 00	Coquetel	Act. et	"	Bunk house	Variétés	Nouvelles	Chansonnettes
15	"	Ch.de mon coeur	"	"	"	Ballroom	"
30	Carr. de la ch.	Hollywood	Faire-part	"	Contes	"	"
45	"	J.-Claude & Lise	Chansonnettes	Oncle Troy	Don Messer	"	Nouv. (5.55)
6 00	Nouv.-sport	Elle et lui	Yvan Fmtr.	Star Club	Variétés	Nouvelles et	Par. de la ch.
15	Carr. de la ch.	Dites-moi	Nouv. et sport	"	Nouv.	Rexalistes	"
30	"	Forum sports	Revue	Nouv.-D. Smith	Divertimento	Ball Room	"
45	"	Nv. chez nous	En dinant	Instrumentally	"	"	Nouv. et spor
7 00	Autour de la t.	Jacq. Catudal	Un homme et...	Beulah	Bernie Braden	Nouvelles	Par. de la ch.
15	Hre familiale	Chacun à son...	Métropole	Jack Smith	Mercredi soir	Dow award a.	"
30	Blanc & noir	Rue des pignons	Peintres de n..	Club 15	Poésie anglaise	Frank Starr	"
45	Ved. canadien.	Faubourg à m'.	Félix Leclerc	Make mine mus.	"	Sport	Nouv. (7.55)
8 00	Heure italien.	Vedettes de la			Orchestre		Fantôme au
15	"	chanson	Ceux qu'on aime	Orchestre	"	Pursuit	clavier
30	"	Trois cloches	"	"	7 who were	"	Reine d'un soir
45	"	(8.55) C. du T	Mosaique canad.	Gr. Gildesleeve	hanged	Take a chance	Nouv. (8.55)
9 00	Place Pigalle	Kostelanetz &			"	"	Jazz de France
15	"	Pons	Carabin	Comrades	"	Groucho Marx	"
30	"	Orch. danse	"	in arms	"	"	13 chanceux
45	Nouv. (9.55)	"	"	Curtain time	"	Town topics	Nouv. (9.55)
10 00	Montréal la nuit	Moment musical	Nouvelles		Nouvelles	"	Paris swing
15	"	"	Conférence	Favorite story	Revue	Nouv.-Cavalcade	"
30	Evelyn Knight	Nos gouvernem	Peter Pears &	"	Peter Pears &	$50 question	Nouv. (10.55)
45	Sport (10.50)	Nouvelles	Benj. Britten	Mystery	Benj. Britten	Nouvelles	
11 00	Montréal la nuit	Sports	Adagio	playhouse	"	L. Barrymore	The band
15	"	Chanteur genre	"	Nouv.-D. Smith	Tombée de la	"	"
30	Cabaret dansant	Orchestre	Pat. Poitras	Sérénade	nuit	News et sports	"
45	"	"	"	"	Song in the air	Musique	Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orc.	Fin	Nouv. -Fin	Nouvelles	Nouvelles	Musique

Célébration des noces d'argent de M. et Mme A. St-Jacques, à St-Pie

SAINT-PIE, (D.N.C.)—M. et Mme Adrien St-Jacques (Oriana Tanguay) ont célébré le 15 octobre leurs noces d'argent après vingt-cinq ans de vie commune. Ils s'étaient épousés à l'église de Saint-Pie. De leur union naquirent neuf enfants: Germain, Rita, Suzanne, Gilles, Guy, Claire, Monique, Rolande et Micheline. Ils ont aussi une bru, Mme Germain Saint-Jacques (Madeleine Brisebois). La journée commença par une messe solennelle célébrée par M. l'abbé Horace Messier. M. le curé Desmarais prononça une touchante allocution et bénit les jubilaires. Ils étaient accompagnés d'une bouquetière, Micheline Saint-Jacques; d'un page, Léon Hébert, de Saint-Hyacinthe, leur neveu, et de leurs pères, MM. Henri Tanguay, de Montréal et Alfred Saint-Jacques, Saint-Pie. Après la messe, il y eut réception à la salle Bazinet. Une adresse fut lue par leur fille Claire, cependant que des fleurs et une superbe coutellerie étaient offertes au nom des parents et amis. Des allocutions furent prononcées par MM. Adrien Saint-Jacques et Clodomir Bernard.

Au dîner qui suivit, on remarquait: MM. et Mmes Alfred Saint-Jacques et Jean Saint-Jacques, Saint-Pie; Roland Saint-Jacques et Bertrand Hébert, Saint-Hyacinthe; Esdras Houle, Saint-Césaire, Rodrigue et Henri Marin, Saint-Pie; Tancrède Deslandes, Saint-Hyacinthe; Paul-Emile Leblanc, Saint-Denis; Prosper Blanchette, et Paul Saint-Jacques, Milton; Ulysse Martin, Saint-Simon, Victor Laflamme, Ste-Angèle; Adrien Tanguay, Saint-Valérien; Bernard Fortin, Sorel; Louis Gadbois, Saint-Jude; Honoré et Ghislaine Gadbois, Pierre Pelletier, Jean Bienvenu et Rita Pelletier, Saint-Barnabé; J.-P. Lazure, Roland Messier, Saint-Hyacinthe; L.-P. Lussier et M. Bourdon, Montréal; Clodomir Bernard, Rosario Dufresne, Denis Beauregard, Fernand Lebeau, Léopold Bernard, Philippe Chagnon, Henri Jodoin, Marcel et Gilles Barré; Mlles Anne-Marie Jodoin, Bernadette et Marguerite Tanguay; MM. et Mmes Stanislas Tanguay, Arthur et Lucien Cordeau, Hector Tanguay, de Saint-Pie; Alphonse Tanguay, Montréal; Napoléon Tanguay, Saint-Hyacinthe, Jean-Marie Cotteux, Saint-Hyacinthe; Mlles Huguette, Lise et Nicole Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe; MM. Jean Michon, Saint-Hyacinthe; Georges Galarneau, Châteauguay; Léon, Collette et Hélène Hébert, Saint-Hyacinthe; Mariette et Jean-Jacques Houle, Saint-Césaire; Hervé, Mariette, Madeleine et Gabrielle Marin, Saint-Pie; Pierrette Leduc, Montréal; Marie-Rose Marin, Saint-Pie, Rolande Tanguay, Saint-Pie; Marie-Berthe Saint-Pierre, MM. et Mmes J. Dubreuil, Saint-Dominique; Horace, Conrad et Georges Tanguay, Edmond Pothier, Norbert Tanguay et Gérard Tétreault, St-Pie.

Médecin honoré

QUEBEC, 8. (D.N.C). — Un autre professeur de la faculté de médecine de Laval, le Dr Jacques Turcot vient d'être honoré par une importante association de chirurgiens américains. Le collège américain des chirurgiens (American College of Surgeons) a admis le Dr Turcot comme "fellow". Les mérites de chirurgien du Dr Turcot ont déjà été reconnus par le collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada qui l'a admis parmi ses membres. Le Dr Turcot, qui s'est particulièrement spécialisé dans le traitement du cancer, est assistant universitaire dans le service de chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Québec.



Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.

Q. — Pouvez-vous m'enseigner quelques moyens de nature à débrider la gêne de mon ami. Nous avons fait plusieurs sorties et il semble se plaire en ma compagnie mais après tout une jeune fille s'attend de recevoir au moins un baiser par semaine. Vraiment, je l'aime beaucoup. Il sait qu'il est timide mais il ne semble pas trouver la façon de surmonter sa timidité.

R. — La timidité déjà difficile à rompre dans le cours ordinaire des choses devient de glace dans les relations sentimentales. Même le feu intérieur est incapable de la fondre. Un jeune homme timide craint de faire la moindre avance de peur d'être repoussé. Par contre ,une jeune fille s'attend que tôt ou tard il montrera son intérêt en se montrant humain.

..Si cela ne se produit pas, la jeune fille se tournera vraisemblablement vers quelqu'un d'autre qui traduira son attachement d'une manière plus réaliste.

Tout n'est pas perdu cependant. La jeune fille n'a qu'à faire appel à la flatterie et à l'orgueil en vue de distiller la confiance au coeur du jeune homme. Un certain abandon correct et discret de la part de la jeune fille contribuera aussi à l'enhardir. Dans cette offensive, la jeune fille doit se garder de trop s'avancer. Il y aurait alors danger qu'elle perde le respect et l'admiration. Dès que le jeune homme aura pris confiance, il sera facile à la jeune fille de l'encourager dans cette voie.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Après avoir vu les cartes de son partenaire, le déclarant de cette donne compta ses gagnantes et n'en trouva que huit. Heureusement, un des défendeurs vint à sa rescousse en ne se défaussant pas logiquement.

Donneur : Sud.
Nord et Sud vulnérables.

Nord
♠ R
♡ 9 7 5
◇ R V 8 2
♣ V 8 6 5 4

Ouest
♠ A V 8 5 4 3
♡ D 2
◇ 9 7 5 4
♣ D

Est
♠ 9 6 2
♡ R V 8 6 4
◇ —
♣ R 10 9 3 2

Sud
♠ D 10 7
♡ A 10 3
◇ A D 10 6 3
♣ A 7

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 SA	3 ♣
3 SA	passe	passe	passe

Ouest entama de la dame de trèfle, couleur annoncée par son partenaire, et Sud prit la levée de l'as pour renvoyer aussitôt pique. Ouest laissa le mort remporter la levée du roi singleton, car il espérait faire plus tard deux levées à pique. Du mort, le déclarant joua maintenant un petit coeur, sur lequel il ne mit que le dix de sa main. Alors, Ouest fit sa dame puis renvoya son dernier coeur.

Sud encaissa maintenant ses cinq levées à carreau, sur lesquels Est se défaussa de deux trèfles, un coeur et de ses deux derniers piques.

Pour une raison qu'il est le seul à connaître, Est garda donc deux trèfles. Alors, le déclarant qui avait noté toutes les défausses, joua enfin son dernier coeur. Est remporta deux levées à cette couleur et fit son roi de trèfle, mais il concéda la dernière levée au valet de trèfle du mort. Ainsi, Sud remporta un pique, un coeur, cinq carreaux et deux trèfles.

Collège moderne à Baie St-Paul

QUEBEC, 8. — (D.N.C.) — La construction d'un collège moderne sera bientôt commencée à la Baie St-Paul après entente entre le département de l'Instruction publique et la Commission scolaire de cette municipalité.

Il prendra la forme d'un agrandissement de l'académie Saint-Joseph et le coût s'en élèvera aux environs de $200,000.

Le plan, qui est dû à M. René Blanchette, architecte de Québec, est même tout à fait au point et prévoit un immeuble de trois étages, parfaitement à l'épreuve du feu, de quelque 105 pieds par 50. On y logera une vaste salle de récréation et de spectacles puis une dizaine de classes. Ceci permettra de décongestionner l'établissement actuel et donner dorénavant l'enseignement pré-classique, ainsi que d'améliorer l'enseignement commercial et les classes d'initiation artisanale. A cet effet, on lancera incessamment sur le marché obligataire un emprunt approuvé par qui de droit.

Les nouveaux députés libéraux indépendants

OTTAWA, 8 (DNC) — Le premier ministre a accordé, hier, le grand pardon des libéraux aux "indépendants" qui ont défait des libéraux choisis officiellement par le parti. Ils siégeront tous du côté des ministériels, y compris M. Raymond Bruneau, député de Prescott, qui a été enfin admis sur les banquettes ministérielles après avoir fait pénitence depuis le début de la session dans les "froides régions de l'opposition".

La seule pénitence des libéraux-indépendants élus lors des récentes élections complémentaires fut le fait qu'ils ne furent pas présentés aux communes par le premier ministre lui-même, mais par des simples députés libéraux.

M. Marcel Monette, de Montréal-Mercier, est entré en Chambre aux bras du premier ministre Saint-Laurent et de M. Edouard Rinfret, ministre des Postes.

M. Paul-Léon Dubé, député élu comme libéral-indépendant dans Restigouche-Madawaska, a été présenté par M. W. Stuart, député libéral de Charlotte, et M. C.-T. Richard, député de Gloucester.

M. Arthur Masse, élu comme libéral-indépendant dans Kamouraska, a été présenté aux Communes par M. Jos. Lafontaine, député libéral de Mégantic, et M. G.-L. Langlois, libéral de Gaspé.

Enfin, M. Edgar Leduc, élu comme libéral-indépendant dans Jacques-Cartier, a été présenté par M. E. Whitman et par M. J.-A. Bradette, libéral de Cochrane.



LE ROYAUME des Femmes

La princesse Margaret brise une tradition royale



L'assistance fut très surprise de voir la princesse MARGARET fumer en dansant, au bal de charité de l'"Adoption Nationale des Enfants", à Londres. C'était la première fois qu'un membre féminin de la famille royale fumait en public. La princesse était accompagnée du marquis de Blandford à ce bal de charité.

Pour les Gourmets

LE PORC AU FOUR

Parer, sans le dégraisser trop complètement, un morceau de porc pris, soit dans le filet, soit dans l'échine. Le piquer, de-ci de-là, à l'aide de la pointe d'un couteau, de trous assez profonds dans lesquels on introduira une petite gousse d'ail ou d'oignon, du sel et du poivre; ficeler pour maintenir la viande dans une bonne forme; graisser un plat allant au four, le garnir de petits morceaux de graisse que l'on a retirés du rôti, verser deux cuillerées d'eau et placer la viande bien au centre du plat, qui doit être de grande taille; mettre au four. Laisser cuire à demi, en arrosant souvent et, à ce moment-là, on dsipose de petites pommes de terre entières tout autour de la viande. Réduire un peu la chaleur du four afin que les pommes aient le temps de cuire à l'intérieur avant de trop se colorer en surface. Il est indispensable de dégraisser la sauce au moment de présenter, sur la table, le porc entouré de ses pommes de terre, dans le plat de cuisson.

ESCALOPE DE SALADE

Deux tasses de salsifis qui a été coupé en tranches de 1-2 pouces et cuit dans de l'eau salée; 1-2 tasse de miettes de pain, 2 tasses de sauce blanche.

Mettez une tasse de salsifis dans une casserole graissée. Versez par-dessus une tasse de sauce et saupoudrez de miettes de pain. Répétez. Parsemez de beurre par-dessus et faites cuire au four pendant 20 minutes à une chaleur de 400 deg. Fah. (Suffisamment pour 6).

Pour vos toiles



PATRON No 926 — Si vous aimez accomplir un travail à la main, ne manquez pas cette occasion qui vous permettra de réaliser de magnifiques draps et taies d'oreiller. Le motif est délicat et facile à réussir. Une jolie bordure crochetée complète le travail.

LE PATRON No 926 comprend 6 motifs à décalquer de 7 par 12 pouces et les indications pour le travail au crochet.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

Répense à TOUS

Q.—Maintes fois, j'ai entendu dire que la jeune fille, la dame ne doit pas se lever de son siège lorsqu'elle est présentée à quelqu'un. J'aurai bientôt quinze ans et tiens à ne pas commettre de maladresses quand il m'arrive de me trouver au milieu d'inconnus. Comment agir pour ne pas manquer à l'étiquette?

Suzy

R.—Dans une réunion, la femme demeure assise, lorsqu'on lui présente quelqu'un, sauf lorsqu'il s'agit d'un personnage de marque, membre du clergé ou autre ou d'une personne que son grand âge autorise à des marques particulières de déférence. Mais il est diverses circonstances où l'adolescente désireuse de faire preuve de bonne éducation, doit se lever prestement de son siège; aussi, elle ne doit pas demeurer assise lorsqu'une personne plus âgée entre dans la pièce où elle se trouve lui adresse la parole, ou qu'il s'agit de présentation à un groupe mixte dont tous les membres sont debout.

Q.—On m'assure que le gant orné de velours représente la dernière nouveauté, et qu'il y a pour le soir des gants entièrement confectionnés de ce tissu?

Mimi

R.—En effet, créés à Paris même certains modèles de gants comportent en guise de garniture des bandes obliques réalisées soit avec un ruban de velours, avec du suède ou un tissu contrastant conférant à la main une ligne effilée très avantageuse.

D'autres s'ornent au poignet d'un revers de velours identique à celui de l'étroit col de la robe ou du deux-pièces avec lequel seront portés.

De plus on nous apprend que la plupart des maisons de haute couture préconisent le long gant entièrement de velours pour accompagner plusieurs modèles de robes de gala. Ceux-ci sont toujours de longueur dépassant le coude et il en est qui se terminent en pointe vers l'épaule.

Q.—J'ai seize ans. L'apparence trop fluette de mes jambes ne vaut les quolibets de mes camarades qui se permettent de les qualifier "d'allumettes". Cela me désole. Y a-t-il moyen de corriger ce défaut?

Loulou triste

R.—N'avez-vous pas remarqué chez les danseuses de ballet l'exceptionnelle fermeté des muscles de la jambe, acquise tout simplement par les exercices de pointes qu'elles sont astreintes à pratiquer chaque jour? Faites donc tous les matins, pendant un quart d'heure, cet exercice peu compliqué: marchez sur la pointe des pieds. Avec de la persévérance et de la bonne volonté, vous arriverez à modifier le profil de vos jambes et de vos mollets. La bicyclette, le ski, le tennis, la marche en des souliers confortables, la pratique des sports en général vous seront également bénéficiables.

Ligue de Sécurité

Soyez bonne cuisinière mais soyez une cuisinière prudente

Mme Lagarde a un mari gourmet. Loin de s'en plaindre, elle en est très heureuse. Aussi bien passe-t-elle une grande partie de son temps à confectionner de petits plats savoureux dont il se régale.

Pourquoi faut-il qu'un jour, un accident aussi banal que possible soit arrivé à Mme Lagarde? Figurez-vous qu'elle voulait préparer pour son mari une délicieuse salade. C'est facile, au beau milieu de la saison ou tout abonde.

Mme Lagarde s'installa dans sa cuisine, étala sur la table, autour d'elle, tout ce dont elle avait besoin. Ici, la pomme de laitue, là les tomates, ici encore le céleri, sans compter les fines herbes.

Mme Lagarde n'écoutait pas toujours les conseils de la Ligue de Sécurité et elle oublia, en tranchant sa salade avec un couteau très coupant, que son pouce pouvait la gêner. Elle se fit une profonde entaille, qui demanda les soins immédiats du médecin, autant par peur de l'hémorragie que de l'infection, toujours possible.

GARE AUX ACCIDENTS

La Ligue de Sécurité du Québec vous prie de tenir compte de tous les fauteurs d'accidents, quels qu'ils soient. Quand vous tranchez des légumes, faites bien attention à ne pas vous couper les doigts. Un autre danger existe aussi: celui du cotéeau pointu et bien affilé qui glisse quand vous désossez une pièce de viande. Vous pouvez vous trancher l'artère fémorale ou vous ouvrir le poignet.

Votre armoire de cuisine doit contenir des épices, c'est entendu, mais serrez toujours le poivre dans une boîte de métal ou dans une poivrière difficile à renverser. S'il devait en tomber dans les yeux des enfants ils en souffriraient longtemps. Même chose avec le tabasco, le poivre rouge de Cayenne, les petits piments forts.

Sovez bonne cuisinière. On vous en félicitera, mais soyez une **bonne cuisinière prudente.** Les plats que vous préparerez n'en auront que plus de saveur.

AUTRE PRECAUTION

Prenez toujours la précaution de passer dans la farine les mets que vous devez faire frire à grande friture. Ne mettez jamais de patates mouillées dans la graisse bouillante. Vous risquez un accident grave, à commencer par le danger de voir le feu prendre dans la graisse qui fuse de toutes parts.

La bonne cuisine n'exclut pas la prudence, au contraire. C'est pour elle une aide précieuse.

Démonstration culinaire

Démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi 9 novembre à deux heures et à sept heures et demie du soir. Un menu simple, bien balancé pour célébrer un anniversaire de famille comportera quelques recettes fort pratiques; les beignes francs, le poulet en coquilles de pâte, la charlotte d'une belle présentation, etc.

La table aura une décoration délicate, symbolique du souvenir.

SOUPER DU SOUVENIR

Consommé à la chiffonnade.—Coquilles de poulet.—Chou-fleur nappé à la crème.—Carottes panachées.—Salade "mysaotis".— Petits quotidiens.—Oublis à la crème.—Beignes francs.— Gâteau sans-gêne.—Charlotte opéra.

Shangri-la

La Chine est, en effet, l'une des plus anciennes nations civilisées du monde; sa littérature a devancé de maints siècles les lettres européennes, et le lecteur contemporain continue d'en goûter l'exquise poésie; les textes de Confucius, écrits environ cinq siècles avant la venue du Christ, et enseignant aux hommes des principes propres à faire découvrir le bonheur terrestre ne cesseront jamais de compter parmi les classiques universels.

L'histoire de l'art, celle de l'industrie sont aussi indissolublement associées à celles de pays archimillénaire; ainsi la fabrication et la décoration de la soie et de la porcelaine y ont atteint à un degré de perfection absolue, longtemps avant que le reste du monde ne fut civilisé.

Annie

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous avez une personnalité piquante?



PORTEZ

Ne perdez pas cette qualité.

PORTEZ

Gardez votre genre en choisissant les vêtements qui vous conviennent.

Mondanités

Gala de charité

Assisteront à la représentation des Ice Capades qui sera donnée lundi le 14 novembre, au Forum, aux bénéfices du Comité féminin des dames auxiliaires de l'hôpital Royal Edward Laurentian ; M. et Mme Desmond Clarke, M. et Mme Charlie Peters, M. et Mme Russell-C. Ronalds, M. et Mme A. L. Caron, Mme Campbell Howard, Mmes S. C. Norsworthy, M. et Mme Ross Clarkson, Georges-C. McDonald, Mme Howard Pilloe, W. S. Rugh, M. et Mme J.-H. Bonar, M. et Mme F.-A. Peacock, Mme T. H. P. Binet.

A la Bibliothèque municipale

"Votre auteur préféré" présentera le mercredi, 9 novembre, à 8 heures et trente, Mlle Hélène Grenier, bibliothécaire des instituteurs de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, membre de la Société des Ecrivains et auteur de: "La Musique symphonique de Monteverde à Beethoven", dans une causerie intitulée : "La Musique aux temps romantiques".

Mme Julia Richer, journaliste à "Notre Temps", présentera la conférencière qui sera remerciée par Mme Honoré Parent.

Le public est cordialement invité. L'entrée est libre.

Débat fantaisiste

"La Société des Débats Fantaisistes" présentera à l'Auditorium du Plateau, jeudi soir, le 17 novembre prochain, son deuxième débat de la saison. Cette joute oratoire intitulée : "L'homme est-il plus jaloux que la femme" ?, mettra aux prises Janette Bertran, Jean Lajeunesse, Paulette Daveluy Cloutier et Jean-Pierre Masson, tandis que le populaire Jacques Desbaillets présentera les orateurs.

Le comité féminin en charge de la vente des billets de ce débat, présidé par Mlle Reine Goulet, se compose de Mme Roger Caron, Mlles Josette Barbeau, Andrée Bertrand, Thérèse Brodeur, Huguette Carle, Janine Caron, Huguette Deslauriers, Thérèse Desmarais, Lilliane Desparois, Madeleine Dyotte, Geneviève Fortier, Marcelle Gagné, Simonne Gagnon, Francine Gatien, Denyse Gauthier, Renée Gauthier, Françoise Montpas, Gisèle Moore, Marielle Moore, Andrée Moquin, Louise Mousseau, Lili Painchaud, Janine Provencher, Agathe Senécal, Ghislaine Therrien, Pauline Breault, Rita Boles, Mélanie Farmer et Annette Lemieux.



M. et Mme Didier PESANT (Monique Morin), dont le mariage fut célébré dernièrement en l'église Saint-Georges.

(La photographie Larose)

Vente de charité

La vente de charité au profit des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption est sous la présidence et de Mme Alfred Thibaudeau. Ont accepté la direction des divers comptoirs: Mme Georges Vinant, François Ducros, Walter Goyeau, Anatole Vanier, Honoré Désy, Raymond Eudes, F.-M. Marcotte, R. Payne, Albert Dupuis, J.-E. Samson, Ernest Triat, F.-Eugène Therrien, W. Ladrosse, Mlles J. Lanthier, Claire Bolduc, Laura Messier. Mlle Charlotte Tassé en est la secrétaire. C'est le samedi 19 novembre à l'Ecole du meuble que doit avoir lieu cette vente de charité.

A bord du "De Grasse"

Parmi les passagers qui se sont embarqués ces jours derniers à bord du "De Grasse" pour un séjour en Europe, on mentionne: MM. Hector Mongeau, François Ducros, Jean Olive, Charles Cahen d'Anvers, ainsi que le juge et Mme W.-A. Hendfield, de Québec.

Au Cercle Universitaire

Le bal annuel du Cercle universitaire aura lieu le samedi 19 novembre, dans les salons du Cercle, sous la présidence d'honneur des honorables Omer Côté et Edouard Rinfret. Le comité féminin d'organisation est composé de Mmes Emile Massicotte, Roland Chagnon, François Mercier, Roger Duhamel et Jules Dupré. Avant le bal, Me Emile Massicotte et l'exécutif recevront les membres du Cercle.

Maguire-Rochon

Samedi matin, à dix heures, en l'église Saint-Michel, M. l'abbé Stanford bénissait le mariage de Mlle Audrey Mary Rochon, fille de M. Dave Rochon, conseiller municipal et de Mme Rochon, avec M. Gerald Edward Maguire, fils de M. et de Mme Peter Maguire. Pendant la messe, M. Joseph Leprohon exécuta le programme musical. Des chrysanthèmes et des pompons multicolores décoraient le chœur et la nef. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe princesse de velours ivoire avec empiècement de dentelle au corsage et dont la jupe froncée aux hanches formait traine, un voile de tulle illusion maintenu sous un bandeau de velours et une cascade d'œillets bleus et de bouvardias roses. La dame d'honneur, Mlle Joan Rochon, sœur de la mariée, les demoiselles d'honneur, Mme William McKinney, autre sœur de la mariée, et Mme S. Whitelaw, sœur du marié, portaient des robes aux lignes identiques à celle de la mariée, de velours, l'une "American Beauty", les deux autres, bleu de roy, des bandeaux assortis et des bouquets de roses Talisman. M. S. Whitelaw était le garçon d'honneur. MM. Neil Maguire et John Maguire, frères du marié, plaçaient les invités. Mme Rochon, mère de la mariée, portait une robe de faille noire dont la jupe formait traine, un chapeau de velours émeraude et un bouquet d'œillets verts. Mme Maguire, mère du marié, portait une robe de velours bourgogne, un chapeau de même teinte, des accessoires dorés et un bouqet de roses Talisman. Après une réception dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor décoré de fleurs de saison, M. et Mme Maguire partirent en automobile pour New-York, Washington et la Virginie. Pour voyager, Mme Maguire portait un costume de gabardine bleu de roy, un chapeau et des accessoires gris et une jaquette de rat musqué argenté avec touffe de petites roses. Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait: M. et Mme D. J. Bowden, d'Indianapolis, M. et Mme J. Burns, de Brockville, M. et Mme W. Nesley, de Toronto, M. et Mme L. Laliberté, de Sainte-Adèle ainsi que M. et Mme Frank Maguire, de Sarnia.

Déplacements

L'ambassadeur de Belgique au Canada et la vicomtesse Alain du Parc rentreront à Ottawa, jeudi, après avoir visité les provinces de l'ouest.

M. et Mme L.-Philippe Leduc sont arrivés à bord de l'"Ile de France" d'un voyage en Angleterre, en Belgique et en France.

M. et Mme Jean Charest, de Toronto, de retour d'un long voyage aux Etats-Unis, ont été les hôtes du docteur A.-A. Charpentier, à Saint-Paul, Minn. Parmi les autres endroits visités par M. et Mme Charest, mentionnons: Chicago, Kansas City, Los Angeles, San Francisco, Seattle, Washington. Revenus par les provinces de l'ouest, ils ont séjourné à Victoria, Vancouver et les Rocheuses.

M. et Mme Elzéar Denis, leurs enfants Yolande et Jacques, sont revenus de New York, où ils ont passé quelques jours.

Mme F. D. Lafferty, de Québec, est actuellement en ville, l'invitée de M. et de Mme John Porteous.

M. et Mme Pierre Léger, de Bathurst, N.B., ont passé la fin de semaine à Québec.

Au Pensionnat Ste-Catherine

Mme M.-P. Vinay sera la conférencière d'honneur à la réunion annuelle qui aura lieu le dimanche 27 novembre à 2 heures p.m. Les religieuses et le Conseil de l'Amicale invitent toutes les anciennes élèves à ce rendez-vous.

Partie de cartes

Le Conseil de l'Amicale de l'Institut Pédagogique, tiendra sa partie de cartes annuelle, samedi, le 19 novembre, à deux heures et demie.

Invitation aux anciennes et à leurs amies.



Mme RAOUL LATREILLE, trésorière du Cercle Social Féminin de Ville Mt-Royal dont les activités mondaines débuteront cette année par un souper-dansant qui aura lieu le 9 novembre à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal.

(Photo Garcia)

QUEBEC

M. Ettore Mazzolini, de Toronto a passé la fin de semaine à Québec.

Mme Onésime Gagnon, qui, a passé quelques jours à Montréal est de retour à Québec.

Le major et Mme C.-G. Dunn et leur fille Alice, occupent maintenant leur appartement du Château St-Louis après avoir passé la belle saison à Ste-Pétronille, I.O.

M. et Mme André Poulin, de St-Georges de Beauce, sont actuellement en voyage à New-York.

M. et Mme T.-F.-R. Elliott, de Montréal, passent quelque temps à Québec, enregistrés au Château Frontenac.

OTTAWA

M. H.-F. Eschauzier, chargé d'affaires auprès de l'ambassade des Pays-Bas, et Mme Eschauzier, sont rentrés de New-York.

M. et Mme J.-Paul Valiquet ont reçu avant la soirée dansante annuelle de l'Association des femmes d'ingénieurs.

Mlle Marie-Claire Laporte était l'invitée d'honneur à une réception donnée par Mme George Larose, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et Mme Alfred Méranger, d'Ottawa, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille Madeleine, à M. Gaston-R. Nadeau, fils de M. et Mme Adélard Nadeau, d'Ottawa. Le mariage aura lieu le 5 décembre, en l'église Ste-Anne.

On annonce les fiançailles de Mlle Huguette Huneault, fille de M. et Mme Noé Huneault, de Hull, à M. Gérard Chabot, de Hull, fils de M. Joseph-André Chabot et de feu Mme Chabot, de LaSarre, Qué.

Un fonds de pension aux employés manuels

Le conseiller municipal Marcel Lafaille a révélé, ce matin, qu'on lui avait rapporté, en des milieux dignes de foi, que le Comité exécutif de la Cité sera en mesure de soumettre au Conseil de ville, dès sa prochaine assemblée, un projet de règlement à l'effet d'instituer un fonds de pension pour les employés manuels.

M. Lafaille a souligné qu'il réclame depuis 1947 l'institution d'un tel fonds de pension, en faisant valoir que seuls les employés manuels en sont encore dépourvus à l'hôtel de ville.

CONVOCATION

L'Association des Diplômés de Polytechnique invite le public à assister à une conférence donnée par M. Bertrand Schwartz, ingénieur et professeur à l'Ecole des Mines de l'université de Nancy. Cette conférence aura lieu demain, à 8 h. 15 p.m. dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique, 1450 rue Saint-Denis. M. Schwartz traitera du relèvement de l'industrie minière en France depuis la guerre. Le public est admis.

Au domaine de l'élégance



Gracieuse nouveauté que ce manteau d'intérieur en bengaline jacquard de satin parsemé de roses. Ce nouveau tissu, une fabrication Bruck, est lancé pour la première fois sur le marché canadien. On pourra se procurer cet élégant vêtement d'intérieur création Conrad de C. & G. lingerie dans les principaux magazins du Canada.

(Bruck Fabric News Photo)

VENTE de Clavigraphes
UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs
Machines à additionner
Calculateurs
Duplicateurs
Mimeographes
Gestetner
Protecteur de chèques
Dictaphones et classeurs.
N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagauchetière
Loyer • Vente • Achat • Service
RElair 2318 — MONTREAL

Saveur Délicieuse!
CAFÉ "SALADA"
SCELLÉ À VIDE—TOUJOURS FRAIS

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

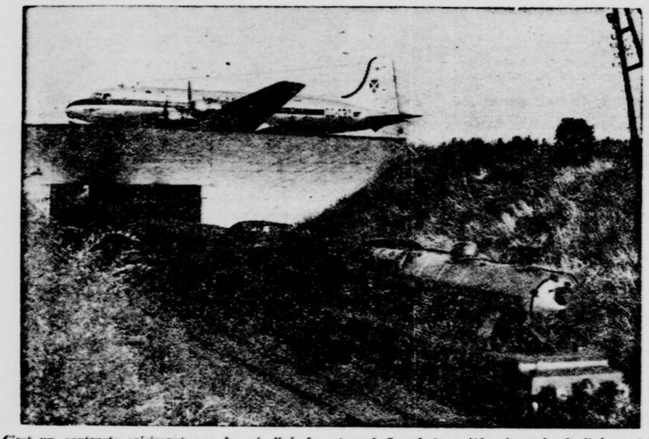
Dure journée pour les faisans de l'île Pelée





La chasse a été bonne pour M. et Mme FRED GREELY, de Madison, Wisconsin, et ils prennent un repos mérité en comptant le nombre de faisans abattus au cours de la première journée de chasse à l'île Pelée. Mme ELEEN STOKAS, à droite, de Madison, est fière de montrer aux photographes que la chasse n'est pas du seul domaine des hommes. Plus de 1,000 chasseurs des Etats-Unis et du Canada se sont rendus récemment à l'île Pelée pour la 19e réunion des chasseurs aux faisans.

C'est bien le siècle du transport moderne



C'est un contraste saisissant que de voir l'aérobus moderne, ci-dessus, survoler à basse altitude la voie ferrée au moment précis où un train débouche du tunnel. La photo a été prise près de l'aéroport de Melsbroeck, dans la banlieue de Bruxelles, où la scène se répète fréquemment, dit-on.

Il gagne un "Oscar"



L'acteur de cinéma, Fred MacMurray, exhibe fièrement un taureau de son ranch qui a gagné le ruban bleu à une exposition. MacMurray possède, près d'Hollywood, un ranch où il se retire dans ses loisirs.

Jessup en Orient



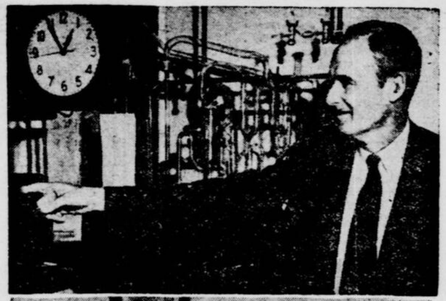
LAKE-SUCCESS, 8 (PA) — M. Philip-C. Jessup doit visiter prochainement la Chine communiste pour étudier sa nouvelle politique. Jessup est un professeur de l'université de Columbia. Il est à son deuxième stage aux Nations Unies, et le secrétaire d'Etat, Dean Acheson lui a assigné la tâche d'étudier les changements survenus en Orient depuis les victoires du communisme en Chine. On s'attend à une nouvelle politique américaine dans le Pacifique, à la suite du voyage de recherche de Jessup. Ce dernier visitera peut-être aussi le Japon pour y discuter la paix japonaise avec les représentants du pays.

Sur les lieux d'un désastre de l'air



Des volontaires continuent de fouiller le lit de la rivière Potomac, près de l'aéroport national de Washington, afin de repêcher les cadavres des 35 personnes qui perdirent la vie alors qu'un énorme avion y fit un fatal plongeon ces jours derniers.

Deux titulaires de prix Nobel 49





Le Dr William-G. GIAQUE, Canadien de naissance, est ici photographié dans son laboratoire de l'université de la Californie; il a mérité le prix Nobel en chimie pour l'an 1949. Né à Niagara Falls, il est âgé de 54 ans; c'est un spécialiste dans la fabrication de froids artificiels. La photo inférieure nous montre le Dr Hideki YUKAMA, 42 ans, professeur japonais attaché temporairement à l'université Columbia. On le voit ici en compagnie de son épouse et de son fils, Marumi dans leur foyer new-yorkais. Expert en questions atomiques, ce Japonais a mérité le prix Nobel 1949 en physique.

M. Nehru visite le Dr Einstein



Lors de son passage à l'université Princeton, le premier ministre de l'Inde, JAWAHARLAL NEHRU, à droite, a rendu visite au père de l'énergie nucléaire, le Dr ALBERT EINSTEIN. Le photographe les a croqués dans un moment de grande hilarité.

Deux chasseurs plongent vers la mort



Une neige légère a occasionné la mort de deux chasseurs quand leur auto dérapa sur la chaussée du pont de bois surplombant le barrage Benson, près de Kirkland Lake. Un troisième homme put s'en tirer en abaissant l'une des fenêtres du véhicule, après avoir tenté en vain d'ouvrir l'une des portes pour s'échapper. Ses compagnons périrent avant que d'autres chasseurs, qui suivaient dans une autre voiture, aient pu se porter à leur secours. On voit ici une équipe de secours ramenant les deux cadavres à la surface de l'eau.

Décoré



M. Arthur GABOURY, gérant-général de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, qui a été décoré en fin de semaine de la médaille du Conservatoire national des Arts et Métiers de France en récompense de sa contribution à l'oeuvre de la sécurité. M. Gaboury, qui vient de quitter la France pour revenir au Canada via l'Angleterre, assistait à la cérémonie de l'ouverture des cours du Conservatoire.

Aumônier militaire



M. l'abbé MARCEL GAUTHIER, ancien vicaire de la paroisse Sainte-Catherine de Montréal, vient d'être nommé, par Son Exc. Mgr L'Archevêque, aumônier militaire dans le C.A.R.C. Il est le fils de M. Conrad Gauthier, artiste et folkloriste bien connu à Montréal. M. l'abbé Gauthier devient lieutenant de section.

Lord Wavell au dîner des Black Watch



Le feld-maréchal Earl WAVELL était l'invité d'honneur comme colonel des régiments Black Watch du Canada, lors du dîner annuel de ce régiment montréalais. Nous remarquons de gauche à droite le major-général R. O. G. Morton, CBE, officier commandant des unités du Québec; le lieutenant-colonel V. E. Traversy, ex-commandant des Black Watch; le feld-maréchal Wavell; le brigadier J. B. Weir, OBE, commandant de la 9e Brigade d'infanterie à laquelle est attaché le régiment des Black Watch et le major J. W. Knox, qui est le successeur du colonel Traversy.
(Photo de l'Armée Canadienne).

Nouvel ambassadeur chinois à Moscou



Wang Chia-Hsiang, nouvel ambassadeur de la Chine communiste auprès de la Russie, est photographié ci-dessus au Kremlin, en compagnie de personnages officiels soviétiques, peu après avoir présenté ses lettres de créance. De gauche à droite, A.-F. Gorkin; N.-M. Shvernik, président de l'U.R.S.S.; l'ambassadeur Wang, et A.-I. Lavremtiev, assistant commissaire aux Affaires étrangères. L'homme à l'arrière-plan n'a pas été identifié.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

La peinture
LE SALON REUSCH

(par MAURICE HUOT)

Mme Didi Reusch (née Didi Michaud) expose un nombre impressionnant de ses oeuvres récentes et anciennes au Cercle Universitaire sous les auspices du Cercle d'Art. Cette artiste qui est jeune et qui s'adonne relativement depuis peu au jeu des couleurs sur toile, est manifestement un peintre qui se cherche. La diversité de ses oeuvres le prouve, l'influence aussi qu'elle subit d'un peu partout. Mme Didi Reusch qui a débuté comme autodidacte manifeste incontestablement du talent, beaucoup de talent même, et du dynamisme. Nous avons eu déjà l'occasion de le dire dans ces colonnes. Ce talent mûrira et deviendra de plus en plus personnel.

On trouvera de plus en plus dans ses oeuvres, un dessin plus ferme, une composition moins fantaisiste et tenant un compte plus exact de l'équilibre des masses.

Son coloris est déjà fort intéressant et certaines toiles ne manquent pas d'allant, de grandeur et même, de force. Nous citons comme exemple de ce que ce peintre peut faire: **"Hiver à Val Morin"** où le sujet est traité largement sans s'embarrasser des détails et dont l'effet d'ensemble est fort agréable et saisissant; "Pâturage" aux couleurs si riches, si vibrantes, et cet étonnant "Erable Rouge", véritable fresque décorative aux tons chauds.

Deux intéressants portraits: "Henrice" et "Astri et Kina" indiquent nettement des possibilités très grandes pour le portrait chez cette artiste. Nous aimons moins la direction Picasso et compagnie que prend parfois Mme Reusch. Nous avons assez foi dans son talent pour croire qu'elle puisse se dispenser de flirter avec semblables écoles qui sont loin d'avoir fait leurs preuves ou qui au contraire ont trop longtemps donné le mauvais exemple artistique.

Quand Mme Didi Reusch sera devenue maitresse de ses moyens techniques nous verrons sans doute des oeuvres durables sortir de ses mains. Son talent lui permet d'entrevoir le grand succès si elle demeure proche de la Beauté et si elle évite soigneusement de s'attarder à des conceptions artistiques fausses qui en ont déjà égaré plusieurs.

Mme Didi Reusch expose également des tapisseries très belles. C'est son intention de continuer dans cette voie en y apportant ses créations personnelles. Nous lui souhaitons le plus entier succès.

Deux minutes avec Fifi d'Orsay

J'ai rencontré la plus montréalaise des Montréalaises: Fifi D'Orsay, qui chante actuellement au Quartier Latin, des chansons françaises et autres purement canadiennes que beaucoup de Canadiennes ne connaissent même pas pour ne les avoir jamais apprises. Fifi D'Orsay que le tout Montréal a acclamée il y a une couple de décennies lorsqu'elle venait d'Hollywood après de récents succès pour paraitre sur la scène de la métropole; Fifi D'Orsay qui revient à Montréal après une longue absence, après avoir chanté dans toutes les capitales d'Europe avant la guerre et sur tous les fronts pour le bénéfice des soldats américains et canadiens durant la guerre; et toujours Fifi D'Orsay que nous, les Montréalais, étions orgueilleux de voir jouer dans les films étrangers comme grande vedette ("C'est une des nôtres, celle-là!"); Fifi D'Orsay qui, encore récemment, allait prendre le dîner chez des parents de la rue St-André, qu'elle n'avait pas rencontrés depuis longtemps; la même qui se rendait jusqu'à l'hôpital de Ste-Anne de Bellevue remplir un rôle qui lui est familier, amuser par ses chansons les soldats invalides; Fifi D'Orsay qui se rappelle de ses amies d'enfance rue Saint-André parce que "tout a passé si vite et qu'il me semble que c'était hier", comme elle le dit avec une telle naïveté de femme.

Et c'est parce que Fifi D'Orsay est demeurée montréalaise que les Montréalais vont l'applaudir au Quartier Latin. Elle sait donner à la salle une atmosphère de notre Montréal unique. — J.T.

Calendrier des Amis de l'Art

Cours de danse de ballet: Au Studio Pauzé, 2102, rue Guyard, lundi le 14 nov., cours de danse de ballet par Roland Lorrain, danseur. (On est prié de se procurer avant chaque cours, un laisser-passer au Secrétariat).

Cours de peinture: A la Bibliothèque Municipale, dimanche le 13 nov., cours de peinture de Mlle Irène Sénécal, artiste-peintre.

Evénements artistiques: Au Plateau, le 9 nov., récital de Jacqueline Blancard, pianiste.—Au Moyse Hall, le 9 nov., le quatuor à cordes McGill.—A la Municipale, le 9 nov., "Votre auteur préféré" présente Mlle Hélène Grenier dans une causerie intitulée "La Musique aux temps romantiques".—(Entrée libre).—Au Gésu, jusqu'au 12 nov., la Caverne des Splendeurs de Félix Leclerc, et Les Compagnons de la Chanson. (Sur présentation de la carte de membre au Gésu, les samedis en matinée, billets à prix réduits).—Au His Majesty's, le 10 nov., Marieemma.—Au Plateau, le 11 nov., Brailowsky. A l'hôtel Windsor, le 13 nov., Les Dimanches poétiques.—Au His Majesty, le 14 nov., Yehudi Menuhin, violoniste.— Au His Majesty, le 17 nov., Tropicana.—Au Plateau, le 17 nov., débat: L'homme est-il plus jaloux que la femme?—Au Plateau, le 19 nov., Matinée Symphonique.—Au Forum, le 19 en matinée, Ice Capades.

Expositions: Au Secrétariat de l'Association, exposition de peinture canadienne, oeuvres de Leslie Coppold, Stanley Cosgrove, Maurice Le Bel, Gérard Morisset, Gentle Tondino et Robin Watt.—Au Cercle Universitaire le Cercle d'Art présente Didi Reusch ses paysages de Guyane et du Canada ses tapisseries modernes.

Billets gratuits: Le 12 nov., concert de l'Ecole Sup. de Musique d'Outremont.—Le 15 nov., en matinée, à l'hôtel Windsor, la Socit d'Etude et de Confrences.

Film sur "Seabiscuit"



ROSEMARY DeCAMP en vedette dans le film "The Story of Seabiscuit", un film sur le célèbre pur-sang, présente ici sa fille MARTHA à l'un des chevaux que l'on verra dans cette production. Les extérieurs ont été tournés à la piste de Santa Anita.

Sténotypie



ELEANOR PARKER pratique sur son dactylo sténotypique pour une scène du film "Chain Lightning" que l'on verra sous peu sur les écrans de Montréal.

L'Orgue
M. Mario Salvador à la Société Casavant

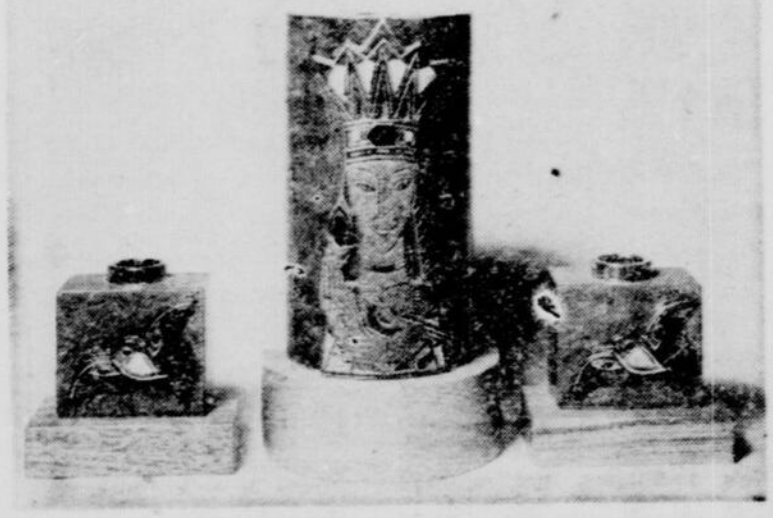
Les habitués de la Société Casavant ont eu l'occasion, hier soir à la St. James United Church, d'entendre ce qu'on peut appeler un brillant virtuose de l'orgue. Il s'agit de Mario Salvador, organiste de la cathédrale Saint-Louis, à Saint-Louis (Missouri), qui faisait ses débuts à Montréal. On dit le jeune organiste de sang latin, comme Fernando Germani, organiste du Vatican, qui inaugurait en septembre dernier la saison de la Société Casavant, Germani, lui aussi très grand virtuose — c'est même par cela qu'il se fit remarquer, il y a quelque quinze ans aux Etats-Unis et au Canada. Depuis, il est devenu très grand musicien. La maturité, comme on dit. Il en sera probablement de même de Mario Salvador, si rien ne vient compromettre sa carrière qui s'annonce déjà brillante.

Dans des oeuvres constituant un programme plutôt disparate, Mario Salvador a manifesté sans aucun doute son sens architectural et un sens très personnel de la registration qu'il établit selon son tempérament. Tout cela semble n'avoir pas été indifférent à l'auditoire, qui s'est montré généreusement sympathique.

Le programme était loin d'être conventionnel: à notre sens il était trop brillant, ce qui peut être parfois un défaut. Sans doute, il y avait deux pièces de Bach: Prélude et Fugue en ré majeur; Gigue et Fugue, mais ce n'est pas dans ces oeuvres que le jeune organiste s'est fait admirer. La plupart ont bien apprécié son exécution du 3e Choral de César Frank.

L'une des caractéristiques du programme était la présentation d'oeuvres nouvelles, ou peu connues: un Dyptique du compositeur français Olivier Messiaen, l'un des plus brillants élèves de Marcel Dupré, représenté lui aussi au programme; l'oeuvre de Messiaen fut très bien reçues; il y avait encore un Allegretto de Parker, une Etude pour Pédalier sur Salve Regina de Manari, des pièces de Van Hulse et David Wood, une Berceuse sur Adeste Fideles, de M. Eugène Lapierre, qui est tout à fait charmante. Bref, un récital qui ne ressemblait nullement à ceux qui l'ont précédé.

Lampe et chandeliers



Lampe et chandeliers, une somptueuse oeuvre du céramiste Valentin Shabaeff récemment exposée à Toronto.

"MEMOIRES DU Dr J.-O. LAMBERT"

"Le chaisier de Val d'Amour"

Il y a de l'orage dans l'air à Val d'Amour! Non seulement Cunégonde veut empêcher son frère Placide de se lancer en affaires, mais elle entend mener à sa guise les amours de sa nièce Mireille. C'est ainsi que, jeudi soir dernier, elle mettait à la porte Robert Blanchemin, l'amoureux de la gentille Mireille. On peut être assuré que cela n'ira pas sans de fortes protestations de la part de Placide Legendre, le chaisier, et de la part de Mireille qui a plus d'un tour dans son sac pour se venger... Ecoutez à CKAC, jeudi soir prochain, à 8 h., la suite de cet intéressant roman tiré des "Mémoires du Dr Lambert".

L'horaire du film

AU CHAMPLAIN. — **"Les aventures Fantastiques du Baron Munchhausen"**, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

ST-DENIS. — **"Gringalet"**, 12.20, 3.36, 6.37, 9.53. **"Femme sans passé"**, 2.02, 5.18, 8.34.

LOEWS. — **"Come to the Stable"** — 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

PALACE. — **"Spring in Park Lane"**, 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50

CAPITOL. — **"Roseanna McCoy"**, 10.30, 12.45, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

PRINCESS. — **"Thieves Highway"**, 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.20, 9.50.

IMPERIAL. — **"Judges Steps Out"**, 10.15, 1.35, 4.50, 8.05. **Illegal Entry"**, 12.05, 3.20, 6.35, 9.55.

ORPHEUM. — **"Man About the House"**, 9.55, 1.20, 4.45, 8.10. **"My Gal Sal"**, 11.30, 2.55, 6.20, 9.45.

ELECTRA. — **"Les Naufrageurs des Mers du Sud"**, 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55.

Farouk dissout la Chambre des députés

LE CAIRE, 8 — (Reuters) — Le roi Farouk d'Egypte a décrété la dissolution de la Chambre des députés et a demandé la convocation d'une nouvelle Chambre pour le 16 janvier prochain. On s'attend que des élections générales soient tenues durant la première semaine de janvier.

CAPITOL
A L'AFFICHE
"ROSEANNA McCOY"
Farley GRANGER • Charles BICKFORD

IMPERIAL
A L'AFFICHE
Howard DUFF • Marta TOREN
"ILLEGAL ENTRY"

ORPHEUM
A L'AFFICHE
"MY GAL SAL"
— Aussi —
"A MAN ABOUT THE HOUSE"

PALACE
A L'AFFICHE
Anna NEAGLE • Michael WILDING
"SPRING IN PARK LANE"

PRINCESS
A L'AFFICHE
"THIEVES HIGHWAY"
Richard CONTE • Valentina CORTESA

LOEWS
A L'AFFICHE
"COME TO THE STABLE"

GAYETY
A L'AFFICHE
. . TRUDY WAYNE . .
Une étonnante personnalité
8 autres bons numeros

"LES NAUFRAGEURS DES MERS DU SUD"
en Technicolor
avec Ray MILLAND et Paulette GODDARD
ELECTRA

ST-DENIS
A L'AFFICHE
Charles VANEL
"GRINGALET"
— Aussi —
"FEMME SANS PASSE"

A L'AFFICHE
"Les Aventures fantastiques du Baron Munchaussen"
CHAMPLAIN
Ste-Catherine Est et Papineau. FA. 165

Les Midinettes et les oeuvres sociales

Le Bal des Midinettes qui aura lieu le 25 novembre prochain à la salle Cardy de l'hôtel Mont-Royal, est au profit des Vétérans Hospitalisés et de l'Enfance abandonnée.

Il y aura parade de modes sous les auspices du Montreal Dress Manufacturers Guild et couronnement d'une reine des Midinettes. L'orchestre sera sous la direction de Maurice Meerte, Mlle Claudette Jarry sera l'artiste invitée, tandis que M. Mario Verdon agira comme maître de cérémonie. A cette occasion, chaque invité est prié d'apporter sa part de chocolat ou de cigarettes, car tous les bénéfices ainsi que les colis apportés seront distribués entre les Vétérans hospitalisés, oeuvre du D.A.C.H.et celle de l'enfance abandonnée.

LES JUGES

Les juges qui nommeront la reine des Midinettes seront entre autres, Mme Pierre-F. Casgrain, Mme Jean Desprez et M. H.-H. Stein, directeur du Montreal Dress Manufacturers Guild.

Récemment les Midinettes ont formé un comité d'oeuvres sociales dont la présidente est Mme J.-O. Guillemette. Le comité a déjà commencé ses activités en visitant récemment la Crèche St-François-d'Assise rue Notre-Dame est. Le comité a décidé de donner le montant de $100 à la Révérende Mère supérieure, Soeur Marie-Gertrude. Cette somme servira à l'achat de lait pour les orphelins de cette institution.

DONS DIVERS

D'autres visites seront faites bientôt à des institutions similaires et les orphelins, d'autres crèches profiteront de la souscription volontaire faite en mars dernier chez les Midinettes, membres de l'Union Internationale du vêtement pour Dames, qui a rapporté la jolie somme de $1,200. $600 seront versés aux Vétérans hospitalisés pour couvrir les frais de gâteries, cigares, cigarettes, bonbons, etc. La balance sera versée aux différents orphelinats et crèches de la cité de Montréal.

Un don de $100 fut fait à l'Ecole des Enfants Infirmes pour aider au paiement d'un nouvel autobus servant au transport des petits infirmes.

Les organisatrices du bal sont Mlles Annette Langevin, assistante-gérante et Yvette Charpentier, sesecrétaire-trésorière. Pour informations, BElair 2657.

98,000 sans-travail

OTTAWA, 8. D.N.C.) — L'armée du travail au Canada atteint un sommet sans précédent de 5,253,000 personnes durant la semaine terminée le 20 août dernier, soit une augmentation de 144,000 comparativement à la même période de l'année précédente. Sur ce nombre de 5,253,000 personnes formant les effectifs du travail dans le pays, un total de 98,000 étaient sans travail, soit 31,000 de plus que l'an dernier.

L'augmentation du nombre des personnes au travail en août 1949 sur celui des personnes au travail en septembre 1948 est entièrement due à l'accroissement des emplois dans les industries non-agricoles, où l'on constate une hausse de 3,795,000 à 3,920,000 tandis que les emplois agricoles accusent une baisse légère de 1,247,000 à 1,235,000. Par région, on constate un déclin dans les emplois agricoles dans les provinces maritimes, Québec et les Prairies, déclin qui fait plus que contre-balancer les gains déclarés en Ontario, la Colombie-Britannique s'étant maintenue au même niveau. D'autre-part, il y a des gains dans toutes les industries non-agricoles dans toutes les régions, la plus grande partie du gain total étant due à celui de 1,104,000 à 1,154,000 dans la province de Québec et celui de 1,447,000 à 1,497,000 dans la province de Québec.

Sur le nombre total des personnes au travail au mois d'août, les hommes se chiffrent par 4,012,000, de 3,932,000 qu'ils étaient en septembre 1948; et les femmes, par 1,143,000, de 1,110,000 qu'elles étaient en septembre 1948. Sur les 98,000 personnes cherchant un emploi, 81,000 sont des hommes et 17,000 sont des femmes. Ces derniers chiffres sont à comparer à ceux de l'an dernier, soit 53,000 et 14,000 respectivement.

Las de travailler?
VOYEZ
JERRY & TURK
au TIC TOC
Plus
Tony Barry
Au piano:
Sal Di Mario
2 orchestres de danse
Trio Oscar Peterson
Réservez maintenant
PL. 8000
Jerry Taylor's TIC TOC

EN VEDETTE
Sun et Sunny
DANSEURS DE COULEUR
Co-vedette
★ BOBY SHERWOOD
directeur de troupe et maître de cérémonies dans son numéro d'un seul homme
et autres artistes de N.Y.
avec
★ Les Esquirettes
★ L'Orchestre de Armand Meerte
★ Le trio de Frank Ravenda
Table d'hôte diner $2.00
L'Heure du Champagne
CHAQUE MERCREDI
en vedette
ROSITA & DENO
Meilleurs interprètes de la danse sud-américaine
Amusements - Instructions - Prix
Esquire
1224, rue STANLEY
LA. 6700 HA. 5466
AVIS: Les dames non escortées sont bienvenues à notre diner-représentation à 6 h. 10

ROCKHEAD'S Paradise Café
présente
"Harlem de Montréal"
Commençant mardi
LEON WARRICK
Chanteur-étoile de l'écran et de la radio— directement d'Hollywood
avec
★ BABY LAZAR-SCRUGGS
danseuse exotique sensationnelle
★ GAINES & GAINES
danseurs à sensations
3 SPECTACLES PAR SOIR 3
Licence complète C.L.Q.
1252, rue St-Antoine

Concours de DANSE
tous les dimanches après-midis
BOUTEILLES DE CHAMPAGNE en prix
ROCHE et AZNAVOUR
JEAN RAFA — AIDA
LUCILLE LAUZON
FERNAND GIGNAC
LE FAISAN DORÉ
1417 Blvd. St-Laurent
LA. 3520
Du rire! De la gaieté! au seul cabaret présentant un Spectacle entièrement français

CAROL AU Tzigane Room
EST FIER DE PRESENTER
Son Gala de 1er Anniversaire
mettant en vedette
MAXINE
Elegante chanteuse de Hour of Charm G. E.
Dolores Ferandez
Ballerine espagnole
Vladimir Lazareff
danseur Don Cossack
Will Skinner
et son orchestre
avec Joska de Barbare
Spectacle du diner 9 p.m. Samedi, spectacle du diner 8.30 et 10.30 p.m.
Souper tardif 12.30 a.m.
Réservation: Harry MA.: 2145
Les steaks sont meilleurs au
The Bucharest
3956, St-Laurent
nord ave. des Pins

★ LA RUCHE DES BELLES FILLES ★
HAL LEROY
Etoile d'Hollywood
l'original "harold teen" de l'écran
avec
JIMMMY COSTELLO
comédien et M.C.
BOBBY WINTERS
dans un numéro de jongleur
LES "VERSAILLES"
Scène de danses et de chants
LES WALLY WANGER
danseuses
Le grand événement de fin de semaine
L'HEURE DU CHAMPAGNE
en vedette
ROSITA & DENO
meilleurs interprètes de la danse sud-américaine
Licences complètes
PAS DE FRAIS D'ADMISSION NI DE COUVERT
Bienvenue aux dames non escortées à notre spectacle du diner.
TABLE D'HOTE $2.50
Chez Maurice CAFÉ
1248 ST. CATHERINE W. Phone MA 1127

TOUS LES SOIRS
AU
Café de l'Est
JACQUES

NORMAND
Le toujours populaire chanteur et M.C.
EDDIE FRENCH
Cycliste
HELENE DIMONE
Chanteuse populaire
LOUISE LINDON
Accordéoniste et chanteuse
★ Léo DUFORT
ET SON ORCHESTRE
2 - SPECTACLES PAR SOIR - 2
3 — LE SAMEDI — 3
4558 est, NOTRE-DAME
Réservations: CL. 4455

UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER
★ JOY CARSON
ravissante chanteuse de N.-Y. elle imite "BETTY HUTTON".
★ BARRY NICHOLS
magicien de réputation
★ VAL JEAN
l'as des musiciens
★ Gus "Belle-Isle"
et son trio
deux spectacles par soir
PAS DE FRAIS DE COUVERT
DELICIEUX REPAS
A TOUTES HEURES
Permis complet de la C.L.Q.
Au CAFÉ
BLUE SKY
65 ouest, rue Ste-Catherine
(en face du théâtre Gayety)
Rés.: Tél.: HA. 6832

AUJOURD'HUI
LE GRAND JOUR
DE L'OUVERTURE DU PLUS NOUVEAU RESTAURANT DE MONTREAL
Une atmosphère de charme . . . une cuisine supérieure . . . et la nourriture la plus fraîche et la plus délicieuse que l'on puisse trouver.
Ouvert tous les jours dès 6 A.M.
ATTRACTIONS TOUS LES SOIRS
ROLLIN VAN SMYTHE
Fameux baryton de couleur, étoile de "BEGGARS HOLIDAY", "CASABLANCA", "SHOWBOAT", etc. Il chante en 15 langues et il sera heureux d'exécuter vos pièces favorites pendant le
DINER 7-9 P.M.
tous les jours ou plus tard
DE 11 P.M. A LA FERMETURE
Nous nous spécialisons dans les mets raffinés. La famille entière se réjouira tant et plus au Boulevard, où il n'y a
PAS D'ERREUR AVEC LA QUALITE
RESTAURANT HORN'S Boulevard
4069, BLVD ST-LAURENT
2 RUES AU NORD DES PINS

Nouveau! Excitant! Etourdissant!
TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES APRES-MIDI
HOBBY HORSES
DEPART DES COURSES: 3 h., 5 h., et 7 h.
De magnifiques prix aux gagnants.
aussi DANSE au son de 3 ORCHESTRES
et 2 SPECTACLES 3 HEURES 6 HEURES
AVEC ARTISTES DIFFERENTS
TOP HAT
NOTE:
Tous les soirs, il y a aussi les HOBBY HORSES
Porte voisine du Palace.
RESERVATIONS: PL. 1962
720 STE-CATHERINE OUEST

Sid Abel passe en 1ère place chez les compteurs de la N.H.L.

Sid Abel, le vétéran centre des Red Wings de Détroit qui était supposé jouer le rôle de substitut cette saison, est aujourd'hui, en première place des compteurs de la ligue Nationale avec un total de 12 points, mais il est suivi de près par cinq autres joueurs, qui ont accumulé 11 points chacun.

Abel devait devenir un "tueur de temps" pendant les punitions pour les Red Wings cette saison, mais Tommy Lyan a décidé de le replacer entre Ted Lindsay et Godie Howe, après avoir tenté plusieurs combinaisons qui n'ont pas réussi.

Au cours de la semaine dernière, Abel a compté trois buts et quatre assists pour prendre les devants.

Metro Prystai de Chicago, Paul Ronty de Boston, Ted Lindsay de Détroit, Doug Bentley de Chicago et Cal Gardner de Toronto suivent Abel, avec 11 points chacun.



Sid ABEL

Roy Conacher des Black Hawks vient ensuite avec 10 points.

Maurice Richard des Canadiens est le meneur en buts avec sept, un de plus que Prystai, Ronty, Lindsay et Ted Kennedy et Harry Watson de Toronto.

Gardner a obtenu le plus d'assists, neuf, un de plus que Doug Bentley. Chez les Canadiens, Elmer Lach a accumulé le plus de points, huit. Richard n'a obtenu aucun assist à part ses sept buts.

Chez les gardiens de buts, Bill Durnan des Canadiens continue de dominer, quoiqu'il ait alloué sept buts dans ses deux dernières joutes. Durnan a été déjoué 15 fois en neuf parties depuis le début de la saison, conservant une moyenne de 1.5 but par joute.

Harry Lumley de Détroit est deuxième avec une moyenne de 2.1 buts alloués par joute. Durnan et Lumley ont réussi deux blanchissages chacun. Voici les statistiques:

	P.J.	B.	A.	Pts
S. Abel, Détroit	10	5	7	12
M. Prystai, Chicago .	10	6	5	11
F. Ronty, Boston ..	10	6	5	11
T. Lindsay, Détroit .	10	6	5	11
D. Bentley, Chicago	10	3	8	11
G. Gardner, Toronto	10	2	9	11
J. Peirson, Boston .	10	4	6	10
G. Howe, Détroit ..	10	2	7	10
R. Conacher, Chicago	10	3	7	10
T. Kennedy, Toronto	10	6	3	9
B. Olmstead, Chicago	10	5	4	9
G. Gee, Détroit	10	5	4	9
F. Mackell, Toronto	10	4	5	9
B. Mosienko, Chicago	10	4	5	9
H. Meeker, Toronto	10	4	5	9
H. Watson, Toronto	8	6	2	8
M. Richard, Canadiens	**10**	**7**	**0**	**7**
E. Lach, Canadiens .	**10**	**3**	**4**	**7**
B. Guidolin, Chicago	10	0	7	7
M. Bentley, Toronto	10	4	2	6
E. Laprade, N.-York	10	3	3	6
G. Stewart, Chicago	10	3	3	6
K. Smith, Boston ..	10	2	4	6
P. Lund, New-York	10	3	2	6
B. O'Connor, N.-York	10	2	3	5
J. Conacher, Chicago	10	2	3	5
B. Barilko, Toronto	10	2	3	5
B. Reay, Canadiens . 10	**2**	**3**		**5**
D. Raleigh, N.-York	10	1	4	5
G. Rodnar, Chicago	10	1	4	5
K. Reardon, Cannd. . 10	**0**	**5**		**5**
E. Harrison, Boston	10	4	0	4
K. Klukay, Toronto	10	3	1	4
D. Creighton, Boston	10	3	1	4
Z. Topazzini, Boston	10	2	2	4
A. Dewsbury, Détroit	8	2	2	4
E. Slovinski, N.-Y.	8	2	2	4
R. Kelly, Détroit .	10	1	3	4
J. Peters, Détroit .	10	1	3	4
W. Dumart, Boston	10	1	3	4
T. Leswick, N.-York	10	1	3	4
R. Timgren, Toronto	10	1	3	4
M. Schmidt, Boston	9	0	4	4
J. McFadden, Détroit	10	2	1	3
L. Gravelle, Canad.	**10**	**2**	**1**	**3**
P. Babando, Détroit	9	2	1	3
G. Warwick, Canad.	**10**	**2**	**1**	**3**
B. Gadsby, Chicago .	10	2	1	3
G. Plamondon, Can.	**10**	**1**	**2**	**3**
G. Dubé, Canadiens .	**10**	**1**	**2**	**3**
E. Sandford, Boston	9	1	2	3
P. Horeck, Boston ..	10	1	2	3
L. Fogolin, Détroit .	8	1	2	3
S. Black, Détroit ..	10	1	2	3
J. Crawford, Boston	10	0	3	3
P. Maloney, Boston .	10	0	3	3
G. Harmon, Canadiens	**10**	**0**	**3**	**3**
J. Thomson, Toronto	10	0	3	3
D. Fisher, N.-York	10	0	3	3
G. Couture, Détroit .	10	2	0	2
M. Pavelich, Détroit	6	2	0	2
P. Egan, New-York	10	2	0	2
A. Kaleta, New-York	9	2	0	2
A. Brown, Chicago .	10	1	1	2
B. Juckes, N.-York .	8	1	1	2
J. Carveth, Canad. .	**10**	**1**	**1**	**2**
G. Boesch, Toronto	10	1	1	2
K. Kyle, New-York	10	1	1	2
R. Riopelle, Canad. .	**8**	**0**	**2**	**2**
B. Ezinicki, Toronto	8	0	2	2
M. McNab, Détroit .	10	0	2	2
V. Lynn, Toronto ..	10	0	2	2
M. Henderson, Bost.	10	0	2	2
G. Mortson, Toronto	8	0	2	2

Protestations de la ligue Provinciale

Art Walker, président de la ligue de hockey provinciale intermédiaire ainsi que les clubs qui forment son circuit, protestent la décision du comité des finances de la Q.A.H.A. qui exige cette année $1. par programme double à l'aréna du collège St-Laurent, plutôt que $5 comme l'an dernier. Ce qui signifie une augmentation de 300%.

Art Walker a fait parvenir la somme de $75. à la Q.A.H.A. pour les cinq premiers programmes doubles de son circuit à St-Laurent. Walker désirerait cependant recevoir le président de l'Association, Azarie Choquette, à St-Laurent, jeudi soir. Walker explique que les directeurs de son circuit veulent discuter de l'augmentation vraiment trop forte avec M. Choquette.

Le hockey d'un coup d'oeil

HIER

Aucune joute au programme.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine :
Providence à St-Louis.

Ligue Senior :
Québec à Chicoutimi.

Ligue Junior :
Valleyfield à Royal (Forum).
Leafs à Canadien (Forum).

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale :

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	10	7	2	1	33	21	15
Toronto	10	5	2	3	36	21	13
Canadiens	10	4	4	2	19	15	10
Chicago	10	3	5	2	31	32	8
New York	9	2	5	3	17	32	7
Boston	10	2	5	3	25	40	7

Ligue Américaine : (Division Ouest)

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	12	9	2	1	55	33	19
Indianapolis	13	6	6	1	32	29	13
St-Louis	13	6	6	1	40	46	13
Pittsburgh	12	4	6	2	32	31	10
Cincinnati	12	3	7	2	30	46	8

(Division Est)

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
New Haven	14	7	6	1	42	50	15
Buffalo	14	6	7	1	45	40	13
Springfield	11	5	4	2	35	32	12
Providence	10	6	6	0	43	42	12
Hershey	11	4	7	1	42	49	9

Ligue Senior :

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Sherbrooke	11	9	2	0	48	27	18
Chicoutimi	11	5	3	2	47	41	14
Royal	12	5	4	3	37	33	13
Québec	10	5	4	1	31	29	11
Ottawa	10	4	5	1	40	40	9
Valleyfield	12	3	7	2	38	50	8
Shawinigan	12	2	9	1	38	59	5

Ligue Junior :

	Pj.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	7	7	0	0	37	14	14
Québec	7	4	3	0	39	23	8
Valleyfield	10	4	6	0	29	61	8
National	5	3	2	0	22	11	6
Royal	6	2	3	1	18	23	5
T.-Rilvières	6	2	4	0	18	20	4
Verdun	5	0	4	1	12	28	1

NEW HAVEN, Conn. — Jimmy Rooney, 128 1-2, Bridgeport, Conn., bat aux points Eduardo Carrasco, 132 1-2, Pérou (8).

Irvin cherche des moyens d'améliorer son offensive

L'instructeur Dick Irvin des Canadiens a décidé de bouleverser de nouveau ses lignes d'avants, dans le but d'augmenter le pouvoir offensif de son club, qui a compté une moyenne de moins de deux buts par joute depuis le début de la saison. S'il n'y a pas d'amélioration les Canadiens auront de grandes difficultés à s'assurer une place dans les éliminatoires quelle que soit la force de leur défense.

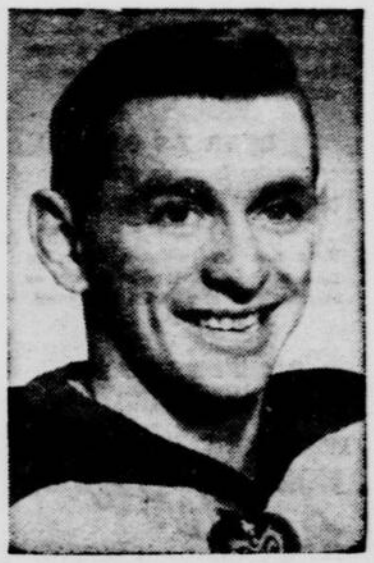
Richard et Lach ont été les étoiles des Canadiens à l'offensive depuis le début de la saison mais certains autres joueurs n'ont pas encore affiché la tenue que l'on attendait d'eux.

Les Canadiens ont donc tenu deux autres pratiques hier et Irvin a formé un trio avec Norman Dussault, Billy Reay et Léo Gravelle. Gerry Plamondon, qui avait toujous joué aux côtés de Reap depuis qu'il a signé avec les Canadiens l'an dernier, évoluera maintenant avec Joe Carveth et Grant Warwick.

Ces deux trios seront intacts pour la joute que les Canadiens disputeront demain soir à New-York.

Howie Riopelle, n'est pas une "invention" à l'offensive, mais il jouera de nouveau aux côtés de Maurice Richard et Elmer Lach. Cela signifie que Kenny Mosdell Gilles Dubé et Bob Fillion seront les joueurs d'utilité.

Tout indique maintenant que avec les Canadiens demain soir. Roger Léger reprendra son poste Roger a accepté d'aller jouer à Cincinnati durant une couple de semaines afin d'aider le club de King Clancy, mais il était entendu qu'il rejoindrait les Canadiens après le six novembre.



GERRY PLAMONDON

Les Canadiens joueront quatre parties en cinq jours dont trois à l'étranger. Demain soir, ils visiteront les Rangers et ils reviendront ensuite à Montréal pour y rencontrer les Leafs de Toronto jeudi soir.

Les joueurs de Dick Irvin retourneront à New-York samedi soir et ils visiteront ensuite les Black Hawks de Chicago le lendemain soir. Mercredi prochain, ils joueront à Toronto et visiteront les Bruins de Boston dimanche le 20 novembre avant de revenir ici le 24 pour rencontrer les Leafs de Toronto.

Rose se rapproche de Béliveau en tête des compteurs; Brodeur et Miller les meilleurs cerbères

Le sensationnel joueur du Canadien Jr., Art Rose, a compté trois buts dimanche contre les Citadelles de Québec pour ainsi se rapprocher à deux points du meneur Jean "Bill" Béliveau des Citadelles qui détient la tête des compteurs de la ligue Québec Junior avec un total de 18 points. Béliveau a obtenu un but et une assistance contre le Canadien dimanche, pour conserver son avance.

Bill Gould, du Canadien, occupe la troisième place avec 13 points et Milton Pridham est quatrième avec 11 points, un de plus que Pierre Desrosiers, du Valleyfield. Bernard Quesnel du National et Dick Moore du Canadien qui suivent avec 10 points chacun.

Skippy Burchell du National a neuf points et Bernard Geoffrion du National. Tremblay et Laliberté des Citadelles et Campeau du Valleyfield huit chacun.

Rose du Canadien a compté le plus de buts. 11. un de plus que Béliveau. Ce dernier a cependant obtenu le plus d'asistances, huit. avec Gould. du Canadien.

BRODEUR EN VEDETTE

Denis Brodeur. cerbère du National. mène pour les blanchissages avec deux à son crédit. Brodeur n'a pas alloué un seul but dans les deux dernières joutes de son club contre Trois-Rivières et Valleyfield. Il a conservé une moyenne d'un peu plus de deux buts par joute. ayant été déjoué 11 fois en 5 parties. Miller du Canadien possède la meilleure moyenne. soit de deux buts exacts par joute. Il a accordé 14 buts en sept joutes. Dave O'Meara des Citadelles et Dave Cornforth du Royal ont réussi un blanchissage chacun.

Voici la liste des compteurs.

	B	A	Pts
J. Béliveau, Québec	10	8	18
A. Rose, Canadien	11	5	16
B. Gould, Canadien	5	8	13
M. Pridham, Québec	4	7	11
P. Desrosiers, Valleyfield	5	5	10
B. Quesnel, National	4	6	10
D. Moore, Canadien	4	6	10
S. Burchell, National	2	7	9
B. Geoffrion, National	6	2	8
G. Tremblay, Québec	6	2	8
S. Laliberté, Québec	4	4	8
P. Campeau, Valleyfield	3	5	8
C. Joanette, Valleyfield	3	5	8
L. Deschênes, T.-Riv.	5	2	7
McDougald, T.-Riv.	4	3	7
Saindon T.-Riv.	1	6	7
Plante, Valleyfield	2	5	7
R. Jacques, Royal	5	1	6
P. Chasles, Valleyfield	5	1	6
T. Hudson, Québec	4	2	6
P ougie, Valleyfield	2	4	6
Rochford, Valleyfield	5	1	6
Bisaillon, Valleyfield	4	2	6
Larivée, T.-Riv.	2	4	6
Paquin, T.-Riv.	2	4	6
Picard, Royal	1	5	6
Dubeau Québec	5	0	5
Bellemarre, Verdun	2	3	5
Plante, Québec	3	2	5
Rousseau, National	2	3	5
Deviney, Québec	2	3	5
Pichette, Québec	1	4	5
Sinnett, Canadien	1	4	5
Fillion, National	3	1	4
Benoit, National	2	2	4
Roche, Canadien	3	1	4
Langill, National	1	3	4
James, National	1	3	4
Makila, Québec	1	3	4
Girard, T.-Riv.	1	3	4

Trois-Rivières rencontrera le National ce soir au Forum

Les Reds de Trois-Rivières, qui ont été blanchis par le score de 2 à 0, dimanche dernier, chez eux par le National, tenteront de venger cet échec, ce soir, au Forum, alors qu'ils rencontreront le club de Butch Bouchard dans la première joute d'un programme double régulier. Dans la deuxième joute le Canadien fera face aux Maple Leafs de Verdun et il est favori pour prolonger, sa série de victoires.

Une victoire pour le club de Toupin lui permettrait de rejoindre le National en troisième place. Par contre une victoire pour le National placerait le club de Mickey Hennessey en deuxième place, sur un pied d'égalité avec les clubs Québec et Valleyfield, qui se partagent présentement la deuxième position.

La course au championnat s'annonce plus enlevante que jamais. Les experts favorisent le Canadien pour s'assurer le championnat et classent déjà le trio formé de Dickie Moore-Arthur Rose et Goold comme le meilleur du circuit. La saison est encore bien jeune cependant et le National s'améliorera à mesure que la saison avancera. Dans ses deux dernières joutes le club de la Cherrier l'a emporté par blanchissage et est confiant de vaincre le Tricolore, alors de la prochaine joute entre les deux clubs.

Les Leafs de Verdun n'ont pas encore connu la victoire depuis deux ans. mais ils ont réussi à annuler une fois. La tâche des Leafs ne sera pas facile ce soir affrontant le Canadien. Sylvio Mantha a inculqué à ses joueurs un bel esprit de combativité et il ne faudrait pas être trop surpris si Verdun déjouait les calculs de tout le monde en l'emportant sur le Canadien. Il est évident que le Tricolore est favori pour triompher. Cependant dans une joute de hockey tout peut arriver.



JACK TOUPIN

Mickey Hennessey et Butch Bouchard, qui dirigent les destinées du National, ont opéré quelques changements sur l'alignement du club. Geoffrion évolue de nouveau en compagnie de Bernard Quesnel. Ces deux joueurs s'alignaient ensemble avec le club de la rue Cherrier l'an dernier. Skippy Burchel s'adapte pafaitement au style de Geoffrion et Quesnel. Dimanche, aux Trois-Rivières, Geoffrion a compté les deux buts du National, assisté chaque fois de Burchell. Un deuxième trio formé de Langill, Smith et Benoit est également très effectif.

Bob Perreault est de nouveau brillant dans les filets des Reds cette saison et il devrait livrer un enlevant duel à Denis Brodeur dans les filets du National.

Une erreur de Henrich aurait failli coûter la première joute de la Série Mondiale aux Yankees

NEW-YORK, 8 — Le premier but Tommy Henrich des champions du monde, les Yankees de New-York, a révélé, aujourd'hui, qu'il a failli faire une bévue monumentale qui aurait permis aux Dodgers de gagner la première partie lors de la dernière Série Mondiale. On se souvient que Henrich assura la victoire aux Yankees, 1 à 0, grâce à un coup de circuit frappé à la neuvième manche, mettant ainsi fin à un magnifique duel de lanceurs entre Don Newcombe des Dodgers et Allie Reynolds des Yankees.

Au fait, le coup d'Henrich mit fin à la joute, et les partisans sautèrent sur le losange, et envahirent le marbre.

Henrich frappa un coup de circuit contre Don Newcombe dans la dernière moitié de la neuvième manche contre les Dodgers, donnant au lanceur Allie Reynolds une victoire de 1 à 0 dans un des plus beaux duels de lanceurs durant une partie de la série mondiale.

"Quand je frappai la balle, je savais qu'elle irait dans les "Bleachers", dit-il. "Je courus au premier but et l'instructeur Bill Dickey vint au devant de moi, apparemment pour me serrer dans ses bras. Je voulais aussi l'entourer de mes bras, mais je pensai que si je le faisais je serais retiré techniquement.

"Laissez-moi vous dire que j'ai dû combattre pour toucher aux buts, mais je savais que je le devais et je courus et touchai à tous les buts", dit-il.

"C'est curieux que personne n'ait remarqué ce qui arriva au premier but parce que tout le monde regardait la balle aller dans les "bleachers". Mais je me souvins de la fameuse fin d'une partie en 1908 quand Fred Merkle des Giants oublia de toucher au deuxième but. Je ne voulais pas qu'on m'appelât un "Merkle".

Henrich a dit qu'il avait entendu dire qu'il n'avait pas touché le premier but, mais qu'il était prêt à laisser prouver cela par des photographies qui prouveront que j'ai raison 100 pour cent.

Si Henrich n'avait pas touché au but, les Dodgers auraient été forcés de signaler le fait à l'arbitre John (Beans) Reardon. Ce jeu doit être noté par l'adversaire et Reardon lui-même n'avait pas l'autorité de déclarer Henrich retiré à moins que les Dodgers n'aient porté plainte. Il aurait alors eu à décider si Henrich avait touché au but.

Dans l'incident historique de Merkle, maintenant reconnu comme une des plus grandes erreurs de tous les temps, dans le baseball, le premier-but des Giants avait frappé un coup sûr pour faire avancer Moose McCormick au troisième but dans une partie importante vers la fin de la saison, contre les Cubs de Chicago. Le frappeur suivant, Joe Bridwell, frappa un coup sûr pour faire compter McCormick pour le point gagnant dans la dernière moitié de la neuvième manche.

Dans l'énervement, Merkle au lieu de courir du premier au deuxième courut directement vers le "clubhouse". Les partisans là aussi sautèrent sur le terrain, mais le joueur de champ intérieur Johnny (The Crab) Evers demanda calmement la balle.

Il ne fut jamais prouvé qu'il reçut la balle qui fut frappée ou une autre, mais quelqu'un lança une balle à Evers et il toucha au deuxième but. Les arbitres ne furent pas capables de faire continuer la partie parce que les spectateurs étaient tous sur le terrain, et elle fut enregistrée dans les records comme partie nulle, et dans une élimination, les Giants furent battus.

Dick Drouin brille pour le Brébeuf

La ligue Intercollégiale de Ballon-Panier continue ses activités et la lutte pour la première position devient de plus en plus contestée. Brébeuf mène présentement le classement avec huit points, soit quatre victoires, tandis que Saint-Laurent se classe deuxième seulement deux points en arrière des meneurs.

Laval, Querbes, Mont-Saint-Louis, et l'Ecole Technique viennent ensuite. Brébeuf a présentement dans ses rangs le meilleur compteur de la ligue en Dick Drouin, capitaine de l'équipe. Drouin a accumulé 39 points et il est suivi par son coéquipier Fernand Gauthier qui a un total de 37. Le jeune Crawley du Technique suit avec 31.

Ce soir Sainte-Marie rencontrera le St-Laurent tandis que le Mont-Saint-Louis se rendra à Saint-Vincent-de-Paul pour y rencontrer le Laval. Ces deux joutes suscitent un grand intérêt.



LA PATRIE

Louis COCHAND fut réélu président et chef-instructeur de l'Alliance Canadienne des Instructeurs de Ski, lors d'une assemblée des instructeurs tenue à Sainte-Adèle. Première rangée, de gauche à droite: Clint Menville, Louis de Passillé, Louis Cochand, président; et Walter Klaus. Deuxième rangée, dans le même ordre: Vic Allen, Capt. Arnold Chabonneau, Roger Trottier, Rolland Belhumeur et Chris Gibben.

L. Cochand est réélu président

Louis Cochand fut de nouveau réélu président et instructeur de l'Alliance Canadienne des Instructeurs de Ski, lors de l'assemblée annuelle des instructeurs à Sainte-Adèle sous la présidence d'honneur de Gorman Kennedy. Plus de soixante dix instructeurs prirent part à cette importante réunion. Les cours pour instructions seront tenus cette année, à Mont-Tremblant du 1 au 6 décembre prochain.

Si l'on en juge par les informations que certains instructeurs nous ont formulées, la prochaine saison de ski promet d'être des plus fertiles, Rolland Belhumeur nous déclarait que Ste-Agathe présentera de nouveau un grand carnaval d'hiver, dont le gouvernement provincial a fait un don de $2,000 pour la publicité à l'étranger.

L'Alliance projettera des cours de ski comme dans les années précédentes, dans les Laurentides ainsi que dans l'Ontario et l'Ouest Canadien.

Jean Bernard, de la patrouille de ski sur le Mont-Royal, nous déclarait que quatre nouveaux policiers seront attachés à la patrouille au cours de la saison.

Les Rouges prennent les devants au derby cycliste; deux chutes

VERDUN, 8 — Hélène Pauli de Nice, France, membre de l'équipe Verte, s'est blessée assez gravement, hier, à l'Auditorium de Verdun lors du derby cycliste, alors qu'elle a fait une chute en tentant d'éviter un autre concurrent. Elle a été transportée à l'hôpital où elle prend du mieux. L'équipe Rouge a devancé l'équipe Verte à onze heures, hier soir, et les Rouges menaient par 456 points contre 453.

Environ dix minutes après que Mlle Pauli eut été gravement blessée, Mike Abt de Chicago est venu en collision avec Charles Yaccino, son partenaire. Ces deux cyclistes ont cependant pu reprendre leur poste, après avoir été pansés.

L'équipe formée de René Cyr, Alfred Letourneur, Margaret Sutcliffe et Lucette Lauk était en tête dans le classement à onze heures hier soir. Elle a ainsi devancé le "Green team" formé de Claude Grégoire, Florent Jodoin, Hélène Pauli et Madeleine Dacbert.

Les meneurs ont obtenu 456 points, soit seulement trois de plus que leurs plus proches rivaux. Le club "Orange" formé de Bill Jacoby et Howard Rupprecht Jeannine Culinas et Marie-Jeanne Donat vient en troisième place avec 424 points.

Le "White team", formé de René Paquin, Bob Lacourse et les soeurs Renucci vient en quatrième place avec 272 points tandis que Tom Saetta, Bill Morgano, Monique Laserre et Jacqueline Barbe qui forment l'équipe "bleue" ont obtenu seulement 124 points.

Au cours de la soirée d'hier, René Paquin et Bob Lacourse se sont mis en évidence en volant chacun deux tours.

Alfred Letourneur et René Cyr ont cependant été de nouveau les grandes vedettes. Ils ont réussi le "sprint" le plus rapide du meeting. En effet, ils ont couru le mille en un temps de 1.43 min.

Francine Bettuzzi, qui a été indirectement la cause de la chute d'Hélène Pauli, a gagné les trois premiers sprints de la soirée chez les dames. Mlle Bettuzzi avait agi comme subtitut depuis le début du derby. Elle a remplacé Jeannine Culinas hier soir. Cette dernière a souffert d'une indigestion et il a fallu qu'elle se retire.

Les courses ont de nouveau été très excitantes hier soir et elles se continueront ce soir à huit heures et quinze. Les cyclistes semblent avoir repris leur aplomb et ils offrent un spectacle qui vaut la peine d'être vu.

MIAMI, Fla.—Charles Zivic, 159 1-4, Pittsburgh, bat aux points Chico Pacheco, 155 1-2, Rio de Janeiro (10).

TOLEDO, O.—Sandy Saddler, 130 1-2, New-York, bat aux points Leroy Willis, 135, Détroit (10).

Douglas détient toujours la première place

NEW-YORK, 8. — Les Douglas, du club Cleveland, est toujours en première place chez les compteurs de la ligue Américaine pour la quatrième semaine consécutive. Douglas est tombé dans une léthargie récemment, mais il occupe toujours la première place avec un total de 20 points. Ab DeMarco occupe la deuxième place avec un total de 18 points. DeMarco s'aligne avec les Bisons de Buffalo.

Douglas mène dans les assistances avec 13 à son actif. DeMarco possède une confortable avance dans les buts avec 10.

Nork Larsen, du club Hershey, Clipp Simpson, du St-Louis, et Jean Denis, du New-Haven, sont sur un pied d'égalité en troisième place avec 16 points chacun. Terry Sawchuck, du club Indianapolis, mène chez les cerbères. Il a alloué une moyenne de 2.23 buts par partie jusqu'ici.

	B.	A.	Pt.
Douglas, Cleveland	7	10	20
De Marco, Buffalo	10	8	18
Larson, Herhey	5	11	16
Simpson, St-Louis	8	8	16
Denis, New Haven ...	6	10	16
Burnett, Springfield ..	8	7	15
McGill, Providence ...	3	12	15
Kelly, Cleveland	8	7	15
Schultz, Cleveland	6	9	15
Gladu, St-Louis	6	9	15
White, New Haven	6	9	15

Eddy Bush avec le club St-Louis

ST-LOUIS, 8. — Ebby Goodfellow, instructeur des Flyers de St-Louis de la ligue Américaine a annoncé qu'il avait fait l'acquisition du joueur de défense, Eddy Bush, qui a été congédié par les Mohawks de Cincinnati récemment. Goodfellow a également révélé que son joueur de centre, Cliff Stimpson souffrait d'une fracture de la jambe gauche et qu'il serait inactif durant environ six semaines.



Voici sept des cyclistes européennes qui participent au Derby cycliste cette semaine à l'Auditorium de Verdun. De gauche à droite, Marie-Louise Haury, Madeleine Dacbert, Francine Bettuzzi, Isolina Bettuzzi, Lucette Lauk, Marie-Jeanne Donat et Jacqueline Barba.

Wagner champion compteur pour la 4e fois; McCance 2e

Le mystifiant coureur Virgil Wagner des Alouettes a conservé son monopole du championnat des compteurs de football du Big Four et de l'est du Canada en décrochant cet honneur pour la quatrième fois en autant d'années. Il a terminé la saison avec un magnifique total de 77 points, soit une avance confortable de 14 points sur son plus proche rival Ches McCance, également des Alouettes.

Wagner a compilé un record extraordinaire depuis qu'il fut importé de Belleville, Illinois lors de la formation des Alouettes par Léo Dandurand, Eric Craddock et Lew Hayman. Durant tout ce temps, il n'a pas été blessé gravement une seule fois et il n'a pas manqué une seule partie.

CHAMPION DEPUIS 1946

A sa première saison, en 1946, il compta 65 points pour terminer égal avec Joe Krol des Argonauts de Toronto. En 1947, il mena avec 71 points, tandis que l'an dernier son total de 60 points lui a valu le championnat du Big Four et une égalité avec Jack Harper, maintenant des Alouettes, mais alors des Tigers de Hamilton, dans l'est du pays.

Cette saison, le merveilleux Wagner a obtenu 15 touchés et deux convertis pour son plus haut total de points en quatre saisons. On rapporte qu'il ne reviendrait pas à Montréal l'an prochain afin de retourner à l'Université, mais les Alouettes lui feront probablement une offre si alléchante qu'il ne pourra pas refuser.

CHES MCCANCE VERSATILE

Le versatile Ches McCance, le botteur de précision des Alouettes, a connu la meilleure saison de sa longue carrière avec un total de 63 points. Ches a obtenu trois touchés et il a botté 48 points avec des placements, convertis et simples pour un grand total de 63 points.

Il a même botté plus de points que Joe Capriotti, le meilleur compteur de la ligue Senior d'Ontario.

Tom Casey, le rapide nègre des Wildcats de Hamilton s'est classé troisième tandis que Bob Cunningham, aussi des Alouettes de



CHES McCANCE

Montréal, a pris la quatrième place.

Les Alouettes ont obtenu 246 points en 12 parties et plusieurs de leurs joueurs, dont Wagner, McCance, Cunningham, Toony, Manastersky et Reese se sont classés parmi les meilleurs compteurs.

VALOIS ENCORE EN TETE

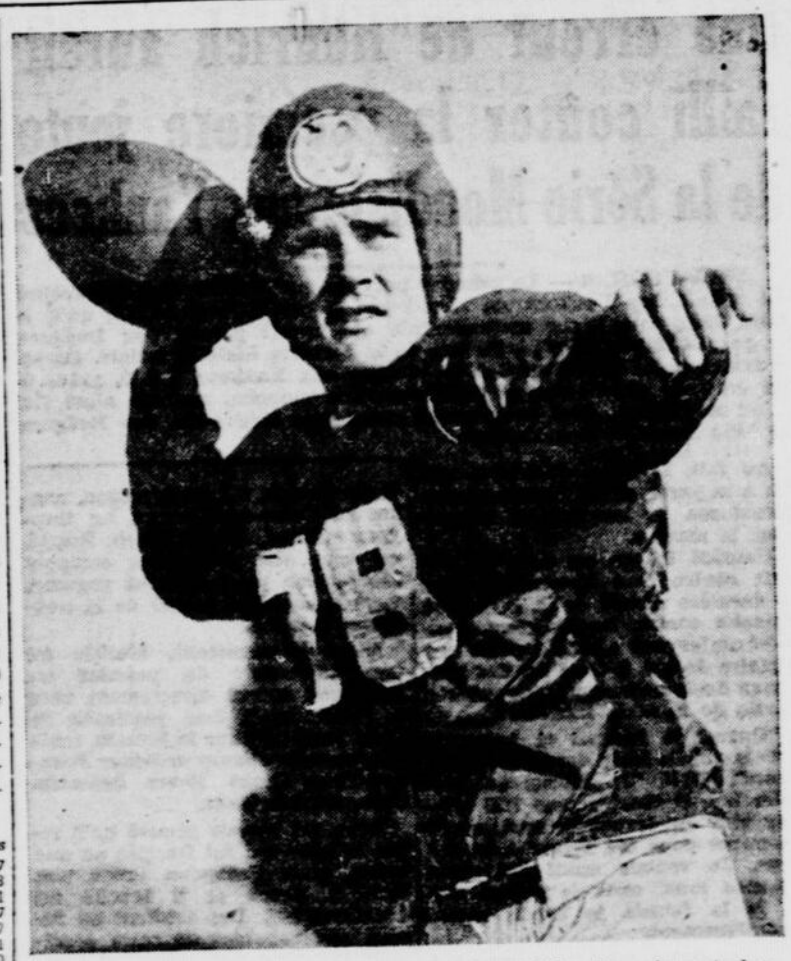
Georges Valois, le gros coureur canadien-français du McGill, est toujours en tête des compteurs de la ligue Inter-Universitaire avec quatre touchés pour un total de 20 points. Il est suivi d'un autre Canadien français, Rocky Robillard, aussi du McGill, et de Tip Logan, du Queen's, avec 18 points chacun.

Robillard n'a obtenu qu'un touché, mais il a botté un placement, quatre simples et six convertis.

CAPRIOTTI CHAMPION

Joe Capriotti a décroché le championnat des compteurs de la ligue Senior d'Ontario avec un total de 47 points, tous obtenus sur des bottés. Il a ainsi terminé avec une avance de deux points sur son coéquipier Jack Stewart des Tigers de Hamilton qui a obtenu 45 points grâce à 9 touchés dont 6 dans la dernière partie samedi. Merles Hapes, l'ancien coéquipier de Frankie Filchock dans le football professionnel américain, s'est classé troisième avec 36 points.

	P	T	PI	S	C	Pts
BIG FOUR						
Wagner, Alouettes	12	15	0	0	2	77
McCance, Alouettes	12	3	3	4	35	68
Casey, Hamilton	12	0	0	10	6	61
Turner, Ottawa	11	10	0	7	0	57
Cunningham, Alou.	11	10	0	7	0	57
Krol, Toronto	9	2	2	11	14	41
Copeland, Toronto	12	8	0	0	0	40
Volpe, Toronto	10	5	2	0	7	38
Chipper, Ottawa	11	0	1	0	34	37
Pyzer, Toronto	12	6	0	2	0	32
McDonald, Ottawa	9	5	0	0	0	25
S. Karrys, Ottawa	11	4	0	1	0	21
Karpuk, Ottawa	10	4	0	0	0	20
Dengel, Ottawa	12	4	0	0	0	20
Toohy, Alouettes	12	4	0	0	0	20
Hughes, Hamilton	12	4	0	0	0	20
Hood, Hamilton	12	4	0	0	0	20
Golab, Ottawa	6	3	0	2	0	17
O.R.F.U.						
Capriotti, Hamilton	12	0	7	6	20	47
Stewart, Hamilton	11	9	0	0	0	45
Hapes, Hamilton	8	7	0	1	0	36
Caine, Hamilton	11	5	2	0	2	33
McKeever, Sarnia	10	6	0	0	1	31
Murphy, Windsor	10	6	0	0	0	30
INTERUNIVERSITAIRE						
Valois, McGill	5	4	0	0	0	20
Robillard, McGill	5	1	1	4	6	18
Logan, Queen's	5	3	0	1	2	18
Lenard, Queen's	3	0	2	1	6	13
Bob McFarlane, W.	4	2	1	0	0	13
Parry, Western	4	1	0	3	5	13



VIRGIL WAGNER des Alouettes a décroché le championnat des compteurs du Big Four pour la quatrième année consécutive avec un total de 77 points. Virgil, qui n'a jamais manqué un seul match en quatre saisons, a terminé avec une avance de 14 points sur son plus proche rival, son coéquipier Ches McCance.

Lutte pour le trophée Calvert entre Wagner et Cunningham

Virgil Wagner et Bob Cunningham se disputent toujours les honneurs dans le concours pour le choix du joueur le plus utile au club chez les Alouettes. Le vainqueur recevra le trophée "Lord Calvert". La joute éliminatoire contre les Rough Riders, au stade demain, apportera peut-être d'autres changements importants dans le classement. Wagner a augmenté son avance de quelques points sur Cunningham. Il mène maintenant par 130 points.

Wagner a reçu 238 votes de première place contre 232 pour son plus dangereux rival lors de la dernière joute régulière de la saison contre les Argonauts samedi dernier. Wagner a un total de 2009 points contre 4879 pour Cunningham.

Il a été décidé que la joute éliminatoire comptera pour le choix du joueur le plus utile. Il serait difficile de dire qui l'emportera entre Wagner et Cunningham qui ont tous deux joué des rôles d'importance dans les succès du club.

Herb Trawyck, colosse joueur noir, a conservé la troisième place dans le classement. Trawyck possède un grand total de 2912 points. Trawyck a reçu de nombreux votes de deuxième et troisième choix. Il a été un pilier sur la ligne durant toute la saison.

Frankie Filchock a fait des gains appréciables. Son total de 2060 points lui vaut la quatrième place. Filchock a très bien fait samedi en complétant plusieurs passes.

Tommy Manastersky a reçu plusieurs votes samedi par suite de ses deux courses spectaculaires qui lui ont valu deux touchés. Manastersky est passé de la onzième à la 7e place avec un total de 760 points. Un autre jeune joueur qui a également très bien fait dans la dernière joute régulière est Mickey McGuire, qui a reçu bon nombre de votes.

La lutte demeure serrée entre Wagner et Cunningham et leur tenue dans les éliminatoires leur vaudra de terminer en première ou deuxième place.

Snead est choisi le golfeur de l'année

CHICAGO, 8. — Sammy Snead, champion dans le tournoi de la "P.G.A." est pratiquement assuré de remporter les plus forts montants en bourse chez les golfers cette année. Il a été désigné comme le "golfer de l'année" par les rédacteurs sportifs et les commentateurs de la radio. Snead a remporté jusqu'ici la somme de $30,898.33 et il ne reste plus que l'omnium de Miami. Middlecoff est probablement le deuxième meilleur avec un total de $24,614.57. L'association des golfers professionnels, aux Etats-Unis, organisait le scrutin qui a élu Snead comme "golfer de l'année".

Amende imposée au Washington

CINCINNATI, Ohio, 8. —Chandler, haut commissaire du baseball organisé, a imposé une amende de $500 aux Sénateurs de Washington de la ligue Américaine pour avoir mis sous contrat Eugène Menard, un jeune étudiant de Kankakee, Ill.

L'an dernier, Menard fut mis sous contrat par les Browns de St-Louis, mais Chandler imposa une amende de $500 aux Browns. Menard fut alors déclaré agent-libre.

Marciano gagne

PROVIDENCE.—Rocky Marciano, de Brockton, Mass., a mis Joe Dominic hors de combat au bout de 2.56 minutes de la deuxième ronde d'un match qui devait en durer dix.

NOUVELLE ORLEANS — Eddie Giosa, 139, Philadelphie, annule avec Guillermo Gimiinez, 135, Buenos Aires (10).

Les Rough Riders favoris pour battre les Alouettes

Le mentor Lew Hayman des Alouettes est habituellement un grand pessimiste, mais à la suite des cinq victoires consécutives du club, il est maintenant confiant de triompher des Rough Riders d'Ottawa .. si la ligne de défense tient. Hayman n'a aucun souci au sujet de ses compteurs qui ont établi un nouveau record dans le football canadien moderne en comptant 296 points cette année.

La première joute de la série de deux parties, total des points, contre les Rough Riders, sera disputée demain après-midi au Stadium, la ligue ayant refusé la demande de Léo Dandurand et Cie pour un match sous les réflecteurs lumineux. La vente des billets est cependant surprenante et on prévoit une assistance d'environ 12,000 personnes.

OTTAWA FAVORI

Les Rough Riders, qui ont remporté trois victoires en quatre parties contre les Alouettes cette saison, sont favoris à 7 contre 5 pour triompher. Ils ont battu les Als 7-6, 21-20 et 42-33, perdant l'autre partie 20-19, ce qui leur donne un avantage de 89 point à 79 contre le club local durant la saison entière.

Les Alouettes ont tenu une importante pratique, hier, en préparation pour leur première joute éliminatoire contre les Rough Riders d'Ottawa au stade de la rue Delorimier, demain après-midi. Les Alouettes ont pratiqué sous les réflecteurs au cas où Ottawa serait intéressé.

La joute commencera à deux heures précises, demain, tel que l'a décidé l'exécutif du Big Four après que les directeurs des clubs finalistes furent incapables de s'entendre la semaine dernière. Léo Dandurand, le président les Alouettes, a demandé aux Rough Riders s'ils acceptaient que la joute commence à quatre heures pour permettre à plusieurs milliers de partisans des Alouettes d'assister à la joute. Ottawa a répondu dans la négative, une autre fois.



LEW HAYMAN

Hayman croit que son club l'emportera si la ligne continue d'évoluer avec le même brio. L'an dernier les Alouettes ont fait la vie dure aux Rough Riders dans les éliminatoires. Cette année le club local est mieux balancé dans tous les départements et ses réserves sont de beaucoup supérieures. Les Rough Riders semblent également un peu plus puissants que l'an dernier. Tony Golab, l'as des représenants de la capitale dans les détails l'an dernier, ne sera pas à son poste cependant.

Deux parties dans la Métropolitaine demain à St-Laurent

Demain soir à l'aréna de Saint-Laurent aura lieu le deuxième programme double de la saison, alors que le St-Ambroise rencontrera la forte équipe des Chevaliers de Colomb. Ces deux clubs, ayant été vainqueurs lors de l'ouverture de la ligue Métropolitaine mercredi dernier, une victoire pour une ou l'autre de ces deux équipes leur permettra de prendre la première place dans le classement.

Dans la deuxième joute cédulée pour 9 heures 30, le Ste-Gertrude recevra le Collège Dostaler ce dernier n'ayant été battu par les Chevaliers de Colomb que par la faible marge d'un point lors d'une joute des plus contestée, espère bien remporter leur première victoire, mais d'un autre côté, le A. A. Ste-Gertrude ayant subit un cinglant échec contre le St-Ambroise, entend bien se réhabiliter auprès de leurs supporteurs en remportant la victoire.

Réal Boileau du St-Ambroise ainsi que Laplante des Chevaliers de Colomb ont pris les devants chez les pointeurs avec 2 buts et une assistance chacun. Chez les gardiens de buts, Groulx du St-Ambroise mène avec deux buts contre.

Sonny Horne battu

NEWARK, N.-J.—Roger Muriel, un boxeur venant d'Elizabeth, N.-J., a causé une forte surprise ce soir, alors qu'il a remporté la décision sur Sonny Horne au cours d'un combat de dix rondes qui fut disputé devant seulement 1,100 personnes. Horne était favori à trois pour un pour remporter la victoire. L'arbitre Paul Cavalier a accordé six rondes à Muriel et quatre à Horne.

Premier échec de Sanno

HOLYOKE.—Jimmy Warren, de Brooklyn, a remporté la décision unanime sur Hassimo Sanno dans un combat de dix rondes hier soir. Sanno a ainsi subi sa première défaite en trente-deux combats professionnels. Sanno en était à son douzième combat aux Etats-Unis. Dans l'une des préliminaires, Tommy Grebb a annulé avec Jimmy Carr.

Robert Villemain triomphe d'Anton Raadik par décision

ROCHESTER. — Robert Villemain de France a remporté sa troisième victoire depuis son arrivée en Amérique, hier soir, alors qu'il a remporté la décision sur Anton Raadik au cours d'un combat de dix rondes qui fut disputé devant seulement 2,100 personnes.

Robert Villemain entreprend présentement une tournée aux Etats-Unis dans le but d'obtenir un combat pour le championnat du monde dans la catégorie des poids-moyens.

Villemain doit rencontrer le champion Jake LaMotta le 9 décembre prochain au Madison Square Garden. LaMotta ne mettra pas son titre au jeu au cours de cette rencontre.

Le Français a remporté la décision unanime. Les juges ont accordé au moins huit rondes chacun à Villemain. Ce dernier a eu l'avantage durant presque tout le combat, mais il n'a pu envoyer son rival au pays des rêves parce qu'il ne possédait pas assez de puissance dans ses coups.

Villemain a continuellement forcé le combat, mais son rival ne reculait pas devant ses coups. Cette rencontre a été plutôt monotone. On se souvient que Raadik avait déjà envoyé le regretté Marcel Cerdan au plancher trois fois au cours d'un combat qui avait été disputé à Chicago il y a trois ans.



ROBERT VILLEMAIN

Laurent Dauthuille reçoit plusieurs offres d'Europe

Laurent Dauthuille, un jeune boxeur de la banlieue de Paris, a affiché une tenue tellement remarquable depuis son arrivée en Amérique que certains promoteurs de France songent maintenant à lui accorder d'importants combats dans son propre pays.

Le gérant du boxeur poids-moyen, André Barrault a révélé, hier soir, qu'il avait reçu une couple d'offres d'un promoteur de France. "Je ne peux révéler l'identité de ce promoteur, mais il a fait une offre pour que Dauthuille rencontre Ray Sugar Robinson ou Bert. Lytell, deux solides boxeurs américains", a dit André Barrault.

On nous a également révélé qu'un autre promoteur européen, Jack Solomons d'Angleterre, tentait de bâcler un combat entre Dauthuille et Dave Sands, champion australien ou Jean Stock, reconnu comme le champion de la France.

André Barrault, qui se plait énormément à Montréal de même que son protégé et sa famille, a refusé ces offres.

Le populaire gérant du Français a ajouté que Laurent Dauthuille ne se battra pas du tout durant son prochain séjour en France. L'on sait que le "Tarzan de Buzenval" doit quitter l'amérique le 7 décembre prochain pour passer la Noël auprès de ses parents. Il reviendra au Canada au mois de février.

Au mois d'avril dernier un promoteur français avait tenté d'organiser un combat entre Dauthuille et Steve Belloise, mais ce dernier avait refusé une telle rencontre. "J'avais trop à gagner aux Etats-Unis pour prendre un tel risque avec Dauthuille, qui est reconnu comme un dur cogneur", a-t-il déclaré récemment à un rédacteur sportif de New-York.

Protestation contre la hausse des loyers

QUEBEC, 8 — (DNC) — Réunie sous la présidence de M. T.-D. Vézina, l'assemblée mensuelle des membres de l'Association professionnelle des Voyageurs de commerce du Canada a voté une motion de protestation contre la hausse des loyers permise par le gouvernement fédéral. Cette hausse est jugée injuste et antifamiliale. L'augmentation projetée des taux du téléphone a également donné lieu à une protestation.

Au cours de cette réunion, plusieurs questions en marge du congrès fédéral tenu à Granby furent discutées, et les voyageurs présents se félicitèrent de ce qu'à ce congrès la section de Québec fut mise en évidence et obtint le crédit d'avoir été la première à organiser les cours de vente pour voyageurs, pratique qui s'est répandue dans toute la province, et dont M. Emile Renaud fut l'initiateur. Une autre initiative dont plusieurs voyageurs ont bénéficié, fut aussi reconnue.

Martel triomphe

L'équipe Martel l'a emporté par 30 points contre l'équipe de A. Hébert, dans un match spécial, à la salle Mont-Royal. Fernand Nowlan a été la vedette des vainqueurs avec un triple de 531 et une partie de 205. Voici le sommaire:

HEBERT

R. Pigeon	131	174	117—	422
Y. Denis	126	149	155—	430
C. Pigeon	150	152	134—	462
R. Denis	129	137	131—	417
A. Hébert	159	155	154—	568
Total	794	794	691—	2189

MARTEL

F. Nowlan	205	155	191—	551
J. Boisjoli	133	130	157—	420
Y. Girouard	151	150	103—	391
L. Degrey	182	149	125—	457
P. Martel	152	122	123—	397
Total	823	697	699—	2219

LIGUE DES BIJOUTIERS ROY

Dans la ligue des Bijoutiers Roy les meilleurs efforts individuels ont été enregistrés par Robert Kenyon qui a roulé un triple de 467 et un simple de 207. Chez les femmes, Georgette Catelani a roulé un triple de 377 et un simple de 159.

Classement des équipes: Perles 24, Emeraudes 23, Rubis 22, Diamants 22, Opales 20, Onyx 19, Zircons 15, Péridots 15, Grenats 12, Topazes 8.

Les meneurs:

HOMMES

Roger Jobin	158.6
Robert Kenyon	146.2
Jean Trudel	137.6
Léo Gagné	136.7
Roger Valiquette	136.3
R. Trudel	132.5

DAMES

Jacqueline Hébert	116.5
S. Gauthier	113.5
Josée Catelani	112.6
Yvette Parent	110.2
Jeanne Mondello	109.9
France Deschamps	108.9

PROVIDENCE, R.I.—Rocky Marciano, 185 1-2, Brockton, R.I., knockoute Joe Domonic, 190 1-4, Springfield, Mass. (2).

HOLYOKE, Mass.—Jimmy Warren, 135, Brooklyn, bat aux points Massimo Sanna, 132, Italie (10).

A LA METROPOLITAINE

Une séance de la Commission métropolitaine de Montréal aura lieu demain après-midi.

Fitzgerald et Bergeron gagnent

TORONTO — Frankie Fitzgerald, jeune boxeur de 17 ans, du Griffintown Boys Club de Montréal, a facilement battu Ronnie Muir de Toronto par décision dans un combat amateur de cinq rondes, hier soir.

Fitzgerald a beaucoup impressionné par son jeu de pieds, son style scientifique et ses coups puissants. Il a tout particulièrement excellé dans les rapprochés.

Dans la semi-finale, un autre Montréalais, Roger Bergeron, a obtenu la décision sur Don Wallace de Barrie, Ont., en cinq rondes.

Muir, qui avait obtenu une décision fort critiquée sur Fitzgerald dans le tournoi pour le championnat canadien à Port Arthur, a été choisi pour représenter le pays aux Jeux de l'Empire Britannique.

Activités de la Palestre

NATATION

Voici le résultat des courses de natation mixtes disputées récemment dans la piscine de la Palestre Nationale. Ces courses ont lieu tous les deux samedis soirs et tous les abonnés du National sont invités à y prendre part.

50 vgs, Crawl, Filles Junior — Louise Huot, 18 secs. Yolande Deslauriers, 18 secs 3.

50 vgs, Crawl, Filles vs garçons (avancés) — Nicole Trudel, 30 secs. Jacques Blier, 31 secs 1.

50 vgs, Dos, Filles Junior — Louise Huot, 45 secs. Yolande Deslauriers, 45 secs 2.

25 vgs, Brasse, Fille vs garçons — Ginette Tanguay, 21 secs. Roger Landreville, 23 secs (sous l'eau).

25 vgs, Brasse, Filles Junior — Louise Huot, 22 secs. Nicole Trudel, 22 secs 2.

25 vgs, Crawl, Garçons Junior — Normand Payne, 16 secs. Robert Blier, 16 secs 1.

50 vgs, Crawl, Filles vs garçons (Début) — Ginette Tanguay, 38 secs 8. Paul Gadbois, 39 secs 2.

50 vgs, Dos, Garçons Junior — Jacques Blier, 38 secs 1. Gilles Payne, 38 secs 2.

100 vgs, Crawl, Garçons intermédiaire — Roger Delage, 1 mi. 1 sec. Pierre Blier, 1 mi. 3 secs. B. Topowroski, 1 mi. 3 secs 4.

150 vgs, Medley, Garçons intermédiaire — W. Delage, 2 mi. 4 secs. S. Morin, 2 mi. 4 secs 2.

100 vgs, Relais, Filles Junior vs Garçons Junior, (4 x 25) — 1 mi. 10 secs — Nicole Trudel, Ginette Tanguay, Lise Archambault, Louise Huot ; 1 mi. 10 secs 1 — Robert Blier, Normand Payne, Jacques Blier Gilles Payne.

100 vgs, Relais, Garçons intermédiaire, (4 x 25 vgs) — 1 mi. 3 secs — Serge Morin, Normand Payne, Pierre Blier, Wilfrid Delage ; 1 mi. 3 secs 4 — Roger Delage, Bernard Toporowski, Claude Labossière, Gilles Payne.

50 vgs, Crawl, Garçons (Commençants) — André Deslauriers 33 secs. Pierre Proulx, 33 secs 2.

PLONGEONS EN LONGUEUR

Filles — Marcelle Gaudet, 37 pieds, Lise Archambault, 35, Nicole Trudel, 35, Ginette Tanguay, 34, Louise Huot, 30, Lise Monette, 25.

Garçons — Pierre Blier, 44 pieds, Roger Delage, 41, Léopold Vigeant, 35, Serge Morin, 35, B. Toporowski, 35, B. Thiffault, 34, Claude Marie, 32.

Garçons Junior — Gilles Payne, 35 pieds, Jacques Blier, 33.

PLONGEONS SUR TREMPLIN D'UN METRE

Filles Junior — Nicole Trudel, 69 points 69, Louise Huot, 52 points 78.

Filles avancées — Marcelle Gaudet, 97 points 19, Ginette Tanguay, 52 points 17, Lise Archambault, 49 points 30, Lise Monette, 40 points 75.

Garçons Junior — Gilles Payne, 59 points 8, Robert Blier, 54.4, Claude Labossière, 45.9, Claude Marie, 157.8, Léopold Vigeant, 156, Gérald Fyfe, 145.3, Bernard Thiffault, 133.7, Serge Morin, 119.8, André Deslauriers, 104.9.

La Commission Athlétique nommera un arbitre pour aider Max Baer

La Commission Athlétique de Montréal, nommera un arbitre neutre pour seconder Max Baer lors du combat principal de la séance de lutte de demain soir, au Forum. On sait qu'un combat enlevant est prévu entre Yvon Robert et Laurent Moquin et Fred Atkins et Al Lovelock qui renouvelleront leur grande rivalité de nouveau dans une rencontre par équipes cette fois.

Baer n'a pas eu la tâche facile mercredi dernier après qu'une bagarre générale eut éclatée pour mettre fin à une finale enlevante entre Fred Atkins et Yvon Robert. Il est donc logique que deux officiels soient désignés pour arbitrer la finale par équipes demain.

Le match sera de deux de trois à finir. Les experts favorisent Atkins et Lovelock par suite de leur avantage marquée dans le poids. Les deux gladiateurs sont de toute première force. Ils ont parfois recours aux tactiques déloyales, mais avec deux arbitres dans l'arène ils devraient être souvent mis à la raison.

Robert et Moquin sont cependant confiants de triompher grâce à leur grande rapidité. Robert a encore quelques comptes à régler avec Atkins et l'on peut s'attendre à ce que l'action ne fasse pas défaut.

Le combat de demain soir sera de deux chutes de trois à finir. L'équipe formée de Lovelock et Atkins sera légèrement favorite pour l'emporter, mais les Canadiens français se promettent bien d'infliger une véritable râclée à leurs adversaires.

Bear a eu beaucoup de difficultés à arbitrer le match Atkins-Robert la semaine dernière et vu que le match de demain soir réunira quatre lutteurs, on a décidé d'avoir recours à deux arbitres.

Le promoteur Eddie Quinn est encore à la recherche d'un adversaire de calibre pour Antoine Leone, l'excellent gladiateur Italien-Américain, Ovila Asselin, populaire lutteur local, n'aura pas la tâche facile en préliminaire alors qu'il affrontera le bouillant Jumping Joe Savoldi. Savoldi en sera à son premier match ici depuis plus d'un an.

Les amateurs locaux auront l'occasion de revoir à l'oeuvre Jim "Goon" Henry, un lutteur venant d'Arkansas. Henry, qui s'est déjà surpassé au Forum, rencontrera Manuel Cortez dans l'une des préliminaires.

ROCHESTER, N.Y.—Robert Villemain, 159 1-4, France, bat aux points Anton Raadik, 159 1-4, Esthonie (10).

Honneur pour Gordon

OTTAWA.—Andy Gordon, brillant quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa, a été désigné par ses coéquipiers, hier, comme le joueur le plus utile au club. Gordon, un Américain, en est à sa première saison avec le club Ottawa.

Les joueurs ont voté en faveur de Gordon après la pratique du club, hier. Il devient le troisième joueur des Riders à gagner le trophée depuis qu'il a été mis en compétition. Howie Turner l'a emporté l'an dernier et Eric Chipper l'avait gagné en 1947.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

ATTENTION
Amateurs de Football
Voyez la partie cédulée par la ligue
OTTAWA vs ALOUETTES
Eliminatoires du "Big Four"
demain après-midi à 2 heures
au Stade Delorimier
Les abonnés sont priés de réclamer leurs billets avant 6 h. ce soir
Billets en vente: Hyman's Cigar Stores — Cords Sport Shop — Joey Richman — Henry Morgan et au Stadium, CH. 1144.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Cotes finales d'hier à la Bourse et au Curb de Montréal.

VENTES DE MIDI A 3 HEURES

Abitibi—450 à 20¾.
Algoma Steel—225 à 13¼.
Amal. Electric—5 à 8.
Asbestos Corp.—25 à 24½.
Bathurst P. & P. 'A'—75 à 22.
Bell Telephone—5 à 40¾, 108 à 40⅝, 1 à 41, 125 à 40¾, 322 à 41, 75 à 41⅛, 1 à 41.
Brazilian—5 à 20½, 835 à 20⅝, 50 à 20¾, 10 à 20⅝, 50 à 20¼, 170 à 20⅛.
British Amer. Oil—200 à 26½, 5 à 26⅝, 430 à 26⅝.
B. C. Forest—50 à 2⅞, 75 à 2⅝.
B. Col. Power 'A'—75 à 28, 200 à 27½
Bruck Silk Mills 'B'—25 à 6¾.
Building Prod.—50 à 34½, 10 à 35.
Bulolo Gold—400 à 18.
Can. Cement—50 à 34, 15 à 34¼
Candin. Alcohol—50 à 9.
Candin. Brew—245 à 23⅞, 10 à 24, 25 à 23⅝, 10 à 24, 300 à 23⅝.
Candn. Car & Fdy.—45 à 12, 255 à 11¾.
Candin. Car 'A'—20 à 15¾.
Candin. Celanese—100 à 25¼, 50 à 25¾, 180 à 25¼, 125 à 25⅜.
Candin. For. Inv.—25 à 35½.
Candin. Pacific R'y—20 à 16¾, 25 à 16⅝, 665 à 16½, 25 à 16⅝, 200 à 16½.
Cockshutt Plow—200 à 14½.
Cons. Smelters—10 à 104½, 5 à 104⅝, 15 à 104½, 20 à 104¾, 5 à 104¼, 100 à 104, 80 à 104⅝, 5 à 104½, 6 à 104¾, 50 à 104⅝, 10 à 104⅝.
Dist. Seagrams—75 à 19½.
Dom. Bridge—211 à 42½.
Dom. Fdy. & Steel—100 à 28¾.
Dom. Glass—25 à 46½.
D. Steel & Steel 'B'—25 à 17¼, 5 à 17, 50 à 17¼, 125 à 17⅛, 10 à 17⅜.
Dom. Textile—715 à 10⅜.
Famous Players—250 à 16.
Fraser—220 à 24¼.
Gen. Steel Wares—10 à 16.
Gypsum—200 à 17½, 150 à 17¾, 5 à 17½, 25 à 17⅝, 100 à 17¾.
Ham. Bridge—25 à 12, 100 à 12¼.
Howard Smith—400 à 34½.
Hudson Bay—65 à 56.
Imperial Oil—5 à 23¾, 50 à 23½, 15 à 23⅝, 1045 à 23½, 1 à 23, 5 à 23¼, 375 à 23⅜, 5 à 23¾, 225 à 23¼, 100 à 23¼, 250 à 23½, 15 à 23, 195 à 23½, 6 à 23, 225 à 23½, 1 à 23, 225 à 23½, 50 à 23¾.
Imperial Tobacco—390 à 14½.
Ind. Acceptance—50 à 28¾, 10 à 28⅜, 100 à 28¾, 140 à 29.
Bronze Pwdrs—125 à 6.
Inter. Nickel—155 à 33¾, 680 à 34.
Inter. Paper—5 à 70¾, 85 à 71, 150 à 70½, 5 à 70¾, 50 à 70⅝.
Inter. Petroleum—385 à 9⅜.
Inter. Utilities—25 à 18¾, 100 à 19.
Laur. Secord—50 à 16⅝.
MacMillan Exp't. B—25 à 7¾.
Massey-Harris—25 à 22½, 75 à 22¾, 100 à 22¼.
McColl-Frontenac—225 à 15¾, 250 à 16, 75 à 15⅝, 10 à 16, 100 à 15¾, 115 à 15⅝.
Mitchell, Robert—100 à 21
Molson's—25 à 15½.
Mont. Locomotive—125 à 20¾, 50 à 20⅝, 100 à 20½.
Nat. Breweries—105 à 30¼.
National Drug—25 à 8½.
Nat. Steel Car—125 à 20¼, 125 à 20⅜, 100 à 20½.
Noranda—15 à 69, 60 à 69¼, 280 à 69¼, 5 à 69⅜, 100 à 69⅝, 10 à 69½.
Ogilvie Flour—100 à 23.
Ontario Steel—50 à 32.
Powell River—125 à 41½, 50 à 42.
Power Corp.—100 à 16½, 175 à 16⅝, 225 à 17.
Price Bros.—25 à 61¾, 100 à 61¾.
Royalite—100 à 9.40.
Shawinigan—50 à 24½, 280 à 24
Sicks' Brew.—10 à 21
Sicks' V. T.—25 à 20¾.
Stand. Chemical—50 à 8.
Steel of Canada—125 à 91½.
Thrift Stores—1000 à 14¾.
United Steel—10 à 7½, 50 à 7¼.
Wabasso—275 à 15.
Walker-G. & W.—565 à 34½, 50 à 34¾, 50 à 34⅝.
Winnipeg Elect.—110 à 35¼, 415 à 36, 125 à 36½.

BANQUES

Canadienne—55 à 20¾.
Commerce—85 à 25½, 25 à 25¾.
Dominion—25 à 28
Montréal—20 à 27½.
Nova Scotia—40 à 38.
Royale—100 à 27

PRIVILEGIEES

Abitibi—425 à 21.
Acadia-Atlantic 5%—15 à 103¼.
British Amer. Oil—220 à 25¾.
Candin. Bronze—15 à 105.
Candin. Celanese $1.00—25 à 22
Dom. Tar—50 à 22.
Gatineau Power 5%—20 à 105½.
Gen. Steel Wares—25 à 104.
Goodyear Tire—25 à 52
Ind. Acceptance 4½—10 à 85.
Imp. Tobacco 4%—415 à 28.
Intercolonial Coal—5 à 115.
Ind. Acceptance 5%—10 à 99
Mailman—5 à 94½.
Morgan, Henry—25 à 101½.
National Drug—25 à 115.
Ogilvie Flour—7 à 170.
Ottawa Power—22 à 102.75.
St. Law. Paper 1st—100 à 85.
St. Law. Paper 2nd—50 à 50½, 25 à 50½.
Shawinigan A—110 à 47¾.
Steel of Canada—25 à 121¼.
Winnipeg Elect.—25 à 100¼.

Sur le Curb

VENTES DE MIDI A 3 HEURES

Anglo Nfld. Dev.—100 à 17, 100 à 17½, 100 à 17½.
Atlas Steels—50 à 7¾, 25 à 8.
Brown Company—375 à 3, 50 à 3⅛, 350 à 3.
Can. & Dom. Sugar—50 à 22¾, 15 à 22¾.
Candin. Industries—25 à 22¼.
Candin. Ingersoll—35 à 70.
Candin. Vickers—80 à 87.
Candin. Westinghouse—10 à 55.
Catelli Food Prod.—25 à 10.
Cons. Lithograph—10 à 24.
Cons. Paper Corp.—25 à 19¾, 90 à 19¾, 3 à 19¾, 65 à 19¾, 5 à 19¾, 500 à 19¾.
Cons. Textile Mills—85 à 9¾, 770 à 9¾, 50 à 10.
Dom. Oilcloth—25 à 39¾.
Donnacona Paper—55 à 17.
Fleet Mfg. Ltd.—100 à 1.55.
Ford Motor A—200 à 25.
Great Lakes Paper—350 à 13½, 25 à 13¾.
H lfax Insurance—100 à 12.
MacLaren P. & P.—50 à 37½.
Maritime Tel. & T.—30 à 18¾.
Minn. & Ont. Paper—100 à 15½.
Mtl. Island Power—1 à 20.
Moore Corp. Ltd.—10 à 75¾, 10 à 76
Nova Scotia L. & P.—5 à 20¼.
United Corp. 'B'—50 à 24½.
Union Gas—10 à 14.

PRIVILEGIEES

Brown Company—40 à 92.
Candin. Industries—9 à 175.
Federal Grain—5 à 124.
Massey-Harris—200 à 25¾.
Nova Scotia L. & P.—20 à 111½.
Que. Pulp & Paper—35 à 22.75, ½ à 20.
Que. Tel. Corp. A—5 à 9.

MINES

Anacon Lead—1300 à .13, 2000 à .42, 500 à .42½.
Anglo-Canadian—600 à 4.70, 100 à 4.65.
Ascot Metals Corp.—500 à .51, 500 à .50½, 1000 à .51, 500 à .50½, 1000 à .51
Base Metals—500 à .32.
Bouzan—5000 à .11¾, 5000 à .12.
Cardego—2500 à .13, 500 à .13½, 1000 à .13¾.
Cent. Leduc Oils—500 à 1.35.
Cons. Duquesne—500 à 1.11.
Cournor—500 à .25.
Donalda—1500 à .62.
Dalhousie Oil—500 à .51.
Duvana—500 à .17½.
East Sullivan—400 à 4.85, 1300 à 4.90.
Elder—500 à .41.
Eldona—8500 à .51, 2500 à .52.
El Pen-Rey—500 à .13.
Gaspe Oil Ventures—300 à 1.39.
Hollinger—25 à 11.
Home Oil—600 à 13¼, 300 à 13⅜, 25 à 13½, 2 à 13¼, 50 à 13½, 19 à 13½, 200 à 13⅜, 400 à 13¼, 100 à 13⅜, 100 à 13¼.
Labrador—100 à 4.90.
Lake Shore—100 à 15⅜.
Lingside—2000 à .03½.
Louvicourt—500 à .19, 500 à .19½, 1500 à .20.
Macdonald—2000 à .48.
Mining Corp.—100 à 13½.
Normetal—600 à 2.95.
Norlartic—1000 à .37.
O'Brien—200 à 2.19, 600 à 2.16, 100 à 2.17, 1300 à 2.15.
Okalta—500 à 2.65.
Omnitrans—5000 à .07½.
Pamour Porcupine—100 à 1.62.
Quebec Manganese—4000 à .07¾, 1000 à .08, 300 à .06¾, 1500 à .08, 500 à .07¾, 2000 à .07¼, 5000 à .07¾, 6000 à .07, 1500 à .07¼.
Santiago—500 à .09, 500 à .10½.
Sherritt-Gordon—900 à 2.75.
South Brazeau Pt.—1000 à .11¾.
Stadacona 1944—100 à .59.
Standard Gold—500 à .10.
Sullivan Cons.—1000 à 2.70, 500 à 2.72 1800 à 2.70.
Teck-Hughes—100 à 3.40.
Terbrit Silver—200 à 1.22, 100 à 1.20.
Trebor—3000 à .09, 500 à .09¾, 3500 à .10.
United Asbestos—500 à .56, 2000 à .55 1500 à .57, 5000 à .56.
Upper Canada—500 à 2.90.
Westville—1600 à .05.

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

Avoine	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Décembre ...	81¾	81¾	81¾	81¾
Mai	81	81	80¾	80¾
Juillet	78⅝	78⅝	78⅝	78⅝
Orge				
Décembre ...	147¾	148¾	147¼	148¼
Mai	144¼	145¾	144¼	145¾
Juillet	140¾	141	140¾	140¾
Seigle				
Décembre ...	152¾	153¾	141¾	151¾
Mai	156¼	156¾	155	155
Juillet	155½	155½	154	154
Lin				
Décembre ...	...	...	...	379½
Mai	...	...	...	371¾

CHICAGO

Blé	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Décembre ...	212¾	213¾	212¾	212½
Mars	214¾	215	214¼	214¾
Mai	211½	211¾	211	211¾
Juillet	194½	194½	194¼	194¾
Maïs				
Décembre ...	119	119¼	118¼	118½
Mars	122¾	122¾	121¾	121¾
Mai	123¼	123½	122¾	122¾
Juillet	123⅛	123⅛	122½	122½
Avoine				
Décembre ...	74	74	73¾	73¾
Mars	...	...	...	71¾
Mai	68	68¾	68	68
Juillet	63	63	62¾	63
Seigle				
Décembre ...	141¾	141¾	138¾	139
Mai	147¾	148¾	145¼	145¾
Juillet	148	148½	145¾	145¾
Fève soya				
Novembre ...	223¼	224¼	222¾	222¾
Décembre ...	225½	226	224½	224½
Mars	226	226¾	225¼	225½
Mai	224¾	225	224	224½
Juillet	221¾	222¾	221½	221½

Dividendes payables

Standard Paving and Materials Ltd.: 50 cents extra par action ordinaire, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 9 décembre.

Standard Paving and Materials Ltd.: 31 1-2 cents par action privilégiée, plus un dividende non cumulatif de 31 1-2 cents et un autre de 50 cents de participation, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Banque Provinciale du Canada: dividende trimestriel régulier de 15 cents par action, pour le trimestre finissant le 30 novembre, payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Wright Hargreaves Mines: 4 cents par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 23 novembre.

Canadian Malartic Gold Mines: 2 cents par action, payable le 14 décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Les prix sont stables au marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; les arrivages ne sont pas très abondants et le commerce est plutôt tranquille, d'après le ministère fédéral de l'agriculture.

ARRIVAGES
(Non compris par camion)

	Caisses	boîtes	boîtes d'oeufs	beurre from.
Vendredi	3,628	.....	.....	
Ann dern. ...	458	10	5,248	

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	61
Marché libre	62-61½
Pain 1 livre	62

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	§Prix de détail
A-gros	57	56-57
A-poulettes .	41-42	44-47
Catégorie B	47-48	55-57
Catégorie C	37	46

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés, marché local, caisses en bois gratuites.

§—Prix approximatif aux consommateurs.

Au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'agriculture, 24-A Place Jacques-Cartier.

Pommes: Mar. inchangé, McIntosh no 1, 1.50-1.75, Dom. 1.25 minot, 3.00-4.00 baril, Fameuse no 1, 1.25-1.50, Dom. 1.00 minot, 2.50-3.50 baril, Wolfe River, Oom. 1.25 minot.

Ail: Mar. ferme, 30c lb.

Betteraves: Mar. ferme, moyennes 75c-1.00, grosses 50-60c, 50 lbs.

Carotte: Mar. ferme, 40-45 cts doz. pqts, lavées $1.25 50 lbs.

Céleri: Mar. plus ferme, Pascal $2, blanc, 1.75 cageot, coeurs $1-1.25 doz. pqts.

Choux: Mar. ferme, 40-50c, rouges et Savoy 75c, chinois $1-1.25 doz., Bruxelles 6.50-7.00, 32ptes.

Choux-fleurs: Mar. tranquille, gros $1, moyens 75c doz.

Courges: Mar. inchangé, 50c-$1. doz. suivant grosseur.

Cresson. Mar. ferme, de serre $1 doz. pqts.

Epinards: Mar. tranquille, 50-60c minot.

Navets: Mar. ferme no 1, $1-1.25, no 2. 75c, 50 lbs.

Oignons: Mar. ferme, jaunes et rouges gros, 2.50, moyens $2.00, blancs à marinade, 4.00, 50 lbs, verts 40c doz. pqts.

Panais: Mar. ferme, lavés 1.25-1.50 minot.

Patates: Mar. inchangé, no 1, 1.15-1.20 no 2 et terre noire 80-90c, 75 lbs.

Persil: Mar. inchangé, 25c, à racines 40c doz. pqts.

Poireaux: Mar. tranquille, gros 35-40c, moyens 25c doz.

Radis: Mar. plus ferme, 25-35c doz. pqts.

Salsifs Mar. ferme, 1.25 doz. pqts.

Salsifis: Mar. ferme, 1.25 doz. pqts.

Sauge et sarriette: Mar. inchangé, 35-40c doz. pqts.

Squash: Marchés ferme, $2-2.25, moyennes 1.50 doz.

Tomates: Mar. inchangé, de serre no 1, 20c, no 2, 10 lb.

M. Dean Acheson arrive à Paris



PARIS, 8 — (Reuters) — Le secrétaire d'Etat américain, Dean ACHESON, est arrivé, aujourd'hui à l'aéroport d'Orly, près de Paris, pour assister à la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Ouest.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par THE INVESTMENT DEALERS ASSOCIATION OF CANADA DOMINION DU CANADA EMPRUNTS DE GUERRE

			Offre	Dem.
I	3½% CD	1950-52	103	103¾
EMPRUNTS DE LA VICTOIRE				
I	3%	1950-51	101⅝	102¼
If	3%	1952-54	103¼	103¾
III	3%	1953-56	103¼	103¾
IV	3%	1954-57	102⅝	103⅝
V	3%	1956-59	103⅜	103⅝
VI	3%	1957-60	103	103⅝
VII	3%	1959-62	103	103⅝
VIII	3%	1959-63	103	103⅝
IX	3%	1961-66	103	103⅝
GARANTIES PAR LE GOUV. FEDERAL				
C.N.R.	3 %	1954-59	101⅝	102⅛
C.N.R.	3 %	1961-66	102¼	103¼
C.N.R.	2¾%	1967	98⅞	99⅜
PROVINCES				
Nouv. Bruns	3¼%	1957	98½	99
" "	3¼%	1958	98¼	..
" "	3½%	1965	98¼	99¼
Nou. Ecosse	3¼%	1963	101⅝	102⅜
Ontario	3 %	1966	100⅝	101⅜
Ont. Hy. El.	3 %	1963	100¾	101⅜
" "	3. %	1965	100½	101½
Québec	3 %	1959	100⅝	101⅜
"	3 %	1960	100⅝	101⅜
"	3 %	1962	100⅝	101⅞
"	3 %	1963	100½	101½
"	3 %	1965	100¼	101¼
Com. Hyd. El. de Qué.	3%	1969-73	98½	100
C.Mu.deQué.	2¾%	1957	99	100
"	2¾%	1961	96¾	98½
"	2¾%	1967	95¼	96¾
"	3 %	1955	101	102¼
"	3 %	1962	99	100¼
"	3 %	1972	98½	100
"	3¼%	1958	101¼	102½
"	3½%	1964	101¼	102½
"	3¼%	1977	99½	101
MUNICIPALITES				
Cité de Mont'l	3%	1960	97¼	99½
"	3%	1965	95½	97
"	3%	1972	93	95
SERVICES PUBLICS				
Algo Cen.H.B.R'y	5%	1959	88½	90½
B. C. Electric	3½%	1967	96½	98½
Bell Tele.Co.ofC.	3%	1977	98½	100½
" "	3¼%	1973	101½	103
Can. SS. Lines	3½%	1957	99½	101½
" "	4 %	1966	100½	102½
Gatineau Power	3¼%	1970	101¼	..
Int'l Hydro Elect	6%	1944	66½	68½
Mtl Tram Co. B	4½%	1955	95¼	97½
" "	5 %	1955	98	100
North. Que.Pwr	4½%	1967	99	101
Power Corp.	3½%	1967...	97	99
Quebec Power	3%	1962...	98½	100½
St. Maurice Pw	3¼%	1970	99	101
Shawinigan W. P.	3%	1961	99	101
" "	3%	1971	96½	98½
" "	3½%	1970	101½	103½
" "	3½%	1973	101½	103½
United Sec. Cor.	3%	1952	99½	101
Winnipeg Elec.	3¾%	1971	102	104
INDUSTRIELLES				
Abitibi P. & P.	3½%	1967	101½	103½
B. C. Pulp	3½%	1967....	95	..
Brompton P.&P.	5½%	1967	94	..
Brown Co.	5%	1959.....	94	96
Can. Breweries	3½%	1967	96½	98½
" "	4 %	1969	100	102
Canadian Celanese	3%	1962	98	101
Canadian Oil	3¼%	1962..	99	..
Col. Cellulose	5%	1968...	101½	..
Cons. Paper	3½%	1967....	101¼	103¼
E. B. Eddy	4%	1966.....	102	..
Great Lakes P.	3½%	1967	99½	102
Industrial Accept.	4%	1966	101	..
Massey Harris	4¾%	1963	102	..
Provincial Transp.	4%	1962	99½	..
Steel of Can.	2¾%	1967	95½	97½
IMMEUBLES				
Acadia Apts.	4%	1957.....	98	..
Alexander Bldg.	6%	1962	78½	..
Dom. Square Corp.	4%	1949	101½	104
Linton Apts.	5%	1959 W.S.	99	..
Mtl Apts.	4½%	1964 1ère	97	99

Le bétail sur pied

Le marché des bestiaux est actif et les prix sont stables. Lees offres sont constituées de 1,483 bêtes à cornes, 1,347 veaux, 939 porcs et 3,265 moutons et agneaux.

Les bêtes à cornes se sont bien vendues à l'ouverture: la majorité des animaux étaient des vaches et dees taureaux de qualité commune à bonne. Un lot mélangé de bouvillons de qualité bonne et de choix a touché $22, alors qu'un autre groupe de qualité moyenne et bonne rapportait $21. Quelques bonnes vaches ont été payées $14.50 et $15.50; un nombre égal de bons taureaux se sont vendus $16-16.50.

Quelques bons veaux allaités ont rapporté $27 et $28, les communs et les moyens $18-26. Lees veaux nourris à la chaudière ou à l'herbe, en lots mêlés, varient de $11 à $14.50. A la première heure, il n'y eut pas de vente de porcs.

Le marché des moutons a été lent à démarrer: trois groupes d'agneaux ont été vendus $24.50; quelques lots mêlés touchaient $23.50 et $24. Les moutons et les agneaux en lots, sont à $9-10, cependant que les communs se vendent aussi peu que $5.

Etats Financiers

Macassa Mines

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'atelier de Macassa Mines a traité 93,027 tonnes de minerai et en a obtenu une récupération de $1,317,982, comparativement à 76,253 tonnes et $1,106,698 dans la même période de l'an dernier. L'usinage moyen a été de 341 tonnes par jour contre 273 tonnes.

Déduction faite de tous les frais, les profits nets se sont chiffrés à $289,685 ou 10.82 cents par action.

Les réserves de minerai se sont maintenues; le 30 septembre, elles s'élevaient à 640,000 tonnes d'une teneur moyenne de $15.86 à la tonne.

Le rapport mentionne que l'emprun de banque, d'un montant de $400,000 le 31 décembre 1948, a été entièrement liquidé.

* * *

Maple Leaf Gardens

Pour l'exercice terminé le 31 août, les profits nets de Maple Leaf Gardens se sont élevés à $156,531 ou $1.12 par action, comparativement à $190,398 ou $1.29 par action pour l'exercice antérieur.

Le fonds de roulement s'est un peu augmenté, passant de $226,429 à $235,154.

La dette obligatoire a été diminuée de $140,000, ce qui a laissé un solde de $280,000, un autre montant de $140,000 a été remboursé le 1er novembre.

Les revenus bruts se sont maintenus mais les frais d'exploitation se sont accrus.

* * *

Hayes Steel Products

TORONTO, 8 — Hayes Steel Products Ltd, rapporte pour l'exercice terminé le 31 juillet, un profit net de $461,588 ou l'équivalent de $5.13 par action, à comparer à $402,903 ou $4.48 l'action l'année précédente. Le revenu net est passé de $949,197 à $1,013,07.

L'actif disponible et le passif exigible ont tous deux augmenté, soit à $3,597,981 et $797,811 respectivement, et le fonds de roulement s'est accru de $2,491,057 à $2,800,170. Les inventaires accusent une hausse marquée, s'élevant à $2,332,818, contre $1,948,762 il y a un an.

* * *

NEW-YORK, 8. (AP) — General Motors Corp. a autorisé un dividende de fin d'année de $4.25 par action, payable le 10 décembre aux actionnaires inscrits au 17 novembre.

Ce dividende portera les paiements pour l'année à $8, comparativement à $4.50 pour 1948. En mars, General Motors a payé un dividende de $1.25; elle a payé des dividendes de même valeur pour les trimestres de juin et de septembre.

L'an dernier, la compagnie a payé des dividendes de 75 cents chacun en mars et en juin. En septembre, elle a porté le dividende à $1 et a payé un dividende de fin d'année de $2 en décembre.

Les directeurs ont aussi voté un dividende régulier trimestriel de $1.25 par action privilégiée de la série de $5, et un autre de 93¾ cents par action privilégiée de la série de $3.75, payables le 1er février 1950 aux actionnaires inscrits au 9 janvier.

A la fin du troisième trimestre de cette année, les revenus de General Motors avaient atteint un haut record.

Le profit net pour les neuf premiers mois de l'année a été de $504,414,029, ce qui dépasse de beaucoup le revenu net pour 12 mois jamais obtenu dans l'histoire de la compagnie.

Les recettes pour le troisième trimestre ont été de $198,735,386, soit de $4.45 par action ordinaire; c'est un haut pour un seul trimestre, comparable à un profit net de $120,391,550, soit de $2.67 par action, pour le troisième trimestre de l'an dernier.

M. Alfred-P. Sloan, jr., président du conseil d'administration, et M. C.-E. Wilson, président de la compagnie, ont déclaré que les opérations devront être considérablement diminuer si les grèves de l'acier et du charbon continuent. Actuellement, des usines de General Motors Corporation ne fonctionnent qu'au ralenti.

AUX PHILIPPINES

Elections sanglantes: 17 morts, 12 blessés

MANILLE, 8. (PA) — L'élection présidentielle aux Philippines a été marquée de bagarres et de morts violentes, aujourd'hui. A midi, 17 personnes avaient été tuées et 12 autres blessées.

Quarante villes sont sous la surveillance constante de la police dans le but de prévenir tout désordre. Des coups de feu ont éclaté dans presque tous les points des îles où plus de 4,000,000 de Philippins votent pour l'élection de la nouvelle république.

Des bagarres sanglantes ont éclaté à Narvagan, province natale du président Elpidio Quirino, dans le nord de Luçon. Selon des nouvelles confirmées par le ministère de l'Intérieur, les troupes constabulaires ont tué 10 personnes, dont quelques femmes, et en ont blessé huit autres. Quelques heures seulement après l'ouverture des polls on rapporte que des irrégularités ont été commises dans l'élection qui déterminera si Quirino et son parti libéral demeurera au pouvoir durant un terme de quatre ans.

Ses adversaires sont le Dr Jose-P. Laurel, candidat du parti nationaliste qui a retrouvé sa popularité depuis qu'il avait été nommé président fantoche durant l'occupation japonaise, et Jose Avelino, ancien président du parti libéral qui s'est séparé de Quirino cette année.

Les Philippins se choisiront aussi un vice-président, 8 sénateurs et 100 représentants à la Chambre basse du Congrès. Des bagarres ont éclaté dans les polls éloignés d'Ililo, Ilagan et Tacloban. Un agent de police a été tué dans la province de Luçon et un autre a été blessé. Un homme et son fils ont été tués à Paranaque, dans la banlieue sud de Manille, quand un sergent de police fit feu sur eux.

On prévoit que Manille votera en bloc pour Laurel selon la tradition qui veut que cette ville vote contre le gouvernement au pouvoir. Le président Quirino s'est rendu de bonne heure ce matin au poll. Il était accompagné de gardes, d'agents de la police secrète et de constables. Laurel a quitté Manille hier soir pour aller voter à Tanauan, sa ville natale. Avant de partir, il a déclaré aux journalistes: "Nous craignons la fourberie". Il faisait allusion à la situation dans les provinces de Lanao et Negros où trois membres de la commission électorale ont recommandé la non tenue d'élections par suite d'enregistrations fausses dans ces régions.

Quirino toutefois n'a pas donné suite à cette recommandation où près de 80 pour cent des 422,600 voteurs sont des partisans libéraux. A Manille, on a rapporté que 300 bulletins de votes avaient été volés dans un poll.

Au Kinsmen-Alouette

La grandeur ne fait pas le bonheur

Ce n'est pas la grandeur physique qui fait le bonheur, mais plutôt la grandeur d'âme C'est ce qu'a expliqué, en d'autres termes, M. René Guénette, secrétaire-adjoint de la Commission des écoles catholiques de Montréal dans une spirituelle conférence intitulée "On est comme on est", prononcée hier soir, au Club Canadien, à un dîner-causerie des membres du nouveau club Kinsmen-Alouette.

M. Guénette, qui n'a rien de la grandeur du géant Beaupré, a raconté l'histoire d'un "petit monsieur" qui, malgré ce que d'aucuns appellent un handicap, a réussi dans la vie à garder sa bonne humeur et à se faire apprécier à sa juste valeur de son prochain.

Il va de soi que la vie réserve toujours des surprises les unes moins agréables que les autres à celui qui a une petite taille. A l'école, les élèves vous jouent de mauvais tours. Au théâtre, la grosse dame en avant avec son monument de chapeau vous cache la scène. Mais des Napoléon et des Thiers, qui n'étaient pas des hommes grands, furent tout de même de grands hommes.

Le secret est d'aimer son prochain et cet amour d'autrui devient réciproque. Le conférencier a été présenté par le "kin" Gilles Nault et remercié par le "kin" Jean-Marc Goulet que l'on connait pour sa haute taille.

Le président Marcel Gareau a annoncé, à l'issue du dîner, que la partie d'huitres du club aura lieu le 25 novembre à la salle Rialto.

■ Curé du Christ-Roi ■



M. l'abbé AUGUSTIN BEDARD, le nouveau curé de la paroisse du Christ-Roi. Il succède à feu M. l'abbé Joseph Fortin, décédé le 12 octobre dernier. Trois jours plus tard, M. l'abbé Bédard fut appelé à lui succéder. La cérémonie d'intronisation du nouveau curé eut lieu dimanche. Mgr Eudore Charbonneau, P.D., présida la cérémonie.

Un jeune "Don Juan"...

(Suite de la page 3)

La Salle, venait de quitter son travail dans une usine de Ville La Salle, et qu'elle était sur le point de rentrer chez elle, elle fut accostée par un ancien ami dont la police a refusé de divulguer l'identité à cause de son âge.

Après avoir échangé quelques paroles avec elle, le jeune homme aurait sorti un revolver de ses goussets pour tirer dans sa direction à bout portant, la blessant sérieusement à la région du coeur.

Alors que, chancelante, Mlle Amos réussissait à se rendre chez elle, le jeune homme disparaissait en courant.

Dès son arrivée à son domicile, les parents de la jeune fille alertèrent la police de Ville LaSalle et la victime fut conduite à l'hôpital Général de Lachine, dans une condition très grave. Dès son arrivée sur les lieux, le chef de la police de cette municipalité, voyant la gravité de l'affaire, alerta la Sûreté provinciale, et le sergent-détective Garcia Leroux, chef de l'escouade des homicides, prit charge de la cause.

Selon les quelques renseignements que nous avons réussi à obtenir de la police, la jeune fille aurait été accostée par son ancien ami à l'angle de la rue Lafleur et du boulevard LaSalle, où le drame se produisit après qu'elle lui eût signifié son désir de ne plus revoir son interlocuteur, qu'elle avait d'ailleurs congédié il y a une semaine.

L'ARRESTATION

Peu après l'arrivée du sergent Leroux à Ville La Salle, hier soir, il opérait l'arrestation d'un jeune homme de 17 ans, que Mlle Amos aurait nommé comme étant son assaillant. Le détenu est présentement dans les cellules de la Sûreté provinciale, où il sera interrogé aujourd'hui.

80 p.c. des échevins pour la hausse des loyers

Pas de séance du conseil sur la hausse des loyers

M. René Gravel, l'un des délégués des Syndicats nationaux auprès du conseil de ville de Montréal, qui avait annoncé, en fin de semaine, son intention de réclamer la tenue d'une séance spéciale du conseil de ville sur la question de la hausse des loyers autorisée par le gouvernement fédéral, a déclaré, ce matin, qu'il avait abandonné son projet.

M. Gravel a déclaré qu'il avait conféré avec d'autres conseillers au cours de la journée d'hier, au sujet de la tenue de cette réunion, et qu'après avoir étudié le cas de chacun des conseillers, il en est venu à la conclusion, avec ceux qui le supportaient, que 80 pour cent des conseillers municipaux sont des propriétaires et qu'ils se prononceraient en faveur de la décision prise par le gouvernement fédéral d'autoriser une augmentation des loyers.

"Devant ces faits, nous avons décidé d'abandonner le projet de réclamer une séance du conseil, et de recourir à d'autres moyens pour faire connaitre notre mécontentement aux autorités fédérales", a déclaré M. Gravel, ce matin.

AUCUNE DECISION A LA CONFERENCE CHEZ LE MAIRE

Par ailleurs, hier après-midi, aux bureaux de la mairie, à l'hôtel de ville, avait lieu un caucus à huis clos, auquel assistaient quelques conseillers, relativement à la hausse des loyers.

Au nombre des conseillers qui y assistaient, figurent: MM. Raoul-D. Gadbois, Pierre Simoneau, F. Hanley, Marcel Lafaille, Georges Guévremont, Lucien Croteau et René Gravel.

Après le caucus, les journalistes n'ont pas pu interviewer le maire, pour savoir ce qui s'y était passé.

On ignorait même qu'il y eût été question de la hausse des loyers.

LE SILENCE

Toutefois, ce matin, nous avons réussi à obtenir quelques renseignements sur le caucus, et des gens qui y assistaient nous ont confirmé qu'il y avait été question de la hausse des loyers.

On nous a aussi confirmé qu'il a été définitivement décidé qu'on ne devait pas réclamer une séance du conseil sur ce sujet, pour la bonne raison que la majorité des "99" se prononceraient en faveur du geste d'Ottawa, relativement aux loyers.

Il fut aussi question de prier le gouvernement fédéral de prendre à sa charge le problème du logement et d'éviter ainsi une augmentation des loyers, ou du moins de la diminuer, mais on nous a rapporté que la suggestion n'a pas rencontré la faveur générale, et qu'aucune décision ne fut prise à ce sujet.

On s'est finalement séparé sans prendre de décision. Un conseiller a déclaré, ce matin, qu'un autre caucus pourrait avoir lieu sur le même sujet, mais qu'il n'y avait pas de plan défini sur cette question.

■ M. l'abbé I. Lussier ■



Jeudi aura lieu, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'Ecole Esther-Blondin, 95 Parc G.-E. Cartier, la 2e réunion du Service d'Education Familiale de la paroisse St-Zotique. Le conférencier invité est M. l'abbé Irénée Lussier, orateur très connu et estimé. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Mon enfant est ingrat".

Deux morts et 3 survivants...

(Suite de la page 3)

des parachutistes se laissèrent tomber pour faire rapport par radio, quelques minutes plus tard, qu'il s'agissait de l'avion Norseman disparu depuis quatre jours, et que deux des cinq personnes voyageant à bord avaient perdu la vie. On prit immédiatement les dispositions nécessaires pour transporter les survivants à l'hôpital.

LA TRAGEDIE

Chemin faisant vers l'hôpital, le mécanicien de l'avion, M. Potvin, a déclaré que leur appareil avait quitté le lac Bachelor, tôt jeudi matin, alors que la température était idéale.

Peu après leur départ, une terrible tempête de neige les força à faire un atterrissage forcé sur la rivière Laflamme. A ce moment, il faisait un vent très fort qui poussa l'appareil au-dessus de la forêt et le fit s'écraser à environ 100 verges de la rivière.

Les aventures d'ARSÈNE LUPIN — d'après le célèbre Roman de MAURICE LEBLANC — 813 — ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN — ADAPTATION DE GEORGES CHEYLARD



Lupin, ayant juré sur l'honneur qu'il ne chercherait pas à s'échapper, un des agents marmotte entre ses dents: "L'honneur de Lupin..." Un coup de pied sec sur la jambe lui fait pousser un hurlement de douleur.

Tous les policiers, secoués de haine, bondissent les poings fermés vers Lupin. M. Weber les calme, non sans peine, et recule en les entraînant avec lui. Ils se placent tout autour de la chambre.

Lupin, installé sur un confortable fauteuil, demande une cigarette, puis, après un silence prolongé, fait déplacer le lit et enlever tous les rideaux de l'alcôve.

Un instant de méditation. Les assistants contemplent Lupin, taciturne. Il se relève, ordonne qu'un agent se rende auprès du tableau des sonneries électriques qui doit se trouver vers la cuisine.

L'homme parti, sur le conseil de Lupin, un autre policier appuie longuement sur le bouton de la sonnerie à la tête du lit et rappelle alors l'agent qui est descendu au rez-de-chaussée.

Une minute plus tard, l'homme remonte: aucun numéro ne s'est déclenché sur le tableau. Donc, la sonnerie est fausse; elle doit conduire à la cachette où est enfermé Steinweg.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4743 — Vous réaliserez la confection de ce joli tablier en quelques minutes seulement! Et quelle économie! Une verge de tissu vous suffit pour confectionner ce vêtement-fantaisie. Pour obtenir un joli contraste, ornez les poches et les épaulettes d'un cricket de couleur.

Le Patron No 4743 est offert dans les tailles petites (11, 16), moyennes (18, 20), larges (40, 42). La taille petite requiert une verge d'un tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" Montréal.

Feu M. P. A. Galarneau

QUEBEC, 8. (D.N.C.)—Un distingué citoyen de Courville vient de disparaitre en la personne de M. Pierre-Alphonse Galarneau, décédé samedi soir à l'âge de 66 ans et 4 mois. M. Garlarneau est mort subitement au club de Reforme, durant la fête organisée en l'honneur de l'hon. Wilfrid Hamel, organisateur libéral du district, et à laquelle assistaient le premier ministre du Canada, le très honorable Louis Saint-Laurent, et Madame St-Laurent.

La disparition soudaine de M. Galarneau sera vivement regrettée de tous ses amis. Le défunt, avantageusement connu tant à Courville qu'à Québec, avait exercé durant sa vie de nombreuses fonctions publiques.

Organisateur libéral du comté de Québec et échevin de la ville de Courville au moment de sa mort, M. Galarneau accéda tour à tour aux fonctions de maire de sa municipalité, de président de la Société St-Jean-Baptiste, de 1912 à 1913, et de président de la Commission Scolaire de Courville. Il fut également, pendant nombre d'année, marguillier de la localité.

"L'Eglise condamne tout abus de pouvoir"

(R. P. Bourier)

"L'Eglise condamne tout abus de pouvoir, qu'il provienne du capitalisme ou des forces ouvrières", a déclaré le R. P. Emile Bouvier, S.J., au cours d'un exposé de la doctrine de l'Eglise sur le sujet capital et travail.

Le Père Bouvier, qui est directeur des Relations Industrielles de l'Université de Montréal, faisait cet exposé devant les membres de l'Association des Anciens du Collège Ste-Marie, réunis à un dîner-causerie qui avait lieu en l'hôtel Ritz-Carlton.

"La conception de l'économie nationale, telle qu'exposée par Pie XII, repose sur les trois principes suivants: le développement maximum de chaque cellule productive, la communauté d'intérêts dans la poursuite de cet objectif et la communauté des responsabilités", a continué le conférencier et "Pie XII, comme ses prédécesseurs, veut assainir le capitalisme en ramenant les gérants du capital aux règles de la justice et de la charité. Les Encycliques condamnent d'ailleurs le capitalisme ivre de prépondérance et de domination, mais non le capitalisme nécessaire pour le sain développement d'une économie équilibrée".

Le conférencier a ajouté: "Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital; les deux doivent donc, dans leur intérêt même, collaborer à l'oeuvre de la production."

Le Père Bouvier a été présenté par Me Roger Brossard et remercié par le Dr Paul Bourgeois. Le dîner était sous la présidence du colonel Maurice Forget, président de l'Association.

L'arrêt des trains au poste de douane de Roosendaal a été ramené à une demi-heure ce qui a permis de réduire de vingt minutes la durée du voyage de Paris à Amsterdam.

MESSE DE REQUIEM

Le service annuel pour les bienfaiteurs de l'oeuvre et les membres défunts de la confrérie de saint Joseph sera chanté jeudi, le 10 novembre à 8 h. Tous les amis de saint Joseph y sont cordialement invités.

AVIS LEGAUX

Province de Québec—District de Montréal.—Cour Supérieure, No 270,173.—Jacques Whitley, demandeur vs J. B. Lebel, défendeur.

Le 17ème jour de novembre 1949, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 687 rue Des Communes, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Ed. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949. Ha. 2451.

Province de Québec—District de Montréal.— Cour de Magistrat, No 116,773.—C. W. Lindsay, & Co. Limited, demanderesse vs Roger Debien, défendeur.

Le 17ème jour de novembre 1949, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4615a rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Louis GERTSMAN, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949. La. 0607.

Province de Québec—District de Montréal.— Cour de Magistrat, No 117,197.—The Robert Simpson, Montréal, Limited, demanderesse vs Alex Harenclak, défendeur.

Le 17ème jour de novembre 1949, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 10886 rue Clark, Apt. 5, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Lucien COUTU, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949 Ma. 7016.

Province de Québec—District de Montréal.— Cour de Magistrat, No 107,092.—Dame Blanche O'Neary-Miquel (Auto Motor Parts), demanderesse vs Ant. Gareau, défendeur.

Le 17ème jour de novembre 1949, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2344 rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Jean-E. CLOSSEY, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949. Ha. 9383.

AVIS LEGAUX

Province de Québec—District de Beauharnois, Cour de Magistrat, No 10,846.—J. E. Quenneville, demandeur vs Jean Bourbonnière, demandeur.

Le 17ème jour de novembre 1949, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5725 rue Hutchison, Apt. 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Bernard GOYETTE, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949. Pl. 8085.

Province de Québec—District de Montréal — Cour de Magistrat. No 113,743 —La Laiterie des Producteurs Inc., demanderesse vs S. Bilodeau dit Bilodo, défendeur.

Le 17ème jour de novembre 19 9, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7845 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 radio de table, une patère, etc.

Conditions: Argent comptant.
Marcel MARC, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949. Ha. 2432.

Province de Québec—District de Montréal.— Cour de Magistrat, No 106,942.—Woodhouse & Co. Limited, demanderesse vs Edouard Jacquot, défendeur.

Le 17ème jour de novembre 1949, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 12 rue St-Jacques, en la paroisse de Ste-Anne de Bellevue, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
Ev. SAUVE, H.C.S.
Montréal, ce 7 nov. 1949.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat—No 106467.—Canadian Personal Loan & Finance Co. Inc., demanderesse, vs P. E. Champagne, défendeur.

Le 17e jour de novembre 1949, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5156, avenue Garnier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 ameublement de chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions. Argent comptant.
Louis GERTSMAN, H.C.S.
LA. 0607.
Montréal, 7 novembre 1949.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat—No 113144. — Georges-Henri Lefebvre, demandeur, vs Alfred Pilon, défendeur.

Le 17e jour de novembre [illegible] à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 3849, rue De Bullion, ne la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions. Argent comptant.
Louis GERTSMAN, H.C.S.
LA. 0607.
Montréal, 7 novembre 1949.

Cour de l'Echiquier du Canada No 27012.—The Income War Tax Act and Amendments, demandeur, vs Vulcan Steel Architectural Construction Limited, of the City of Montreal, in the Province of Quebec, défenderesse.

Le 17e jour de novembre 1949, à onze heures de l'avant midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 11245, rue Victoria, en la Cité de Montréal-Est ,district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un clavigraphe, deux moteurs, un coffre-fort, et meubles de bureau, etc.

Conditions, Argent comptant.
M. A. LAURIN, H.C.S.
HA. 1080.
Montréal, 7 novembre 1949.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 5c la ligne; le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c: le dimanche $1.00

A VENDRE

PETITE OU GRANDE QUANTITES DE LAINE A TRICOTER ASSORTIE POUR BAS A POINTE DIAMANT, ETC. EMPIRE KNITTING COMPANY, 9500 BLVD SAINT-LAURENT, MONTREAL.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume 8931 St-Denis LA. 5318

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe Qué.

MEDECINS

A BRISEBOIS M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur estomac foie, reins peau, sang, impuissance, stérilité maladies urinaires vénériennes, diabète goutte, obésité. 816, Sherbrooke est, près St-Hubert FR. 5252

VENDEURS DEMANDES

A QUI LA CHANCE? Vous pouvez facilement réaliser $40.00 à $50.00 par semaine en vendant à domicile 200 nécessités JITO garanties. Bel assortiment de Sets de toilette. Léger capital requis. Trente jours d'essai sans risque. Jito, 5130, St-Hubert, Montréal.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 111688.—Murray Sales Co., demanderesse vs Henry Dion, défendeur.

Le 17e jour de novembre 1949, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4225, rue Parthenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions. Argent comptant.
Louis GERTSMAN, H.C.S.
LA. 0607.
Montréal, 7 novembre 1949.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 117,507.—Progress Brand Cap, Co. demanderesse vs Simpson Herscovitch, défendeur.

Le 17e jour de novembre 1949 à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 366, rue Craig ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en 1 machine à additionner R. C. Allen 1 machine à coudre avec table et moteur, etc.

Conditions. Argent comptant.
Louis GERTSMAN, H.C.S.
LA. 0607.
Montréal, 7 novembre 1949.

Cour de l'Echiquier du Canada No 26522.—La Loi de l'Impôt de Guerre sur le revenu et de ses Amendements demandeur, vs Rosaire Théorêt, "White Rose Service Station", défendeur.

Le 17e jour de novembre 1949 à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1961, Blvd Gouin est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un compresseur à air avec moteur 1 HP et accessoires, un fusil à graisser et accessoires, etc.

Conditions. Argent comptant.
M. A. LAURIN, H.C.S.
HA. 1080.
Montréal, 7 novembre 1949.

FEUILLETON DE LA PATRIE

LA PART DU PAUVRE

par M. DESCHAMPS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

61 (suite)

Toutefois, elle affirma qu'elle n'accepterait jamais la couronne si elle n'était préalablement assurée du concours de ses deux amies.

Cette condition ramena l'esprit de Françoise vers des projets plus précis.

Elle dit:

— Ne nous occupons pas de ce que nous ferons quand nous serons devenues des reines, mais de ce que nous ferions par affection mutuelle, si l'une de nous venait à perdre son gagne-pain. Nous n'avons pas encore, Ginette et moi, remercié Denise de la façon si gentille et si spontanée dont elle est venue à notre secours.

Denise ne la laissa pas achever:

— Ne parlons pas du passé, dit-elle, mais prenons l'engagement de nous défendre réciproquement, de rester toujours unies.

Le serment fut prêté.

Au moment où elle allait prendre la décision la plus grave de sa vie, il lui était doux de sentir l'appui de ses compagnes.

— Et s'il arrivait, demanda la mendiante, que vous soyez simplement demandée en mariage par un brave garçon?

Françoise riposta d'un ton narquois:

— Les braves garçons traquent les dots, et nous sommes à l'abri de leurs tentatives.

Les rires redoublèrent, la vieille les figea d'une réplique brève.

— Pas tous.

— Nous sommes trois ici qui coiffons Sainte-Catherine à la fin de cette année; alors, nous savons à quoi nous en tenir sur les intentions de ces messieurs.

— On se marie aussi bien à vingt-cinq ans qu'à vingt, à trente-cinq qu'à trente, pontifia la mendiante.

—Alors, espérons, répliqua Françoise, mais celle qui vous prendrait pour la fée Carabosse se tromperait étrangement, bien que vous lui ressembliez.

Dans la bonne humeur générale, la mendiante fut la première à sourire de cette facétie.

Soit qu'elle voulut payer le bienfait qu'elle avait reçu des jeunes filles, par de consolantes paroles, soit qu'elle eût le désir de les faire profiter de son expérience de la vie, elle ajouta:

—Mais oui, espérez. Tout arrive tôt ou tard. Il suffit de ne jamais se lasser d'attendre, de ne jamais perdre confiance, de laisser au hasard le soin d'agencer les événements, la liberté de choisir l'heure. Chacune de vous aura un jour, sa chance.

Françoise, toujours impertinente et malicieuse, ne put s'empêcher d'établir une relation entre ces paroles empreintes d'optimisme et la triste infortune de celle qui les avait prononcées.

—Vous l'avez eue, votre chance, vous, aimable sorcière?

—Vous ne croyez pas si bien dire, répondit la mendiante, je suis un peu sorcière.

—Cela vous aurait manqué.

Françoise accentua son rire affecté, le rire trop sonore de celles qui n'ont plus l'habitude de manifester ainsi des joies passagères, de celles qui veulent à toute force oublier un instant les lancinements de leurs habituelles inquiétudes.

Elle plaisanta:

—Vous êtes voyante?

—Clairvoyante, seulement.

—Nous allons finir par faire tourner les tables et par lire l'avenir dans les marcs de café, ce sera très amusant.

Le visage sérieux de la vieille imposait de l'inquiétude et de la crainte aux jeunes filles.

—Après un peu de sagacité et de pénétration, on lit l'avenir aussi bien dans les lignes de la main que dans les yeux qu'on fixe ou dans les paroles qu'on entend, dit-elle.

Par jeu, Ginette tendit sa main.

—Que voyez-vous pour moi d'intéressant?

La mendiante examina la paume:

—Les épreuves qui menacent tous ceux qui se laissent gouverner par l'ambition, égarer par des chimères, fasciner par des rêves irréalisables, vous attendent, mademoiselle Ginette.

Aux premiers mots, la consultante avait retiré sa main, comme si elle venait de se brûler.

La prophétesse lui demanda:

—Vous attendiez l'annonce d'un gros lot, de prédictions invraisemblables?

—Je souhaitais que vous parliez de bonheur.

—Vous le cherchez là où il n'est pas; vous ne pouvez pas le rencontrer.

(A SUIVRE)

Gai lon la...

Soyons joyeux — **La Vie Humoristique** — Restons français

CONTRE L'INSOMNIE

—Vous souffrez d'insomnie? Et que faites-vous pour lutter contre?

—Je bois un petit verre de rhum toutes les demi-heures.

—Et cela vous permet de dormir?

—Oui, le jour.

UN BON VENDEUR

La figure soucieuse, M. Isaac descend les degrés de marbre de l'immeuble qiu abrite la "Centrale immobilière de Palestine".

Un ami l'interpelle au bas du perron.

—Tu as l'air ennuyé mon bon.

..—Oui, avoue l'autre. Je viens de discuter pendant une heure et demie avec le fondé de pouvoir de la "Centrale" qui m'a vendu, la semaine dernière, sept hectares de terrain au bord de la mer Morte...

— Et... les terrains n'existent pas?

—Si, ils existent... Ils existent, mais ils sont continuellement submergés. Quatre pieds d'eau les recouvrent. Aussi tu parles, si je me suis fait entendre.

—Et alors?

Isaac fait la grimace et soupire:

—Alors, dit-il,, ils m'ont vendu une barque à moteur.



—"Wow-wow"... en français : "Ouah, ouah".

AU BAL MASQUE

—Votre costume est idiot.

—Eh, ma chère, Déguisez aussi vos sentiments.

Jean RIGOLE

Un nouveau règlement sur la prévention de la fumée

M. Pierre Boucher, assistant-directeur du service municipal d'urbanisme, déclarait, hier soir, qu'"avant la fin de l'année courante, le directeur du service (M. Aimé Cousineau) soumettra à l'autorité municipale un projet de règlement concernant la fumée dans sa forme définitive, ainsi que ses recommandations sur les moyens à prendre pour rendre plus efficace la prévention de la fumée".

M. Boucher a ajouté que, grâce à des mesures prises ou à prendre, grâce à la collaboration des chemins de fer, des industries et de tous les établissements concernés, "il y a tout lieu de croire que la population de notre ville verra peu à peu se réaliser la diminution d'abord, puis l'élimination progressive de la fumée".

Faisant allusion à la fumée se dégageant des locomotives, M. Boucher a traité des principales mesures prises ces dernier mois:

Nomination d'inspecteurs chargés de veiller à la prévention de la fumée excessive;

Institution, pour les mécaniciens et les chauffeurs, de cours théoriques illustrés de projections et de cours pratiques sur les méthodes de suppression de la fumée;

Installation de fumivores sur un bon nombre de locomotives à vapeur;

Mise en service de nouvelles locomotives Diesel;

Amélioration de l'outillage des rotondes dans les cours, ainsi que des méthodes d'allumage des feux.

Au dire de M. Boucher, il circule quotidiennement 250 locomotives de par Montréal.

"Le problème à résoudre a donc une ampleur énorme et on ne doit pas s'attendre à ce qu'il soit réglé en quelques mois", ajouta-t-il.

"Le comité consultatif a accompli un fructueux travail pour lequel ses membres méritent assurément de vives félicitations.

"Il y a tout lieu de croire que leurs délibérations ultérieures seront fécondes en résultats pratiques et que, dans un avenir pas trop éloigné, la fumée provenant des chemins de fer aura considérablement diminué".

A VAL D'OR

Le premier aéroport du nord-ouest québécois

QUEBEC, 8. (D.N.C.)—C'est un Douglas DC-3 à 28 passagers, des Canadian Pacific Airlines, qui a atterri le premier sur la nouvelle piste que la municipalité de Val d'Or, en coopération avec le fédéral, vient de construire ici.

Dimanche, le 6 novembre, avait lieu l'inauguration de la nouvelle piste. Plusieurs centaines de personnes assistèrent à la cérémonie.

Sept pilotes avaient pris place à bord du Douglas. Les expériences d'atterrissages faites par chacun d'eux ont été très satisfaisantes et, d'ici quelques jours, la Commission du Transport émettra à la C.P.A. un permis temporaire pour transporter des passagers de Montréal à Val d'Or. Le trajet entre ces deux villes s'effectuera en moins de deux heures.

Situé en pleine forêt, sur un cô-teau de sable, relié par un nouveau chemin de 2 1-2 milles, l'aéroport de Val d'Or, d'après les experts, est construit sur un site idéal. Sa principale piste mesure 3,500 pieds de longueur par 300 pieds de largeur. Dès le printemps prochain, on commencera à élargir de nouveau et on construira deux pistes secondaires.

Un aéroport du même genre est en construction à Rouyn-Noranda, et d'ici peu, les DC-3 se rendront dans ces villes du nord-ouest québecois.

L'ÉDUCATION, UN PLACEMENT

QUEBEC, 8. (D.N.C.) — Cette année encore, la Chambre de Commerce de la province de Québec invite les 125 chambres du Québec à observer la Semaine de l'Education.

Sous le thème "L'Education, un Placement!" les Chambres de Commerce s'efforceront au cours de cette semaine d'attirer l'attention du public sur les besoins et l'importance de l'éducation de même que sur les services qu'elle rend aux individus, à la famille et à la société.

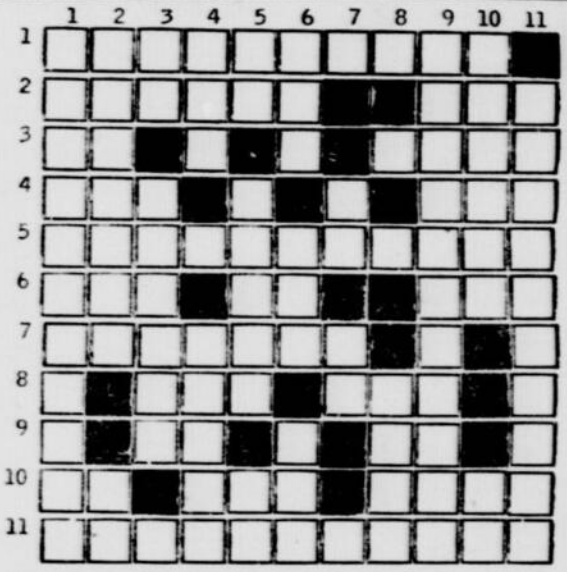
La tenue de cette "semaine" a surtout pour but d'inciter les Chambres à bâtir localement un programme complet de relations coordonnées entre éducateurs et hommes d'affaires en vue d'amener une meilleure compréhension réciproque.

En définitive, il s'agit pour les Chambres de Commerce de prêter main-forte aux éducateurs, comprendre leurs problèmes et leur apporter une collaboration constructive.

CONVOCATION

Mlle Marie-Claire Daveluy prononcera mercredi midi, une conférence devant les membres du club Saint-Laurent-Kiwanis, en l'hôtel Ritz-Carlton. Mlle Daveluy a choisi comme sujet: "Pourquoi voyagez-vous"? M. Achille Racicot, président du club St-Laurent-Kiwanis, présidera le déjeuner.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

1—Dernière goutte qui tombe d'un vase (pl.).
2—Rendre à moitié ivre — Fer de prisonnier.
3—Coups de baguettes — Premier roi des Israélites.
4—Grain du chapelet — Anagramme de lui.
5—Rends titulaire.
6—Allez, en latin — Métal jaune — Abréviation des saints.
7—Du verbe geler.
8—Ornement en forme d'oeuf — Mot arabe.
9—Conjonction négative—Equerre.
10—Du verbe rire — Tête d'une tige de blé — Père de Jason.
11—Réduction des pierres en poussière.

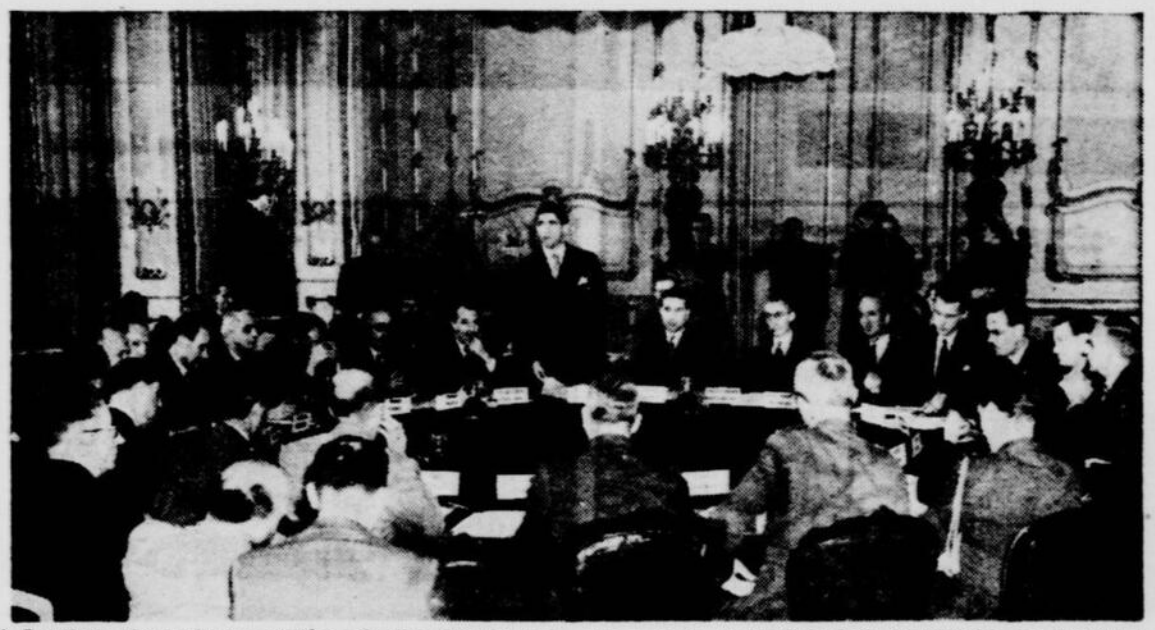
VERTICALEMENT

1—Blessure légère d'amour-propre.
2—Pesanteur des corps — Conifère toujours vert.
3—Diphtongue — Agire sur laquelle on trace en grandeur naturelle le plan d'un bâtiment.
4—Emploie—Petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine.
5—Equerre — Fermer — Lettre grecque.
6—Triage — Gros perroquet — Meuble sur lequel on se couche.
7—Ville de Chaldée — Possessif.
8—En outre de plus.
9—Communauté de Belgique (Hainaut).
10—Diminutif de seul — Pronom indéfini.
11—Action de plisser.

Solution du problème d'hier

M	A	E	T	E	R	L	I	N	C	K		
E	T	A	I	N	■	E	M	E	R	I		
L	E	■	R	I	S	■	I	■	U	N		
P	L	I	■	V	U	■	T	A	■	E		
O	E	S	T	R	E	■	A	N	E	T		
M	■	A	U	E	R	■	T	E	■	O		
E	S	T	A	M	E	■	I	■	A	S		
N	■	I	■	E	N	D	O	S	■	C		
E	■	S	E	N	T	I	N	E	■	O		
■	S	■	■	T	■	N	■	C	E	P		
R	E	P	A	S	S	E	R	■	R	E		

Les nations du Pacte de l'Atlantique réunies

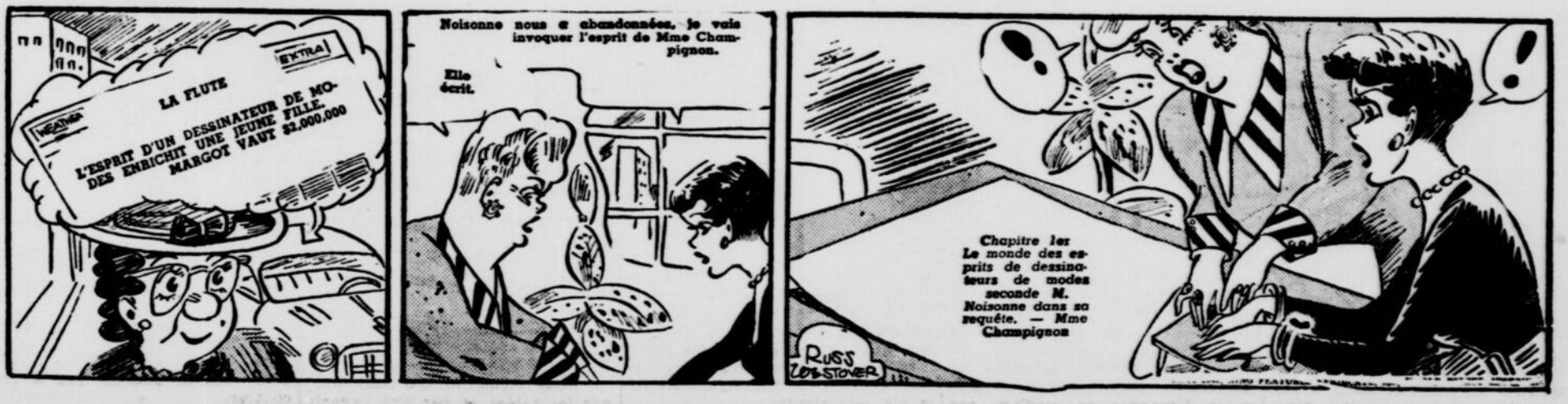


A Londres, s'ouvrait la première réunion des nations membres du pacte de l'Atlantique. La session d'ouverture eut lieu à Lancaster House à Lo... Des représentants des Etats-Unis, du Canada, de l'Angleterre, du Luxembourg, de l'Islande, du Danemark, de la Norvège, de l'Italie, du Portugal, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France s'y trouvaient. Cette photo montre le président de la réunion, M. HALABY, adressant la parole aux délégués.

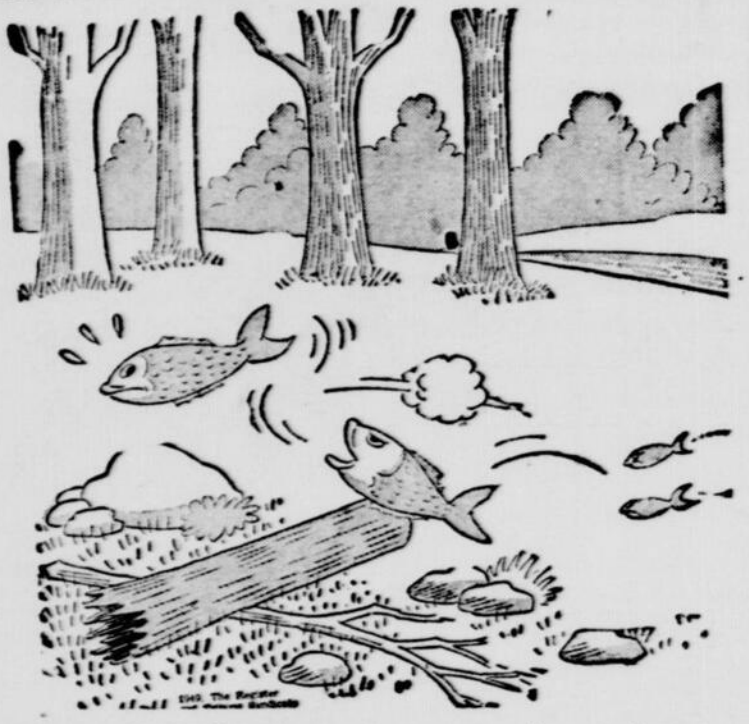
MARGOT TRAVAILLE TROP

Les esprits se révoltent

Union



RIONS UN PEU



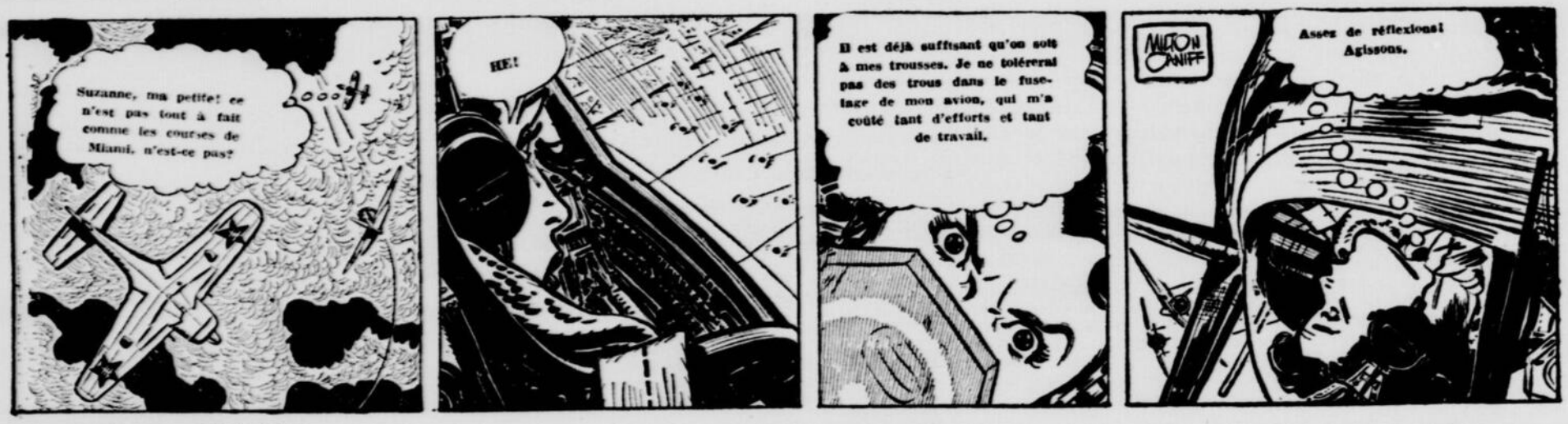
—Quelle idée saugrenue tu as eu en voulant prendre un chemin de raccourci!

TRAVERS AMUSANTS



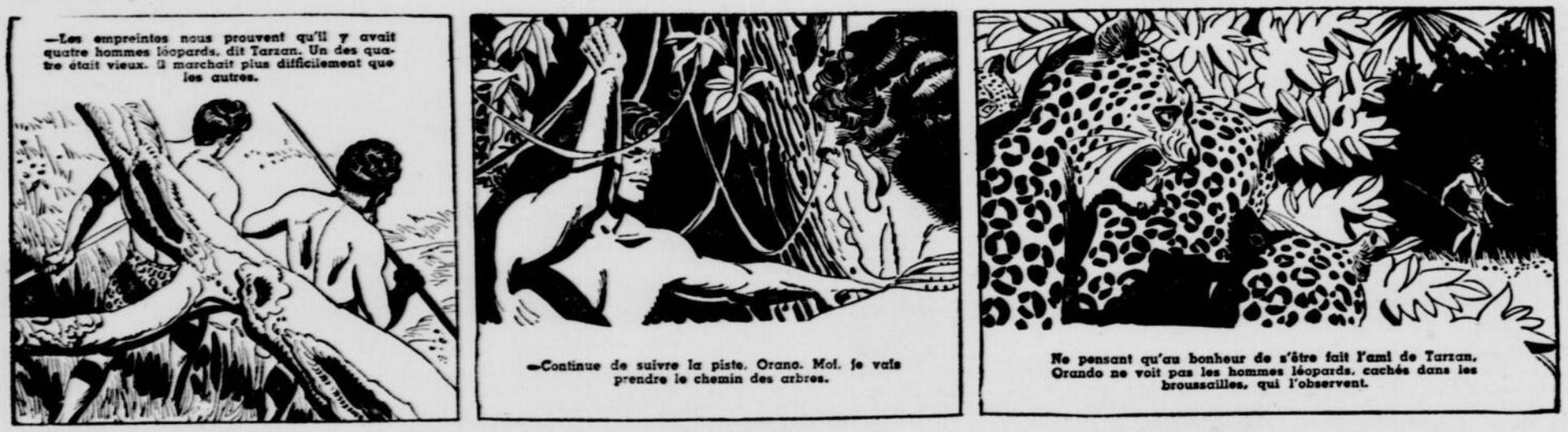
STEVE CANYON

Assez de réflexions — **Agissons**



TARZAN

Les hommes léopards — **Danger**



PHILOMÈNE

Livraison gratuite — **Économie**



ARMAND ET LES PIRATES

Elle ira elle-même

Volontaire



JEANNINE ET PATAUD

Une jolie poupée

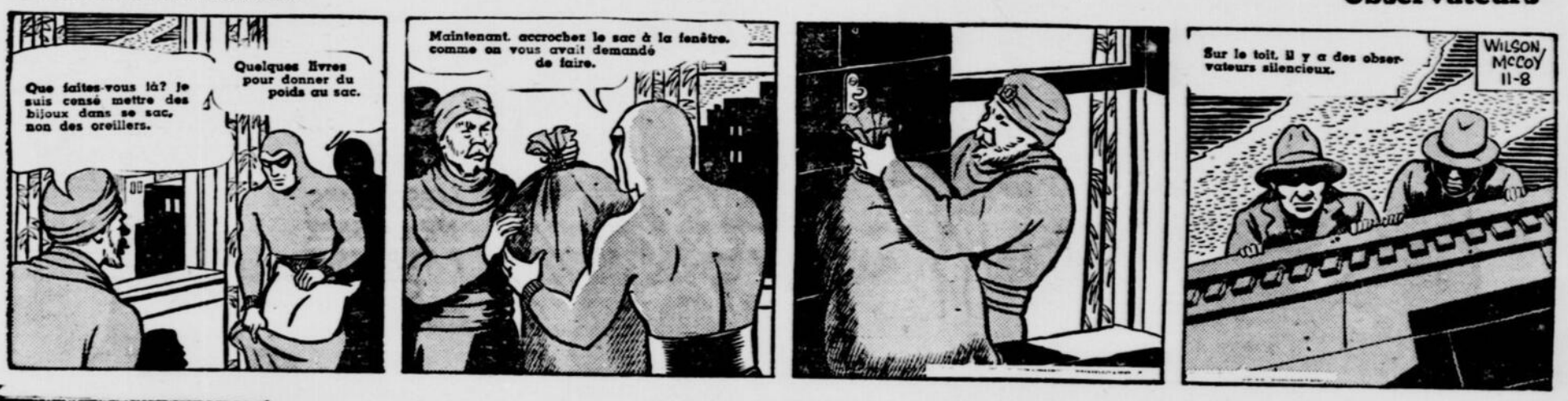
Pour moi ?



LE FANTÔME

Le plan du Fantôme

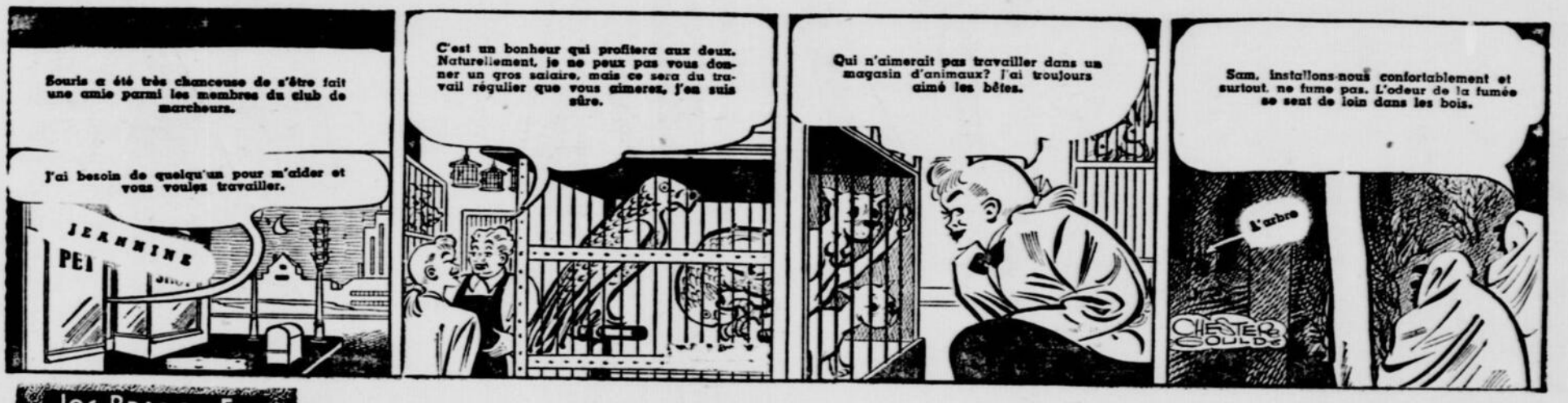
Observateurs



ROBERT L'INTREPIDE

Elle aime les bêtes

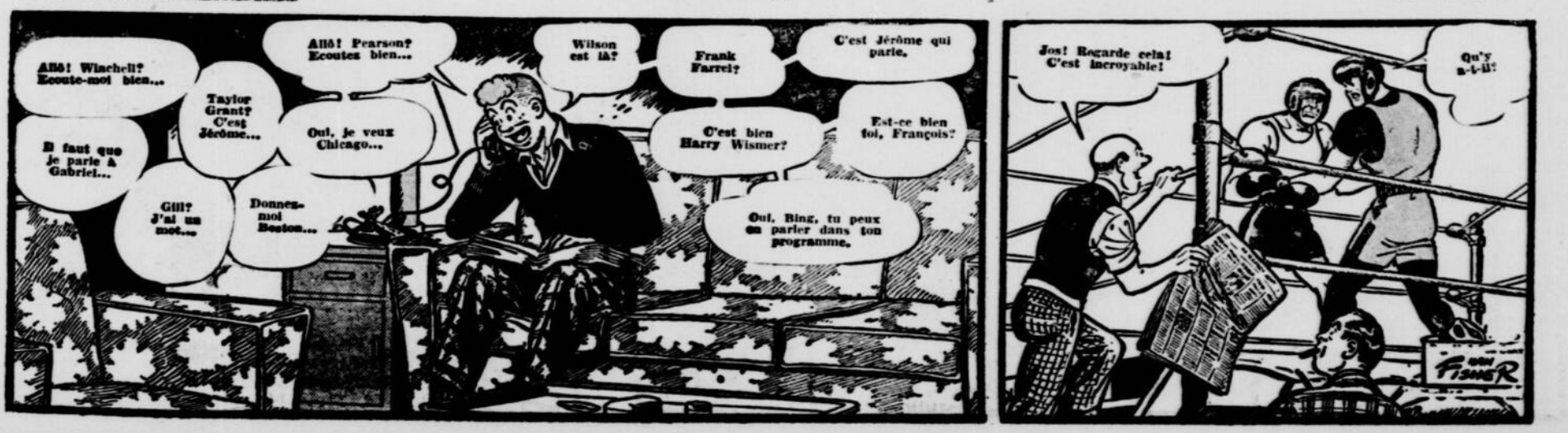
À l'affût



JOS BRAS-DE-FER

Que leur apprend-il donc?

Nouvelle



OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR

DUPUIS

SOLDES IMPERMÉABLES

pour dames et jeunes filles
chez DUPUIS

ON PEUT DIRE QUE C'EST LE VETEMENT "4 SAISONS"
— C'EST UNE AUBAINE A CES BAS PRIX DUPUIS



Manteaux "OFFICIER"
L'imperméable de coupe "Trench" ou officier en GABARDINE en drap COVERT aux propriétés hydrofuges, à porter quand le temps est gris . . . même l'hiver quand le temps est doux . . . sur un costume d'hiver. Choix de marine, gris, taupe, beige, brun. Epaisse doublure de satin, patte aux épaules. Tailles: 8 à 20 ans dans le groupe.
SPECIAL DUPUIS **29.95**

Imperméables à ceinture
La ceinture est fixe ou coulissante dans la couture sous les manches. Epaisse popeline à envers satin en noir, gris, brun, beige, rouge vin. Aussi en GABARDINE hydrofuge dans le noir, marine, brun, vert, gris. Coupe droite ceinture coulissante, coupe ajustée, ceinture fixe. Tailles: 10 à 20, 38 à 46.
SPECIAL DUPUIS ... **19.95**



Manteaux pratiques
Formez soit un imperméable ou un manteau de voyage de ce modèle pratique en Gabardine ou en drap Covert à texture hydrofuge. Noir, marine, brun, vert, rouge vin, taupe, gris. Autres imperméables en SATIN envers mat en noir, marine, rouge vin, gris, brun, mastic. Ceinture fixe ou coulissante avec ou sans capuchon amovible. Tailles: 10 à 20, 38 à 46. Chez DUPUIS **29.95**

MESDAMES, NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE CHANCE . . .



ECOUTEZ LE MESSAGE DU PERE NOEL
TOUS LES SOIRS
(sauf le samedi)
CHLP — 6 h. 35

DUPUIS — deuxième De Montigny

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.p. et gér. gén.